



HAL
open science

Une enquête relative à certaines incidences socio-économiques d'une implantation industrielle récente en milieu rural (région de Rennes)

Guénhaël Jegouzo, Yvon Bertrand, Jean-Baptiste Henry

► To cite this version:

Guénhaël Jegouzo, Yvon Bertrand, Jean-Baptiste Henry. Une enquête relative à certaines incidences socio-économiques d'une implantation industrielle récente en milieu rural (région de Rennes). [Rapport Technique] Commissariat Général au Plan. 1967, 145 p. hal-02317161

HAL Id: hal-02317161

<https://hal.science/hal-02317161>

Submitted on 15 Oct 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

INSTITUT NATIONAL
DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE
Station d'Économie Rurale de Rennes
65,Rue de Saint-Brieuc
RENNES

CENTRE RÉGIONAL D'ÉTUDES
ET DE FORMATION ÉCONOMIQUES
9,Rue Jean-Macé
RENNES

**UNE ENQUETE RELATIVE A CERTAINES INCIDENCES
SOCIO-ECONOMIQUES D'UNE IMPLANTATION INDUSTRIELLE
RECENTE EN MILIEU RURAL (Région de Rennes)**

Guenhaël JEGOUZO et Yvon BERTRAND
avec la collaboration de **Jean-Baptiste HENRY**

Décembre 1967

**I. N. R. A. - RENNES
ÉCONOMIE RURALE
BIBLIOTHÈQUE**

RESUME

INTRODUCTION

Section 1 - UNE IMPLANTATION INDUSTRIELLE EN MILIEU RURAL

I - L'usine

II- Le milieu rural environnant ; ses caractéristiques au temps initial de l'implantation

A - Délimitation de l'aire principale de recrutement de main-d'oeuvre en milieu rural

B - Caractéristiques de l'aire principale de recrutement

- 1) Une zone de sous-emploi
- 2) Une zone déshéritée

Section 2 - OBJET DE L'ENQUETE

I - Les résultats d'études antérieures relatives aux incidences socio-économiques d'implantations industrielles en milieu rural

- 1) Effets pour l'agriculture
- 2) Effets généraux

II- Thème de l'enquête

Section 3 - LA POPULATION SOUMISE A ENQUETE

I - Constitution de l'échantillon

II- Réalisation des interviews

III- Représentativité de l'échantillon

- 1) Taille de l'échantillon
- 2) Ancienneté à l'usine
- 3) Localisation au moment de l'embauche
- 4) Age et situation familiale au moment de l'enquête

CHAPITRE I - L'INTENSIFICATION DES MUTATIONS PROFESSIONNELLES AGRICOLES

Section 1 - CARACTERISTIQUES SOCIO-PROFESSIONNELLES DES OUVRIERS D'ORIGINE AGRICOLE LORS DE LA MUTATION PROFESSIONNELLE

- 1) Age et situation familiale au moment de la mutation
- 2) Le statut dans l'emploi agricole
- 3) Les répartitions selon l'âge au moment de la mutation, la situation familiale au moment de la mutation et le statut dans l'emploi agricole, la distance entre le domicile à l'embauche et l'usine varient-elles selon l'année d'embauche ?
- 4) Les répartitions selon l'âge au moment de la mutation, la situation familiale au moment de la mutation, le statut dans l'emploi agricole sont-elles en relation avec la distance entre le domicile à l'embauche et l'usine ?

Section 2 - CARACTERISTIQUES DES EMPLOIS OCCUPES PAR LES OUVRIERS
D'ORIGINE AGRICOLE _____

- 1) Le degré de qualification
- 2) La rémunération
- 3) La sécurité de l'emploi

Conclusion

CHAPITRE II - LE MAINTIEN DU DOMICILE RURAL _____

Section 1 - L'ABSENCE D'URBANISATION _____

- 1) Les migrations vers les communes rurales
- 2) L'originalité de l'expérience

Section 2 - LES CONSEQUENCES DU MAINTIEN _____

- 1) La fixation de la population rurale
- 2) Les migrations quotidiennes de travail

Section 3 - LES FACTEURS EXPLICATIFS DU MAINTIEN _____

- 1) La différenciation des ouvriers selon leur mobilité géographique
- 2) La politique de la firme
- 3) Le maintien est-il provisoire ?

Conclusion

CHAPITRE III - LE MAINTIEN PARTIEL DANS LA BRANCHE, LE SECTEUR ET
LA POPULATION AGRICOLES _____

Section 1 - L'APPARTENANCE AUX MENAGES AGRICOLES _____

- 1) Fréquence du maintien des anciens aides-familiaux dans la population des ménages d'exploitants agricoles
- 2) Les salaires industriels comme facteur d'augmentation des ressources des ménages agricoles

Section 2 - LA CONTINUATION D'UNE ACTIVITE AGRICOLE PARTIELLE _____

- 1) Fréquence et diverses formes de l'alternance d'activité
- 2) Relation entre alternance d'activité et intensification de la mobilité professionnelle agricole
- 3) Relation dans le moyen terme entre mobilité professionnelle agricole et évolution du nombre et de la surface des exploitations agricoles

Conclusion

CHAPITRE IV - ANALYSE DES INCIDENCES DE L'USINE DE LA JANAI SUR LES
ACTIVITES NON AGRICOLES DU MILIEU ENVIRONNANT PAR L'INTERMEDIAIRE
DES SALAIRES DISTRIBUES AUX OUVRIERS D'ORIGINE AGRICOLE _____

Section 1 - LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS NEUFS ET L'AMELIORATION DE
L'HABITAT _____

Section 2 - LA LOCALISATION DES ACHATS DE SERVICES _____

Section 3 - L'ACTIVITE DU COMMERCE DE DETAIL _____

Sous-Section 1 - VARIATION DE L'IMPACT GEOGRAPHIQUE DE L'ACHAT DE
BIENS AYANT DEJA FAIT L'OBJET D'UNE ACQUISITION AVANT L'ENTREE A
L'USINE _____

- I - Variations intervenues dans la localisation des achats de produits alimentaires depuis l'entrée à l'usine
- II- Variations intervenues dans la localisation des achats de vêtements et chaussures depuis l'entrée à l'usine
- III-Variations intervenues dans la localisation des achats de meubles depuis l'entrée à l'usine
- IV -Vue d'ensemble.

Sous-Section 2 - FREQUENCE ET LOCALISATION DES ACHATS DE NOUVEAUX
BIENS D'EQUIPEMENT PAR LES OUVRIERS D'ORIGINE AGRICOLE DEPUIS LEUR
ENTREE A L'USINE _____

- I - Fréquence des achats de nouveaux biens d'équipement depuis l'entrée à l'usine et différenciation des acheteurs
 - A - Fréquence des achats
 - B - Différenciation des acheteurs selon quelques composantes professionnelles et familiales.
 - 1) Répartition selon l'ancienneté à l'usine
 - 2) Répartition selon la qualification professionnelle
 - 3) Répartition selon le type de mutation
 - 4) Répartition selon le travail de la femme
 - 5) Répartition selon la taille du ménage
 - 6) Résumé des principales tendances.
- II- Localisation des achats de nouveaux biens d'équipement
 - 1) Les grands secteurs de localisation
 - 2) Les facteurs d'attraction du commerce rennais

Conclusion

CONCLUSION GENERALE _____

ANNEXES _____

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES _____

L'enquête a été effectuée sous la responsabilité de Guenhaël JEGOUZO, Chargé de Recherches à la Station d'Economie Rurale de Rennes (I.N.R.A.).

L'étude des incidences de l'usine sur les activités non agricoles a été réalisée par Yvon BERTRAND, Attaché de Recherches au C.N.R.S., le cadre des travaux qu'il effectue au Centre Régional d'Etudes et de Formation Economiques (Rennes), sur la diffusion des effets du développement industriel.

Jean-Baptiste HENRY, Ingénieur à la Station d'Economie Rurale de Rennes (I.N.R.A.) a collaboré aux phases de préparation du questionnaire de collecte et de dépouillement des données.

Que tous ceux - ils sont nombreux - qui à divers titres ont contribué à l'exécution de cette enquête, soient remerciés.

R E S U M E

L'industrialisation est souvent considérée comme l'un des principaux facteurs du développement d'une région. Comment se manifeste dans les faits la propagation du développement à partir d'un pôle industriel ? Quels sont en particulier les mécanismes qui relient l'expansion industrielle et la transformation des structures du secteur agricole ? Certains aspects de ces problèmes ont été analysés à partir du cas de l'usine de montage d'automobiles établie en 1961 par la Société Citroën à proximité de Rennes (LA JANNAIS).

Plus de 6 000 personnes y travaillent début 1967. Une large partie de la main-d'oeuvre n'étant pas qualifiée, le recrutement a été intensifié dans la population active agricole. Il s'est surtout exercé au Sud-Ouest de l'Ille-et-Vilaine et dans les cantons proches du Morbihan, zones caractérisées par le sous-emploi et des revenus en moyenne très faibles. Une enquête par interview y a été réalisée dans le but de fournir des réponses aux questions suivantes, les mutations professionnelles agricoles étant au centre de l'analyse : dans quelle mesure la décentralisation industrielle constitue-t-elle un facteur d'accroissement de la mobilité professionnelle agricole ? Si cette mobilité se trouve stimulée, quels sont les facteurs explicatifs de cette intensification ? Enfin quelles sont les conséquences des entrées à l'usine : d'une part la mobilité professionnelle entraîne-t-elle une évolution dans la surface et le nombre des exploitations agricoles, d'autre part comment les terres sont-elles utilisées ?

La portée des résultats obtenus reste limitée pour trois raisons. En l'absence de sondage aléatoire, on ne peut établir de façon certaine la représentativité de l'échantillon ; seul a été considéré le recrutement de la main-d'oeuvre d'origine agricole dans la principale aire d'influence de l'usine ; enfin, les faits étudiés concernent une période qui apparaît relativement courte (1961-1966) dans la mesure où l'on veut saisir des évolutions structurelles.

Ces réserves étant faites, si l'on analyse les caractéristiques socio-professionnelles des ouvriers d'origine agricole, il apparaît qu'une proportion non négligeable de travailleurs qui, en raison de leur âge (les plus âgés de 30 ans) et (ou) de leur statut (les chefs d'exploitation), sont généralement peu mobiles ont quitté l'emploi agricole pour un emploi industriel offert à courte distance (chapitre I). Sans doute l'usine a-t-elle connu des difficultés de recrutement, ce qui tendrait à montrer que l'inertie professionnelle subsiste. L'intensification des mutations professionnelles agricoles n'en reste pas moins établie.

L'accroissement de mobilité ne résulte sans doute pas du caractère attractif des emplois offerts : 95 % des ouvriers interrogés sont soit spécialisés ou manoeuvres. Mais l'usine procure les avantages de la grande entreprise : des salaires relativement plus élevés et, une plus grande sécurité.

l'emploi. Surtout l'emploi non agricole proche permettrait de concilier élévation des revenus avec la permanence du mode de vie antérieur.

Le changement de profession n'implique pas en effet dans ce le changement de région, ni même toujours l'abandon du domicile initial (chap. II). De fait, relativement rares sont ceux qui se sont rapprochés l'usine et encore plus rares ceux qui sont venus s'établir à Rennes. Si conservation du domicile d'origine n'est que provisoire pour les plus jeunes, étant célibataires, sont restés habiter dans l'exploitation familiale le maintien en milieu rural paraît généralement acquis, même à des distances éloignées de l'usine, au-delà de 30 km et jusqu'à 70 km. Il s'agit là d'une situation d'un type nouveau en Bretagne.

De ce genre de solution donnée par les mutants agricoles au problème de leur logement, il résulte des conséquences importantes à la fois pour l'agriculture entendue au sens large et les activités non agricoles du milieu environnant.

L'ouvrier continue souvent à faire partie de la branche, du secteur ou de la population agricoles (chap. III). L'ancien aide-familial reste dans la population des ménages d'exploitants et éventuellement y participe au financement d'investissements de production ou de bien-être. L'ancien exploitant se maintient quant à lui dans le secteur agricole en devenant "ouvrier paysan" et cette possibilité conditionne sans doute son transfert à l'usine. Dès lors les surfaces rendues disponibles à la suite des entrées à l'usine sont faibles. L'usine proche est plutôt un facteur de différenciation agricole dans les types d'exploitations en raison de l'augmentation du nombre d'exploitants à temps partiel, ainsi que dans les types de ménages agricoles en raison de la perception éventuelle de salaires industriels.

Des mutations professionnelles intensifiées mais aussi des mutations incomplètes, tels sont dans le cas étudié, les deux principaux aspects des modifications structurelles du secteur agricole induites par l'implantation industrielle. L'enquête a permis à cet égard de mieux cerner le contenu de la mutation professionnelle agricole et de préciser les modalités des conséquences de ces mutations.

Du point de vue de la collectivité rurale, l'usine ou tout au moins le comportement adopté par les mutants agricoles, contribuent à freiner la diminution et le vieillissement de la population locale et à diversifier sa structure professionnelle.

Dans l'emploi des salaires industriels, l'enquête décèle de nouvelles tendances (chap. IV). Pour les biens ayant déjà fait l'objet d'une acquisition avant l'entrée à l'usine ainsi que pour les services, on constate une relative stabilité dans la localisation des achats. Mais pour les nouveaux biens d'équipement ménager, l'ouvrier d'origine agricole subit l'attraction de Rennes. Si l'usine permet au secteur commercial traditionnel des communes rurales de connaître un regain d'activité, il n'apparaît pas que la structure commerciale tende à s'y diversifier.

Pour dégager certaines régularités dans les incidences des implantations industrielles, il faudrait observer de multiples expériences car la nature et l'intensité des effets varient selon le type d'industrie, la taille de l'établissement, l'ancienneté de son implantation, les caractéristiques du lieu environnant. Seules des comparaisons permettraient de dégager des invariants.

Par rapport aux études antérieures, notre enquête se rapporte à un cas type de pôle industriel implanté à proximité d'une zone sous développement. Elle a mis l'accent sur les modalités et les conditions de l'accroissement de la mobilité professionnelle induit par l'usine proche, sur les répercussions des choix faits par les mutants agricoles en ce qui concerne leur logement, enfin sur les modalités d'emploi des salaires industriels.



Après avoir présenté l'usine étudiée et son milieu d'implantation nous examinerons l'objet de l'enquête et la population soumise à interview.

SECTION 1 - UNE IMPLANTATION INDUSTRIELLE EN MILIEU RURAL

I - L'USINE

En septembre 1961, une usine de montage d'automobiles appartenant à la société CITROEN commence à fonctionner à LA JANNAIS en CHARTRES de BRETAGNE, commune rurale située à 7 km au sud-ouest de RENNES. Fin 1966, environ 6 200 personnes y travaillent. Cette implantation est la plus importante de celles réalisées en Bretagne au titre de la décentralisation industrielle. Elle représente un cas typique de production de grande série et de forte localisation de main-d'oeuvre dont P. MASSE a estimé la localisation particulièrement souhaitable dans le Nord-Ouest de la France.

Les effectifs employés ont été en progression constante puisqu'atteignant le millier fin 1962, ils se seraient élevés à plus de 4 000 fin 1966 et dépassent 6 000 actuellement. Des travaux de construction sont en cours en vue de doubler la surface couverte par les bâtiments industriels. Il est prévu que l'installation d'une 2ème chaîne de montage des voitures AMI 6 permettra d'employer 3 000 personnes supplémentaires d'ici 1970.

Cette usine utilise surtout un personnel masculin (environ 86 % de l'ensemble de l'effectif) et surtout une main-d'oeuvre non qualifiée (environ 60 % des hommes employés). De ce fait, l'établissement était contraint à prélever une large fraction de ses ouvriers dans le milieu rural environnant.

II - LE MILIEU RURAL ENVIRONNANT ; SES CARACTERISTIQUES AU TEMPS INITIAL L'IMPLANTATION

Si l'usine est plutôt située en milieu péri-urbain, son aire de recrutement de main-d'oeuvre non qualifiée, c'est-à-dire de la catégorie personnel la plus nombreuse, est à dominante rurale et agricole.

-
- (1) En outre de tous les établissements industriels de la Bretagne, cette usine est de loin celle qui emploie le plus de personnel ; le second établissement (2 000 personnes) est une autre usine de la société Citroën implantée à Rennes même (usine de La Barre-Thomas).

Rappelons tout d'abord que le département d'Ille-et-Vilaine possède une population agricole nombreuse. Au recensement de 1962, il vient en effet au 2ème rang des départements français pour les effectifs de "personnes vivant dans les ménages agricoles" ; le pourcentage des actifs agricoles masculins par rapport aux actifs masculins totaux s'établit à ce date à 36,1 % contre 20,5 % pour la France entière.

Mais, l'installation de l'usine de LA JANAIS n'a pas eu les mêmes conséquences pour les diverses zones du département. L'attraction de main d'oeuvre s'est surtout exercée vers le Sud ainsi que vers l'Ouest en direction du Morbihan.

A - DELIMITATION DE L'AIRE PRINCIPALE DE RECRUTEMENT DE MAIN-D'OEUVRE EN MILIEU RURAL

La principale zone de recrutement en milieu rural et agricole est portée sur la figure n° 1. Elle correspond aux 18 cantons suivants :

au sud et au sud-ouest (Ille-et-Vilaine)	à l'ouest (Ille-et-Vilaine)	à l'ouest (Morbihan)
Rennes Sud-Ouest	Mordelles	Mauron
Le Sel	Montfort-sur-Meu	La Trinité-Porhoët
Guichen	Montauban	Floërmel
Bain-de-Bretagne	St-Meen-le-Grand	Josselin
Maure-de-Bretagne	Plélan-le-Grand	Guer
Pipriac		La Gacilly
Le Grand-Fougeray		

Cette délimitation n'est qu'approximative n'ayant pas été réalisée à partir de statistiques précises mais à l'aide de données diverses. En particulier, la Direction de l'usine nous a fourni une répartition de communes selon l'importance relative (mais non l'effectif en valeur absolue) du nombre de salariés (toutes catégories de qualification comprises) y relatant à la mi-1965 (fig. n° 2).

En ne considérant que le milieu rural, les densités de recrutement sont inégales d'un canton à l'autre, les plus fortes se situant sur la ligne sud et à l'extrémité d'une ligne ouest. Enfin, cette délimitation exclut les zones secondaires de recrutement de main-d'oeuvre non qualifiée, zones diffuses et éparpillées puisque situées dans les Côtes-du-Nord, le Finistère, la Manche, la Mayenne, la Loire-Atlantique, et même la Vendée.

Fig n° 1 Aire principale de recrutement de main d'œuvre en milieu rural



Fig 2 ZONE DE RESIDENCE DU PERSONNEL DE LA JANAIS (1965)

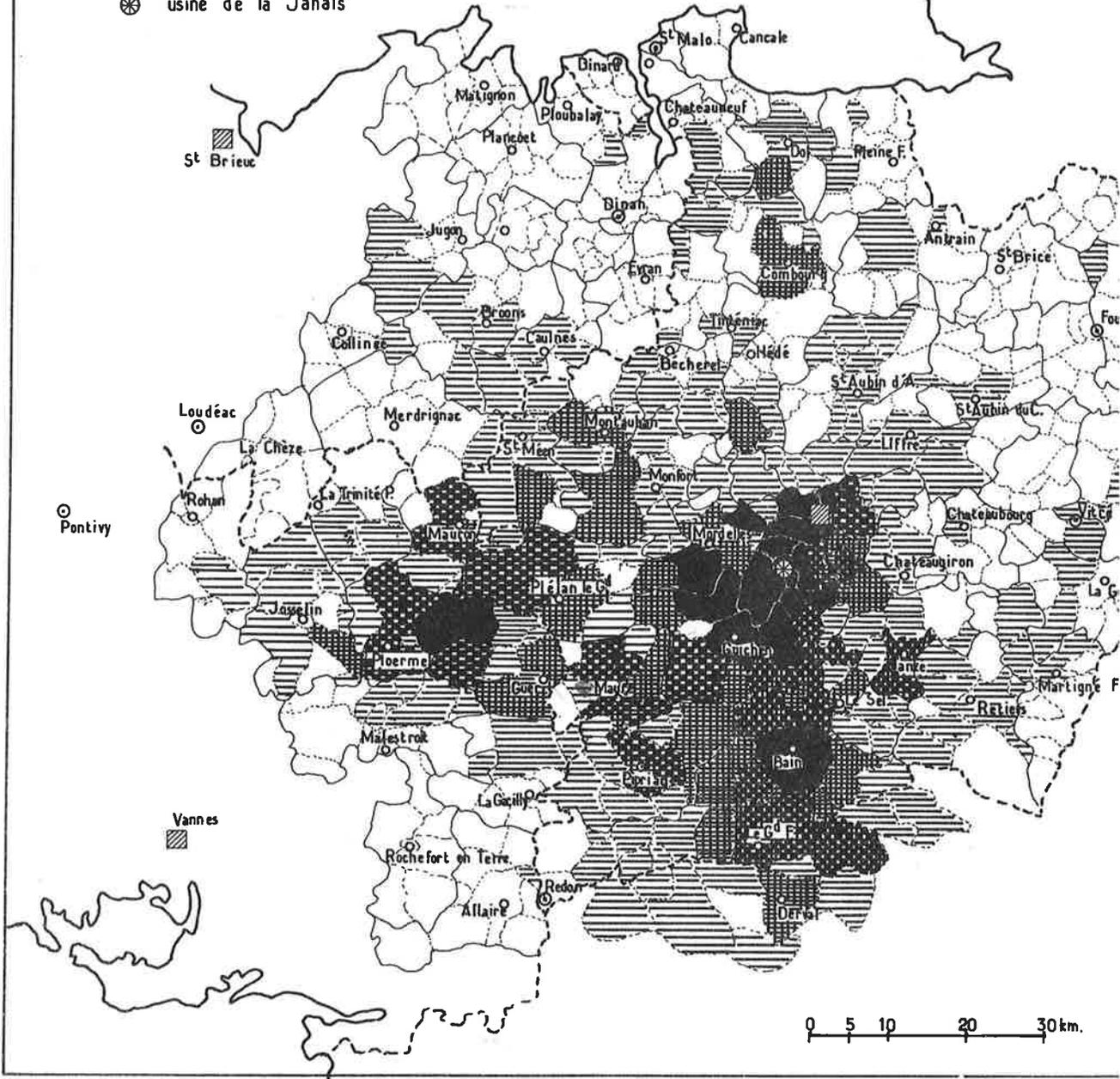
 moins de 10 salariés par commune.

 de 20 à 40 salariés

 de 10 à 20 salariés

 plus de 40 salariés

 usine de la Janais



Pourquoi le milieu rural et agricole a-t-il été surtout attiré à l'intérieur du périmètre que nous venons de cerner ? Pour fournir une réponse à cette question, il convient d'examiner les caractéristiques de cette région. Compte tenu des statistiques disponibles, nous serons conduits à raisonner tantôt au niveau du canton et tantôt à celui de la petite région agricole ; nous opposerons en particulier deux régions agricoles : l'une "Région Centrale" (bassin de Rennes et sud-est de l'Ille-et-Vilaine) qui fournit peu ou pas du tout de travailleurs à l'usine étudiée, l'autre le "Pays de Redon" qui est au coeur de la principale zone de recrutement (fig. n° 3) (1).

B - CARACTERISTIQUES DE L'AIRES PRINCIPALE DE RECRUTEMENT

Le degré d'attraction de main-d'oeuvre exercée par une usine dans une zone donnée est principalement fonction de la situation de l'emploi ainsi que du niveau de vie dans cette zone.

1 - Une zone de sous-emploi

a) L'usine de LA JANAIS a recruté là où existait un sous-emploi important. L'existence de ce sous-emploi est révélée par l'émigration rurale. Le bilan migratoire dans les parties rurales des cantons est fourni par le tableau n° 1 pour la période 1954-1962. Le taux d'émigration nette (par rapport à la population de 1954) est le plus souvent compris entre 7% et 14 % (moyennes départementales pour l'Ille-et-Vilaine et le Morbihan : 9,7 % et 9,5 %).

b) L'étroitesse du marché local du travail, qui oblige aux déplacements, résulte de ce que le principal secteur d'emploi est représenté dans ces cantons par l'agriculture, secteur récessif. En 1962, c'est-à-dire au temps d'origine de l'implantation industrielle considérée, exception faite des cantons proches des centres urbains (Rennes Sud-Ouest, Mordelles, Guer), plus de la moitié des hommes travaillent dans des exploitations agricoles ; le pourcentage des actifs masculins agricoles dans les actifs masculins totaux s'établit entre 55,5 % (Guichen) et 76,0 % (Saint-Meen-le-Grand) (tabl. n° 1, colonne 1). Cette population est employée dans des exploitations agricoles dont le type le plus courant dans la zone est l'exploitation non spécialisée de moins de 10 ha (SAU). Sauf dans les cantons de : Le Grand-Fougeray, Le Grand-Bain et Bain-de-Bretagne, le pourcentage des exploitations de 1 à 10 ha dans le total des exploitations non spécialisées (les spécialisées sont peu nombreuses) dépasse 40 % et atteint même 64,6 % dans le canton de La Gacilly (tabl. n° 1, colonne 3).

(1) Etant entendu que le Pays de Redon ne correspond pas à toute la zone de recrutement et inversement. Si l'approximation ainsi faite n'est pas très satisfaisante, elle ne présente pas par ailleurs trop d'inconvénients car les faits majeurs apparaissent assez clairement.

Fig n°3 Régions agricoles et zone principale de recrutement de main d'oeuvre en milieu rural.

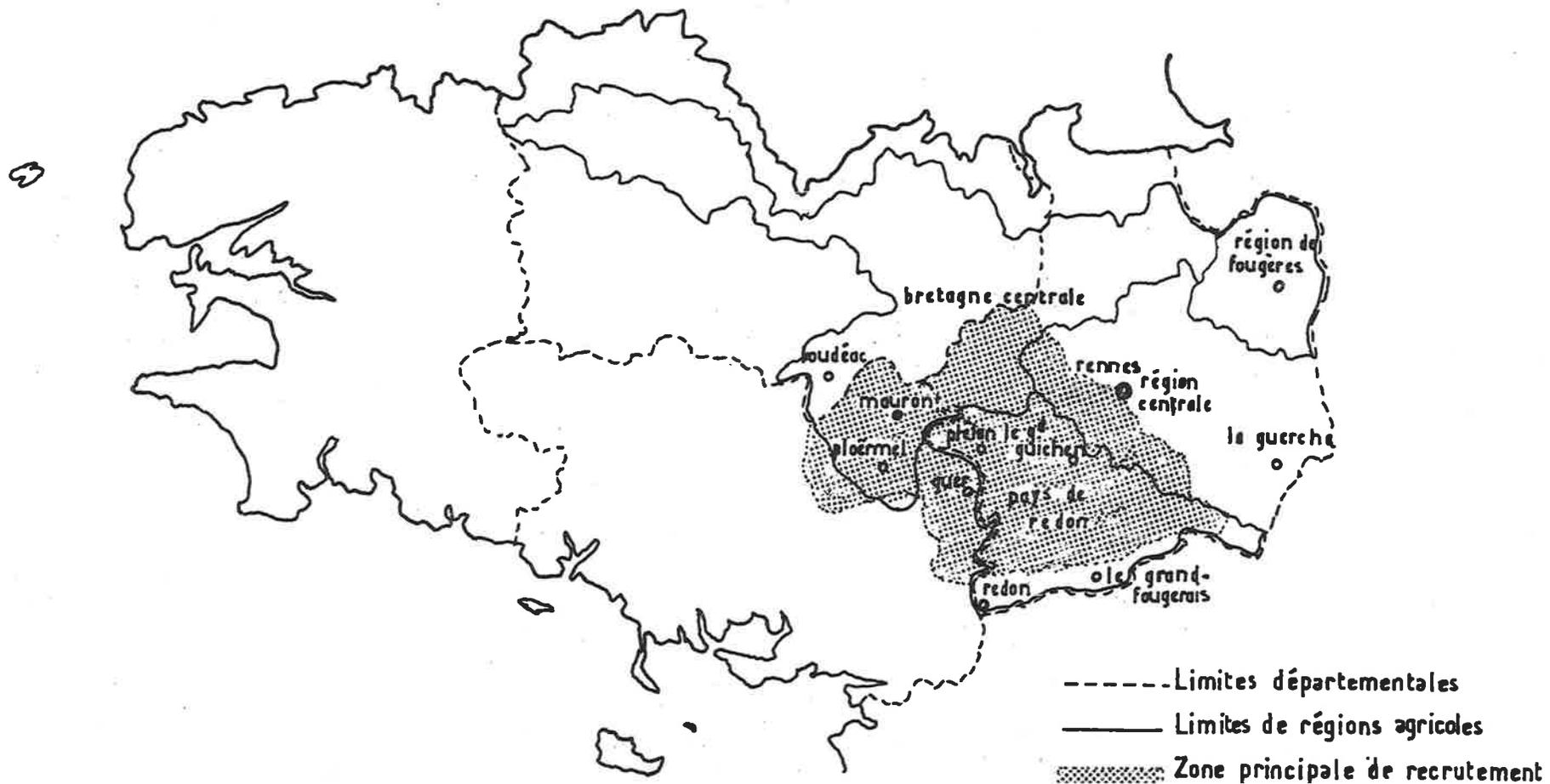


Tableau n° 1 - Emigration nette (en % de la population de 1954) entre 1954 et 1962 pour les parties rurales des cantons d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan

	0 à 3,0	3,0 à 7,0	7,0 à 10,0	10,0 à 14,0	plus d 14,0
-1- Sud et Ouest de l'Ille-&- Vilaine	Rennes Sud-Ouest Mordelles		Guichen Bain-de- Bretagne Montauban	Le Sel Le Grand- Fougeray Pipriac Maure-de- Bretagne Plélan-le- Grand Saint-Meen- le-Grand	Montfor Janzé
-2- Morbihan			Mauron La Trinité Porhoët Ploërmel Josselin Guer		
-3- Sud-Est de l'Ille- &-Vilaine	Rennes Sud-Est	Chateaubourg	Chateaugiron		Argentr La Guer

Source : I.N.S.E.E., RGP de 1962

	Actifs agricoles masculins : en % des actifs masculins totaux (1)	Actifs agricoles masculins : % des 15 à 45 ans (a) (2)	Exploitations de 1 à 10 ha en % du nombre total des exploitations non spécialisées (3)
<u>Sud et Sud-Ouest de l'Ille-et-Vilaine :</u>			
- Rennes Sud-Ouest	34,6	50,6	50,0
- Le Sel	66,2 -	55,3	38,4
- Guichen	55,5	52,0	48,4
- Bain-de-Bretagne	57,5	58,2	38,8
- Le Grand-Fougeray	70,5 -	58,3	28,0
- Maure-de-Bretagne	71,3 -	52,2	54,1
- Pipriac	69,6 -	55,0	58,0
<u>Ouest de l'Ille-&-Vilaine :</u>			
- Mordelles	41,7	54,8	53,1
- Montfort-sur-Meu	70,2 -	57,6	50,7
- Montauban-de-Bretagne	63,6	60,3	48,5
- Saint-Meen-le-Grand	76,0 -	60,3	41,4
- Plélan-le-Grand	64,3 -	52,4	46,4
<u>Morbihan :</u>			
- Mauron	67,1	55,2	44,1
- La Trinité-Porhoët	70,6	59,6	41,1
- Ploërmel	65,7	56,1	46,2
- Josselin	69,7	57,0	44,5
- Guer	36,3	53,6	47,0
- La Gacilly	67,5	55,1	64,6
(a) militaires du contingent inclus			

Source des données : INSEE, RGF de 1962

c) Cette importance relative de la population employée dans des exploitations agricoles de petite surface, cette intensité de l'émigration rurale ne sont pas des caractéristiques propres du sud et sud-ouest de l'Ille-et-Vilaine et des confins Ille-et-Vilaine - Morbihan. Une telle situation se retrouve dans la plupart des cantons ruraux de la Bretagne intérieure. Mais nos régions n'étaient pas soumises en 1962 à l'attraction d'un pôle industriel proche. Par ailleurs, les distances par rapport à l'usine de LA JANAIS sont telles dans l'aire délimitée qu'elles permettent la migration quotidienne hebdomadaire de travail, c'est-à-dire le maintien de l'habitat ; l'importance de ce facteur ne saurait être sous-estimée, car une main-d'oeuvre n'est disponible que si elle est logée.

Ces deux éléments contribueraient à expliquer la délimitation de la zone d'influence. L'usine de LA JANAIS, située au sud de Rennes, a peu recruté au nord de la ville, d'une part parce que la traversée de la ville gêne les transports, et d'autre part et sans doute surtout parce que les meilleurs agriculteurs y ont été attirés par deux autres usines : l'usine Cijou implantée en 1951 à l'Ouest de Rennes, à la Barre-Thomas (environ 2 000 personnes employées fin 1966) et une usine Eternit installée en 1962 au nord de la ville (530 personnes employées fin 1966).

Vers le Sud et le Sud-Ouest, la zone d'influence de l'usine de LA JANAIS rencontre comme limites l'importance des distances à parcourir et l'attraction exercée par les usines de Redon et l'usine de tréfilerie établie par Michelin à Vannes en 1963 qui emploie actuellement 750 personnes. Fin 1966, les 4/5^{es} des ouvriers de cet établissement avaient été recrutés dans un rayon de 35 km (soit la distance de Vannes à Malestroit et à Rochefort-en-terre, deux points où s'arrête précisément notre zone) (1).

Mais, du point de vue des critères retenus jusqu'à présent, la situation de l'emploi était à peu près identique au sud-ouest de l'Ille-et-Vilaine, principale zone influencée par l'usine de LA JANAIS et au sud-est où le recrutement a été très faible. L'émigration rurale ne semble pas être inférieure ici (tableau n° 1) ; l'agriculture y prédomine aussi, de même que l'exploitation de petite surface (tableau n° 3). Les distances ne sont pas supérieures. L'importance relative du groupe des travailleurs recrutés par l'usine (ceux ayant moins de 45 ans) y était même plutôt plus élevée en 1962 au recensement démographique, 58 % des actifs agricoles masculins (militaires du contingent inclus) étaient âgés de 15 à 45 ans dans la Région Centrale contre 55 % dans le Pays de Redon (pour les chiffres par canton, voir les tableaux n° 2 et 3, colonne 2).

(1) Par contre, la zone de Ploërmel est sous-industrialisée ; elle ne possède qu'une aciérie employant 250 hommes et une casserie d'oeufs où travaillent 100 personnes. Le recrutement de l'usine de LA JANAIS y a été plus important que dans le canton de Guer, où le camp de Coëtquidan procure un certain nombre d'emplois.

	Actifs agricoles masculins : en % des actifs masculins totaux (1)	Actifs agricoles masculins : % des 15-45 ans (a) (2)	Exploitations de 1 à 10 ha : en % du nombre total des exploitations non spécialisées (3)
- Rennes Sud-Est	35,2	57,6	40,3
- Chateaugiron	45,7	57,5	47,5
- Chateaubourg	56,8	61,6	40,0
- Argentré	66,2	60,1	43,1
- La Guerche	73,0	60,0	39,2
- Retiers	62,5	60,5	32,7
- Janzé	68,5	56,6	46,1
(a) militaires du contingent inclus			

Source des données : I.N.S.E.E., RGP 1962.

Dès lors, il faut supposer que les mutants agricoles de la Centrale s'orientent moins vers les emplois industriels non qualifiés. Par exemple, le nombre de candidats à l'aide aux mutations professionnelles accordée par l'AMPRA y est plus élevé que dans les autres régions d'Ille-et-Vilaine (1). Les travailleurs disposés à quitter l'activité agricole sont moins exigeants dans le Pays de Redon parce qu'ayant au départ un niveau de vie très bas.

2 - Une zone déshéritée

Le Pays de Redon ainsi que les confins Ille-et-Vilaine - Morbihan font partie des régions les plus pauvres de la Bretagne intérieure. L'activité agricole s'y caractérise par des sols peu fertiles, des rendements faibles, des revenus bas. Nous présenterons sur ce point quelques données relatives au seul Pays de Redon ; mais la situation est similaire dans les confins Ille-et-Vilaine - Morbihan (2).

a) - La terre est ingrate et morcelée

Le Pays de Redon possède le 1/3 de la surface totale du département d'Ille-et-Vilaine, mais moins du 1/4 de la surface agricole utile. Aussi, malgré une assez faible densité du peuplement, la SAU par exploitant (12 à 13 hectares) et par actif agricole masculin (de 8 à 10 hectares) est peu élevée.

En outre, les sols sont peu profonds et imperméables (plateaux de schistes et de grès). Ceci se reflète dans les prix des terres qui sont inférieurs de plus de moitié par rapport à ceux de la Région Centrale (tableau n° 4).

Tableau n° 4 - Ille-et-Vilaine : Prix (en F) des terres agricoles en 1967 selon les régions.

	Dominante en terres labourables	Dominante en prairies naturelles
- Région Centrale	8 000	7 200
- Pays de Redon	3 900	3 000

Source : Etudes et Conjoncture, n° 1 de janvier 1967 (page 145)

(1) Selon des relevés que nous avons effectués en janvier 1966 à la Direction régionale de l'AMPRA et portant sur les candidatures masculines présentées à cette date en Ille-et-Vilaine (425), les plus nombreuses émanent de cinq cantons situés au sud-est du département (La Guerche, Argentan, Vitré-Ouest, Retiers et Vitré-Est).

(2) Sauf en ce qui concerne le parcellement des terres.

Non seulement le sol est peu fertile, mais il est parcellé l'extrême. La superficie des parcelles cadastrales varie généralement entre 10 et 20 ares dans le Pays de Redon (moyenne départementale : 39 ares ; moyenne France entière : 42 ares), ce qui correspond à une soixantaine de parcelles pour une exploitation de 10 hectares. C'est dans cette zone que sont effectuées les opérations les plus nombreuses de remembrement. Sur les communes inscrites au programme départemental de remembrement des années 1960 à 1966, 22 font partie de l'aire principale de recrutement de l'usage étudié. Ce remembrement des terres, en réduisant les occasions de travail, rend sans doute certains travailleurs disponibles pour d'autres emplois.

b) Cette libération de main-d'oeuvre est d'autant plus justifiée que celle-ci est peu productive, ainsi que l'atteste la faiblesse des rendements techniques obtenus. Les exploitations agricoles sont surtout orientées vers les productions animales et, en particulier, l'élevage bovin. Or, par comparaison avec la Région Centrale, la densité du bétail (UGBB par hectare) est moindre (de 22 à 46 % ; tableau n° 5) de même que la production laitière par vache et par an (de 32 % ; tableau n° 5).

Tableau n° 5 - Ille-et-Vilaine : Densité du bétail et production de lait par vache selon les régions (exercice 1960-1961) (a)

	Nombre d'UGBB par ha SAU dans les exploitations :						Production laitière moyenne par vache et par an	
	de 5 à 15 ha		de 15 à 25 ha		de plus de 25 ha		Nombre de litres	Indice (Rég. Cent. = 100)
	Nombre	Indice (Rég. Cent. = 100)	Nombre	Indice (Rég. Cent. = 100)	Nombre	Indice (Rég. Cent. = 100)		
Région Centrale	1,24	100	0,98	100	0,87	100	2 800	100
Pays de Redon	0,67	54	0,76	78	0,61	70	1 900	66

(a) S'agissant de données relatives à des exploitations suivies en gestion, il faut considérer que les valeurs absolues sont supérieures aux moyennes de l'ensemble des exploitations de chaque zone.

Source : Centre d'Economie Rurale de Gestion d'Ille-et-Vilaine

c) Comme la surface disponible par travailleur est peu élevée et que les rendements sont bas, les revenus tirés de l'activité agricole ne peuvent être que relativement faibles dans le Pays de Redon.

Le tableau n° 6 présente, pour les exercices 1962 à 1965, le revenu agricole moyen par unité de travail familiale dans les exploitations de moins de 20 hectares (1) suivies en gestion ; sur une base 100 pour l'ensemble du département, l'indice du Pays de Redon est inférieur de 33 % à la moyenne des trois exercices alors que les indices de la Région Centrale (Bassin Rennais et région de Vitré-La Guerche) sont supérieurs d'environ 10 %.

Tableau n° 6 - Ille-et-Vilaine : Variations, selon les régions, du revenu agricole moyen par unité de travail familiale dans les exploitations de moins de 20 hectares.

	Exercice 1962-1963	Exercice 1963-1964	Exercice 1964-1965	Moyen des trois exercices
<u>1) Région Centrale</u>				
-Bassin Rennais				
. Nombre d'exploitations en gestion	21	28	25	
. Indice de revenu	123	102	104	109

-Zone de Vitré - La Guerche				
. Nombre d'exploitations en gestion	36	48	55	
. Indice de revenu	110	117	100	110
<u>2) Pays de Redon</u>				
. Nombre d'exploitations en gestion	17	22	25	
. Indice de revenu	54	66	79	66
<u>3) Ensemble du département</u>				
. Nombre d'exploitations en gestion	98	131	150	
. Indice de revenu	100	100	100	100

Source : Centre d'Economie Rurale et de Gestion d'Ille-et-Vilaine

(1) En 1963 (enquête sur les structures agricoles du Ministère de l'Agriculture), les exploitations de moins de 20 hectares représentent 83,3 % du nombre total des exploitations de l'ensemble du département.

En conclusion, la zone agricole qui a le plus subi l'influence de l'usine de LA JANAIIS est celle où il n'existait aucun pôle proche d'attraction de main-d'oeuvre, et où par ailleurs la population était disposée à accepter des emplois non qualifiés, en raison de son bas niveau de vie. Cet espace fait partie des régions sous-développées de la Bretagne intérieure ; on y utilise encore parfois les boeufs comme moyen de traction. Par ailleurs, la tutelle des hobereaux sur les populations locales restait forte. La plupart de ces cantons étaient inclus dans ce qui fut érigé à une certaine époque en "zone spéciale d'action rurale".

Les conséquences de l'implantation, à proximité d'un tel milieu d'une usine de l'importance de celle de LA JANAIIS, ne pouvaient manquer d'appeler l'attention de divers organismes :

- celle du Commissariat Général du Plan préoccupé par l'aménagement de l'espace ;
- celle de la Station d'Economie Rurale de Rennes, attentive aux relations entre l'évolution agricole et le développement économique global ;
- celle du Centre Régional d'Etudes et de Formation Economique de la Faculté de Droit et de Sciences Economiques de Rennes qui a entrepris d'analyser la diffusion des effets du développement industriel.

Grâce aux moyens mis en oeuvre par ces trois organismes, une enquête par interview a été réalisée en 1966-1967 dont il convient de préciser l'objet.

SECTION II - OBJET DE L'ENQUETE

Notre étude a pour objet de déceler certains effets produits par l'usine de LA JANAIIS sur le secteur agricole et la vie rurale dans la principale zone de recrutement de main-d'oeuvre. En raison du caractère limité de notre enquête, et pour pouvoir situer ses résultats par rapport à ceux constatés en d'autres lieux et d'autres temps, nous présenterons les effets analysés dans divers travaux consacrés aux incidences socio-économiques d'implantations industrielles en milieu rural.

I - LES RESULTATS D'ETUDES ANTERIEURES

Les travaux antérieurs font l'objet d'un compte rendu bibliographique présenté en annexe I. Nous avons analysé quatre études faites Etats-Unis, une réalisée en Allemagne et aux Pays-Bas, cinq effectuées France. Nous essaierons ici de situer les tendances majeures qui s'en dégagent, par rapport aux idées couramment admises en matière de développement économique régional.

INDUSTRIALISATION ET DEVELOPPEMENT.

"Les régions en voie de développement économique se caractérisent le plus souvent par un important secteur agricole et leur enrichissement implique une industrialisation qui se fera grâce à l'emploi de force de travail jusque-là sous-employées dans l'agriculture" (H. KRIER) (1). Les mutations professionnelles agricoles seraient ainsi à la charnière des processus de croissance des régions faiblement développées. La résorption des excédents de main-d'oeuvre agricole, considérée comme nécessaire et rendue possible par le développement industriel, serait de nature à favoriser l'évolution des structures agricoles de production, conformément à un processus de "destruction créatrice". "Les deux mouvements de développement industriel et de réforme des structures agraires doivent progresser ensemble" (R. MARJOLIN) (2). De façon plus générale, et ainsi qu'il est souligné dans le Rapport sur les options du 5^e Plan, il n'existe pas de solution purement agricole aux problèmes agricoles.

Comment se manifeste dans les faits la propagation de la croissance à partir d'un pôle industriel ? Se trouvent concernés, non seulement l'agriculture (au sens large) mais tous les aspects de la vie économique et sociale.

1 - Effets pour l'agriculture

Les diverses incidences possibles peuvent être résumées dans l'énumération suivante :

- mutations professionnelles agricoles et diminution quantitative et qualitative de la population active agricole ;
- libération de surface et variations du nombre des exploitations ;
- variations du prix des terres, du taux des salaires agricoles ;

(1) "Main-d'oeuvre rurale et développement industriel" - OCDE, 1961, page 10.

(2) Déclaration faite en juin 1962 au Congrès de la Confédération Nationale de la Mutualité, de la Coopération et du Crédit Agricole.

- substitution du capital au travail ;
- modifications dans l'orientation des productions liées à l'apparition de débouchés proches ou à la diminution de la main-d'oeuvre agricole ;
- variations des revenus tirés de l'activité agricole, compte tenu des variations de la productivité du travail agricole ;
- revenus des ménages agricoles issus d'une activité non agricole ;
- évolution psycho-sociologique des collectivités agricoles

En ce qui concerne les effets constatés, relevons qu'aucune études analysées ne porte directement sur le prélèvement de travailleurs dans le sein de la population active agricole. Par contre, toutes traitent de ceux qui exercent une double activité industrielle et agricole ; certaines se rapportent aux revenus des non-mutants.

Lorsque l'emploi à l'usine est saisonnier, le travailleur d'origine agricole conserve son activité antérieure et l'exploitation agricole connaît peu de changements (enquêtes dans le sud-est de la Louisiane et dans l'IOWA). L'usine a pour conséquence essentielle d'augmenter les revenus de ceux qu'elle recrute.

Les travaux effectués par V.W. RUTTAN pour la Tennessee Valley cherchent à déterminer comment se propagent les effets de revenu liés au développement industriel. Il apparaît que l'interaction entre industrie et agriculture se manifeste essentiellement par l'intermédiaire du marché du travail. L'augmentation des revenus des ménages agricoles résulte davantage de salaires non agricoles que de l'augmentation de la productivité du travail en agriculture.

En France, l'accent a été mis essentiellement sur l'évolution du nombre et des surfaces des exploitations. Dans la région de Péage de Roussillon, en Lorraine Mosellane, dans l'Aquitaine, l'alternance d'activités est présentée comme un frein à la disparition d'exploitations marginales. Mais, dans la zone de Belfort-Montbéliard, ainsi que dans certaines régions étudiées en Allemagne et aux Pays-Bas, si l'évolution est lente, les exploitations s'agrandissent néanmoins.

En résumé, d'une étude à l'autre, les conséquences apparaissent variables, cela sans doute en fonction de la période considérée, de l'importance du développement industriel, de l'état de la population et des exploitations agricoles lors des implantations. Les effets induits d'un développement industriel ne sont pas toujours aussi favorables qu'on pourrait le penser a priori. Certains effets pervers se manifestent aussi dans les secteurs non agricoles.

2 - Effets généraux

L'usine implantée en milieu rural crée des emplois et des revenus. Elle représente ainsi un frein à l'exode rural (zones étudiées en Allemagne, aux Pays-Bas, dans la vallée du Rhône, en Aquitaine).

Cette fixation de la population locale contribue elle-même au maintien d'une certaine vitalité des communes rurales. On a, en particulier, relevé l'existence d'une prospérité commerciale dans les zones précitées. En Allemagne et aux Pays-Bas, l'accent est mis aussi sur le développement des services collectifs.

Mais qu'en est-il de l'aménagement de l'espace ? Il n'apparaît pas satisfaisant ni en Lorraine Mosellane ni dans la zone de Péage de Rouss

Par rapport à ces divers travaux, et dans la ligne de pensée de V.W. RUTTAN, nous avons orienté notre recherche sur le recrutement de main-d'oeuvre dans le secteur agricole et nous nous sommes efforcés de repérer les principaux effets d'ordre économique et social liés au changement de profession.

II - THEME DE L'ENQUETE

a) Les questions soulevées sont les suivantes :

Quelles sont les catégories de travailleurs agricoles qui sont attirés à l'usine ? L'abandon de l'activité agricole est-il total ou partiel ? S'accompagne-t-il d'un abandon du milieu rural au profit de la ville et spécialement de la grande ville, existe-t-il une évolution dans la localisation des achats de biens de consommation et de services ? Comment sont utilisés les revenus ?

Notre hypothèse centrale peut être formulée comme suit : l'usine stimule les mutations professionnelles agricoles en permettant de limiter la coupure avec le milieu d'origine. Ceci expliquerait le maintien de l'habitat rural qui serait lui-même lié en partie à la continuation d'une activité agricole partielle. L'absence d'urbanisation et la meilleure utilisation des équipements existant dans les bourgs et chefs-lieux de canton en seraient les conséquences.

La recherche des données permettant de répondre aux questions posées et de vérifier l'hypothèse avancée a été faite auprès des personnes les plus directement concernées par l'implantation industrielle : celle qui ont été recrutées au sein de la population active agricole dans la zone importante de recrutement de main-d'oeuvre. La situation de ceux qui ne sont pas entrés à l'usine, l'évolution des exploitations agricoles où aucun travailleur n'est passé à l'usine, n'ont pas été examinées.

b) L'objet de l'étude pose le problème de savoir comment is
les répercussions dues en propre à l'usine.

Ainsi que le relève H. KÖTTER, la méthode consiste à effectuer des comparaisons. Mais les comparaisons dans le temps (avant - après) ne tiennent pas compte des autres facteurs qui peuvent influencer la situation d'une zone définie. Il en est de même pour les comparaisons dans l'espace de régions ou de communes dont certaines se sont industrialisées et d'autres pas, d'exploitations à temps complet et d'exploitations où l'exploitant travaille à l'usine ; en outre, cette démarche risque de ne pas tenir compte de l'hétérogénéité initiale des situations mises en parallèle.

Par ailleurs, l'interdépendance des divers secteurs de l'activité économique rend difficile le repérage des effets induits. Si les salaires distribués par l'usine stimulent l'activité de construction ou l'activité commerciale, et si ces secteurs sont ainsi conduits à recruter du personnel au sein du secteur agricole (mécanisme du multiplicateur d'emploi), ces nouveaux départs peuvent ne pas apparaître comme une conséquence directe de l'implantation industrielle.

Compte tenu de ces difficultés, nous avons seulement cherché à saisir quelles sont, dans le court et le moyen terme (période 1961 à décembre 1967), les influences les moins indirectes de l'usine de LA JANAIS, et à travers le personnel d'origine agricole. En considérant les mutants agricoles et en suivant la chronologie des événements, nous avons essayé d'apprécier deux types de liaisons : les liaisons entre l'implantation industrielle et les mutations professionnelles agricoles et les liaisons entre cette mobilité professionnelle et divers aspects du comportement des mutants : maintien éventuel d'une activité agricole partielle, de l'habitat sur l'exploitation agricole ou en milieu rural, utilisation des revenus et localisation des achats de biens de consommation et de services. Ce faisant, nous avons effectué certaines comparaisons dans le temps en adoptant l'hypothèse de choses égales par ailleurs.

SECTION III - LA POPULATION SOUMISE A L'ENQUETE

La mutation professionnelle agricole se définit le plus souvent comme le passage des catégories socio-professionnelles agricoles aux catégories socio-professionnelles non agricoles. Dans le cas étudié, elle correspond au transfert à l'usine d'actifs travaillant à titre exclusif ou principal dans les exploitations agricoles, c'est-à-dire dans le secteur agricole. De façon plus précise, la population entrant dans le champ de l'enquête est la suivante : personnel (horaire ou mensuel) masculin, d'origine agricole (c'est-à-dire ayant travaillé dans une exploitation agricole) et présent à l'usine (quelle que soit la date d'embauche).

Sont donc exclus de notre investigation : d'une part le personnel féminin d'origine agricole, d'autre part le personnel masculin d'origine agricole qui a quitté l'établissement. Sans doute l'exode agricole des femmes joue-t-il sur un plan global un rôle fondamental dans l'évolution du secteur agricole. Mais, dans le cas présent, nous n'avons considéré que les hommes venus du secteur agricole pour les deux raisons suivantes.

Tout d'abord, le personnel féminin de LA JANAIIS ne représente qu'environ 15 % de l'effectif total de l'usine, et il semblerait qu'il provienne plutôt du milieu non agricole compte tenu de l'état du marché du travail féminin dans la région de Rennes.

Par ailleurs, si l'on se place dans l'optique de l'intensification des mutations professionnelles agricoles, sachant que les femmes quittent en général le secteur agricole beaucoup plus que les hommes, il apparaît qu'il importe surtout de stimuler les départs des hommes. C'est plutôt pour ceux-ci qu'il convient d'analyser les obstacles à la mobilité professionnelle, étant entendu que le degré d'éloignement des offres d'emplois non agricoles représente l'un de ces obstacles.

Après avoir indiqué comment l'échantillon a été constitué et les interviews réalisés, nous examinerons la représentativité du groupe des ouvriers interrogés.

I - CONSTITUTION DE L'ECHANTILLON

De nombreuses démarches ont été effectuées auprès de l'usine ainsi qu'auprès d'administrations pour obtenir une base de sondage permettant un tirage au sort. Elles n'ont pas abouti, bien que notre enquête ait été inscrite au programme des enquêtes publiques à réaliser en 1966, et qu'à ce titre elle entrât dans le champ d'application de la loi du 7 juin 1951 sur le secret statistique. Ces démarches sont présentées dans une note particulière en annexe II, car elles concernent l'important problème de la connaissance statistique des mutations professionnelles agricoles.

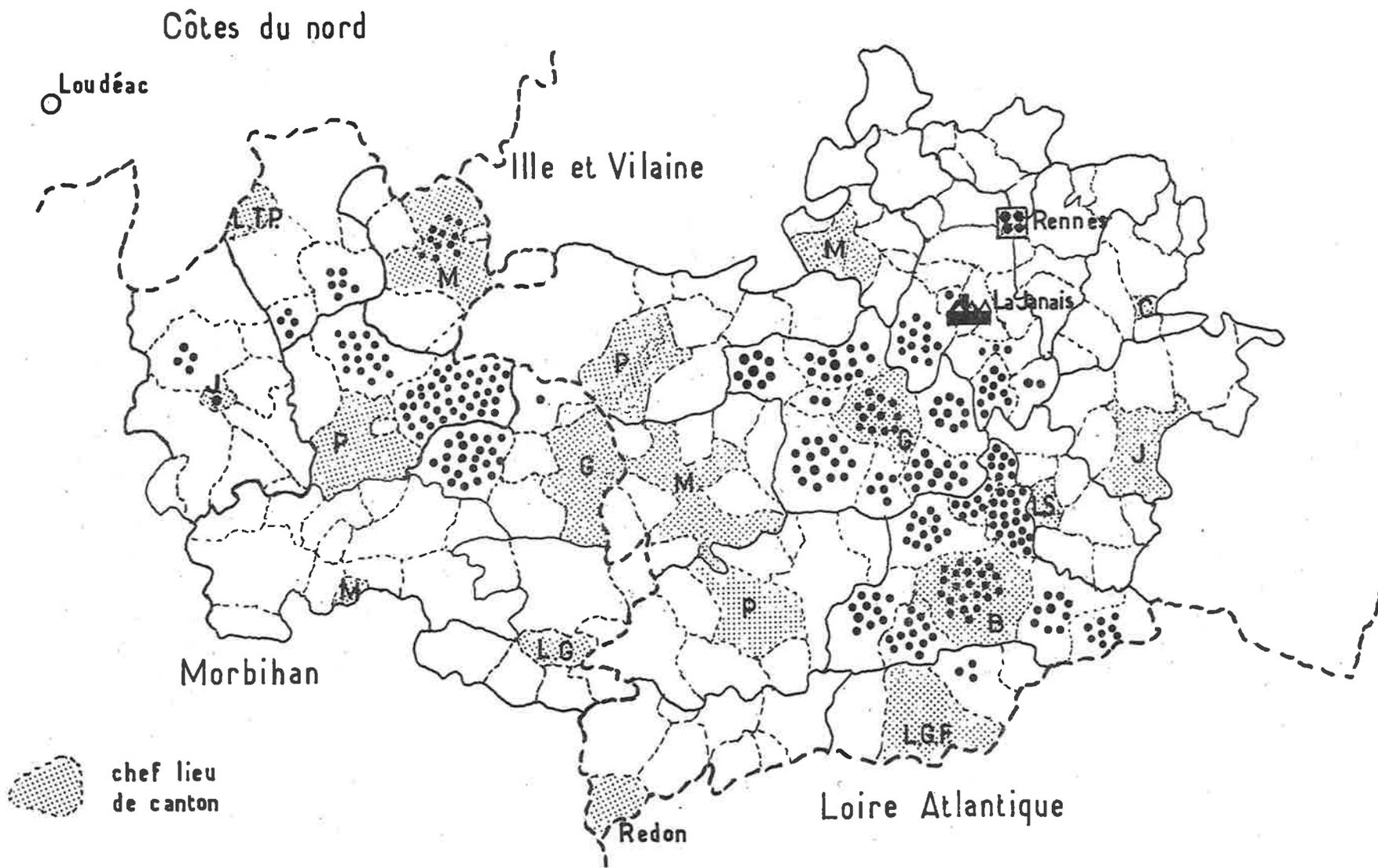
Comme il n'était pas possible d'effectuer un sondage aléatoire environ 350 adresses ont été collectées à l'intérieur de la principale zone de recrutement de main-d'oeuvre. Elles ont été obtenues dans les communes et cantons suivants :

- au sud-ouest de l'Ille-et-Vilaine : dans 4 communes du canton de Rennes Sud-Ouest (Bourgbarre, Bruz, Orgères et St-Erblon), dans les 8 communes du canton de Guichen et les 9 communes du canton de Bain de Bretagne

- dans 7 communes du Morbihan (zones de Ploërmel-Josselin) : A Campénéac, Loyat, Mauron, Guilliers, St-Malo-des-trois-Fontaines et Lanoué

Dans chaque commune les adresses ont été fournies par les autorités locales ; ont été portés sur les listes les ouvriers ayant travaillé dans l'exploitation agricole et originaires de la commune (que l'habitat y ait été conservé ou pas). La localisation du domicile des personnes interviewées est donnée par la figure n° 4.

Fig n° 4 Echantillon des ouvriers d'origine agricole localisation selon le domicile au moment de l'enquête. (effectif par commune)



II - REALISATION DES INTERVIEWS

Le questionnaire utilisé comportait essentiellement des questions de fait. Dans la mesure où nous avons cherché à saisir des opinions, nous avons utilisé des questions fermées. Le nombre de refus de répondre a été assez faible, ainsi que le montre le bilan suivant des interviews :

- nombre d'ouvriers contactés	: 337
- nombre de refus définitifs	: 11
- nombre de questionnaires remplis	: 326
- nombre de questionnaires exploitables	: 323

Le nombre des non-réponses est peu élevé. Enfin, certaines des personnes interrogées ont demandé que les résultats de l'enquête leur soient adressés.

Si la qualité des réponses paraît assez satisfaisante, la représentativité de l'échantillon peut être contestée puisqu'il n'y a pas eu sondeage aléatoire, mais seulement sondage empirique.

III - REPRESENTATIVITE DE L'ECHANTILLON

La vérification de notre hypothèse de départ, à savoir que l'usine proche stimule les mutations professionnelles agricoles repose sur l'analyse de la répartition des ouvriers d'origine agricole selon l'âge lors de la mutation et selon le statut avant l'entrée à l'usine ; nos conclusions seraient erronées si l'échantillon était biaisé de ce point de vue.

Mais le mode de collecte des adresses des personnes interrogées permet de considérer comme vraisemblable la représentativité de l'échantillon. Dans les communes précitées, nous nous sommes efforcés d'obtenir tous les noms de ceux qui ayant une origine agricole travaillaient à l'usine de LA JANAIS. Cette collecte ayant été effectuée dans les zones les plus touchées il est probable que les adresses recueillies fournissent les catégories les plus fréquentes d'ouvriers d'origine agricole travaillant à LA JANAIS (1).

L'analyse de la taille de l'échantillon, de la répartition des ouvriers selon leur ancienneté à l'usine, selon leur localisation par rapport à l'usine et enfin selon leur âge et leur situation familiale au moment de l'enquête, permettra de préciser les caractéristiques du groupe des personnes interrogées.

(1) En outre, les listes d'adresses ont été vérifiées lors des interviews, avec le concours des ouvriers interrogés.

1 - Taille de l'échantillon

Compte tenu de l'effectif total du personnel de l'usine fin 1966, de sa répartition par sexe et par qualification, le nombre des ouvriers non qualifiés serait à cette date de l'ordre de 3 200 à 3 300. Si la plupart des ouvriers d'origine agricole ne sont pas qualifiés (voir infra), la répartition n'est pas exacte. Il semble donc possible d'affirmer que notre échantillon représente environ 15 % du total des ouvriers d'origine agricole de l'usine.

Mais il convient de préciser la nature de l'origine agricole car le passage du secteur agricole à l'usine, tantôt s'est effectué directement (231 cas sur 323, soit 71,5 %), tantôt a comporté une ou plusieurs étapes non agricoles intermédiaires (92 cas, soit 28,5 %). L'importance relative du second type de cheminement semble avoir été sous-estimée ; en effet lors de la collecte des adresses, l'origine agricole a pu être estompée par l'exercice quelquefois ancien d'un emploi non agricole avant l'entrée à LA JANAILS. Mais, par ailleurs, c'est seulement dans le cas du transfert direct du champ à l'usine que celle-ci a une incidence directe sur la population et les exploitations agricoles. Du point de vue de notre analyse, le groupe de ceux qui ont exercé un emploi non agricole avant d'être embauchés à LA JANAILS (que nous appellerons "mutants indirects") présente l'intérêt d'avoir une plus grande ancienneté hors de l'emploi agricole.

2 - Ancienneté à l'usine (1)

Les incidences d'une implantation industrielle étant plus ou moins immédiates, ou plus ou moins retardées, il importe de pouvoir comparer le comportement des ouvriers recrutés à divers moments. Les entrées à l'usine s'échelonnent de 1960 à début 1967 ; du point de vue de l'ancienneté en années révolues, l'effectif des ouvriers interrogés se partage à peu près également entre le groupe des 3 ans et plus (45,8 %) et le groupe des moins de 3 ans (tableaux n° 7 et n° 8). Les comparaisons peuvent même porter sur une période plus longue puisque 43,6 % des mutants indirects ont quitté l'emploi agricole depuis 7 ans et plus (tableau n° 9).

La répartition des ouvriers interrogés selon leur ancienneté à l'usine est-elle conforme à la répartition selon ce même critère de l'effectif des ouvriers d'origine agricole ? Pour répondre à cette question, il aurait fallu que l'usine accepte de nous communiquer ses statistiques d'embauche.

(1) L'ancienneté s'exprime en années révolues au moment de l'interview ; elle a été calculée à partir de la date d'entrée à l'usine. Comme elle inclut éventuellement les années de service militaire, il s'agit plus d'une ancienneté de recrutement, ou ancienneté du départ hors de l'emploi agricole pour les "mutants directs".

Tableau n° 7 - Année d'entrée à l'usine

	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	non précisé	T
Nombre	2	20	63	65	59	70	41	2	1	
%	0,6	6,2	19,5	20,1	18,3	21,7	12,7	0,6	0,3	1

Tableau n° 8 - Ancienneté à l'usine

	6 ans	5 ans	4 ans	3 ans	2 ans	1 an	moins d'1 an	non précisé	To
Nombre	2	22	62	62	60	71	43	1	3
%	0,6	6,8	19,2	19,2	18,6	22,0	13,3	0,3	10
% cumulés	0,6	7,4	26,6	45,8	64,4	86,4	99,7	100 %	

Tableau n° 9 - Ancienneté de la mutation professionnelle

		Moins de 2 ans	2-3 ans	4-5 ans	6-7 ans	8-9 ans	10-15 ans	16 et plus	non précisé	T
1- <u>Mutants directs</u>	Nombre	89	91	49	2	-	-	-	-	
	%	38,5	39,4	21,2	0,9	-	-	-	-	1
2- <u>Mutants indirects</u>	Nombre	4	15	17	15	17	16	7	1	
	%	4,3	16,3	18,4	16,3	18,5	17,5	7,6	1,1	1
3- <u>Ensemble</u>	Nombre	93	106	66	17	17	16	7	1	3
	%	28,8	32,8	20,4	5,3	5,3	4,9	2,2	0,3	1

3 - Localisation au moment de l'embauche

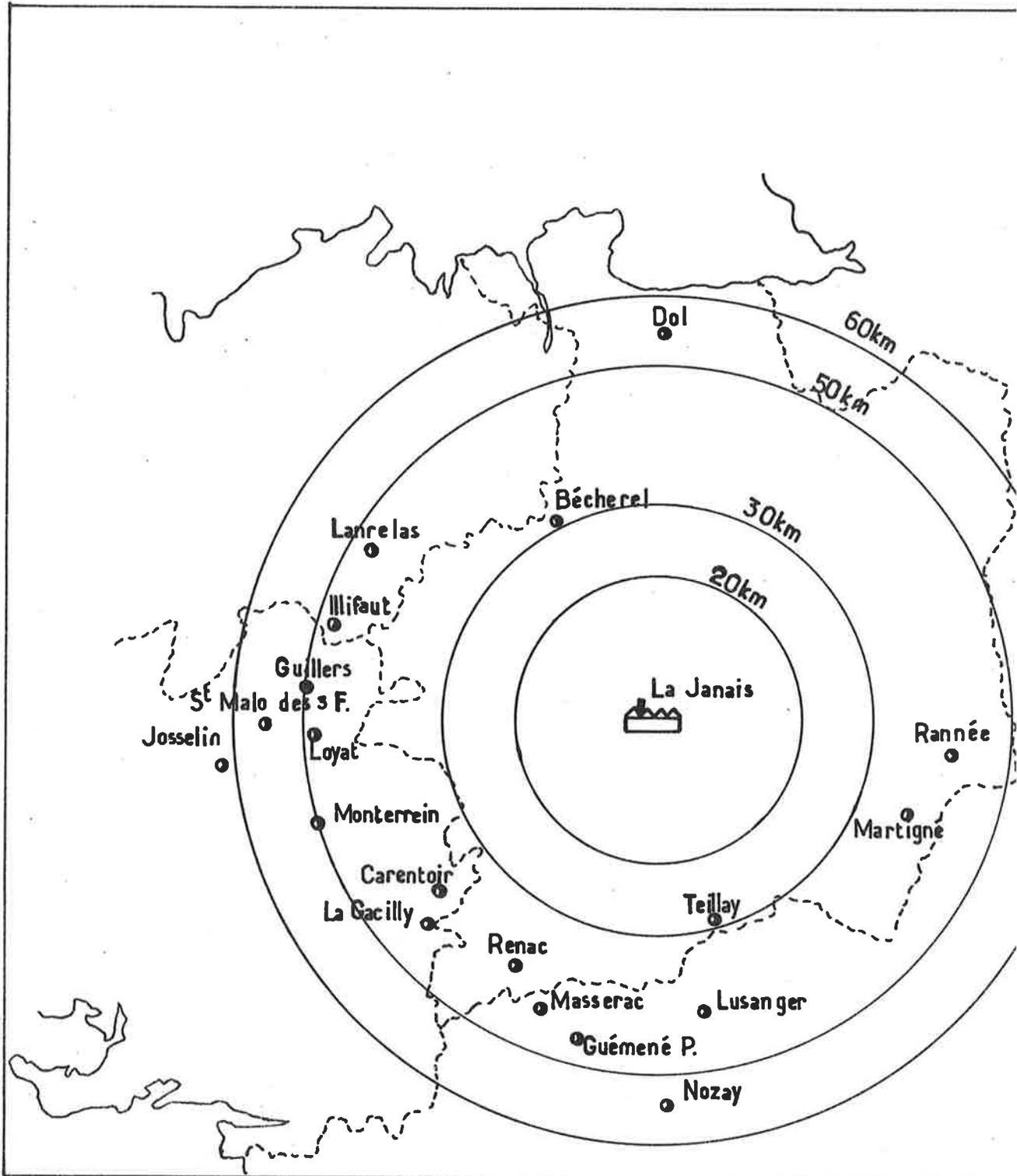
Les adresses ont été recueillies jusqu'à la limite de la zone où se réalise la migration quotidienne de travail : il en a été ainsi spécialement à l'Ouest dans le Morbihan. Actuellement, à plus de 60 km de l'usine, le recrutement ne porte que sur quelques unités par commune. A partir de 70 km, il y a migration définitive ou migration hebdomadaire dans la mesure où la commune ne possède pas une tête de ligne de cars pour le transport du personnel (1) (pour la localisation des têtes de ligne de cars, voir la figure n° 5). 91,6 % des ouvriers interrogés habitaient à moins de 70 km de l'usine au moment du recrutement.

Les ouvriers domiciliés à l'embauche dans la zone du Morbihan représentent le tiers (32,9 %) de l'échantillon. Nous y avons retenu un nombre de cas relativement élevé pour pouvoir faire apparaître ce qui se passe à la limite des zones de migration quotidienne de travail et de migration hebdomadaire ou définitive, étant donné que l'importance de l'aire des trajets quotidiens représente l'une des originalités de l'expérience industrielle analysée.

Ce faisant, nous risquons de surévaluer le poids relatif du groupe des ouvriers d'origine agricole recrutés à 50 km et plus de l'usine. Lors des résultats, il faudra tenir compte de cette éventualité dans la mesure où la distance influence la durée des trajets domicile - embauche et les caractéristiques socio-professionnelles des mutants agricoles.

(1) Ceci apparaît par exemple dans la région de Josselin. Cette commune a la dernière tête de ligne de cars à l'Ouest. Si à Lanouée quelques vaillants font le trajet quotidien en venant prendre le car à Josselin, il n'en est pas de même à Mohon, malgré la tête de ligne située à Saint-Malo-des-3-Fontaines, ni à Ménéac, malgré la tête de ligne située à Guilliers (voir fig. n° 5).

Fig. n° 5 Communes têtes de lignes des cars transportant le personnel de la Janais (1966)



4 - Age et situation familiale au moment de l'enquête (tableaux n° 10 et 11)

Bien que l'usine soit assez récente et que les mutations professionnelles se réalisent le plus souvent assez tôt, l'échantillon n'est pas composé seulement de jeunes. Ceux qui ont plus de 25 ans au moment de l'enquête représentent à peu près les 2/3 des ouvriers interrogés (64,1 %).

La situation familiale apparaît aussi assez différenciée ; les ouvriers mariés sont plus nombreux (52,6 %) que les célibataires. 46 mariages ont eu lieu depuis l'entrée à l'usine, ce qui a pu influencer l'évolution des comportements des mutants concernés.

Tableau n° 10 - Age au moment de l'enquête

	Moins de 20 ans	20 à 24	25 à 29	30 à 34	35 à 39	40 à 44	45 et plus	Total
Nombre	21	95	80	39	40	27	21	323
%	6,5	29,4	24,8	12,1	12,4	8,3	6,5	100

Tableau n° 11 - Situation familiale au moment de l'enquête

	Célibataire	M a r i é						Total	Total
		sans enfant	1 enfant	2	3	4	5 & 6		
Nombre	153	41	40	37	31	11	10	170	323
%	47,4	12,7	12,4	11,4	9,6	3,4	3,1	52,6	100

**
**

On peut établir de façon certaine la représentativité de notre échantillon. Mais l'effectif étudié est de l'ordre de 15 % de l'ensemble du personnel d'origine agricole. En outre, l'hétérogénéité de ses caractéristiques (âge, situation familiale, localisation à l'embauche, ancienneté à l'usine) permet à l'analyse de ne pas se cantonner dans la description des faits mais de proposer aussi des éléments d'explication.

Les résultats observés sont en relation avec la nature de la mutation professionnelle réalisée par les ouvriers d'origine agricole. Il y a changement de métier, d'établissement, de catégorie socio-professionnelle individuelle et pour beaucoup de statut. Mais l'emploi de conversion étant proche (pour les mutants directs et aussi pour les mutants indirects ainsi que nous le préciserons ultérieurement), le passage à l'usine n'implique pas de changement de région, ni même, dans la plupart des cas, de changement de logement donc de catégorie socio-professionnelle du chef de ménage. Dès lors, malgré la mutation professionnelle et l'exercice à titre principal d'un travail en usine, un grand nombre des ouvriers interrogés continuent à faire partie de "l'agriculture", c'est-à-dire en se référant aux distinctions de la Comptabilité Economique

- de la branche agricole, dans la mesure où ils conservent à titre secondaire une activité agricole comme salarié ou pour aider les parents ;
- de la branche et du secteur agricoles, s'ils sont chefs d'exploitation (à temps partiel, à titre secondaire) ;
- de la population des ménages agricoles lorsqu'ils gardent leur domicile d'origine et logent chez leurs parents, exploitants agricoles ou salariés agricoles.

Nous examinerons d'abord les transferts à l'usine des ouvriers d'origine agricole et, à ce titre, nous parlerons de mutations professionnelles ou d'abandon de l'emploi agricole à titre principal (chap. I). Puis nous considérerons leur maintien en milieu rural (chap. II) ainsi que le maintien partiel dans la branche, le secteur et la population agricole (chap. III). Enfin, les incidences que l'usine de LA JANAIS exerce sur les activités non agricoles du milieu environnant par l'intermédiaire des salaires distribués aux ouvriers d'origine agricole, seront analysées dans un dernier chapitre.

CHAPITRE I - L'INTENSIFICATION DES MUTATIONS
PROFESSIONNELLES AGRICOLES

L'objectif premier de l'enquête était d'établir dans quelle mesure la proximité de l'emploi non agricole stimule l'exode agricole.

Pour le vérifier, une première méthode eut consisté à chiffrer l'importance numérique du prélèvement de travailleurs masculins au sein des exploitations agricoles et à la comparer au courant antérieur de mutation professionnelle agricoles dans la zone étudiée en faisant l'hypothèse ceteris paribus. Elle n'a pas été suivie en raison de l'insuffisance des données disponibles pour l'un et l'autre termes de la comparaison (pour les composantes du prélèvement de main-d'oeuvre dans le secteur agricole, voir l'annexe I).

Aussi avons-nous examiné si l'implantation de l'usine ne s'est pas traduite par une mobilisation de catégories de travailleurs agricoles particulièrement inertes. Pour ce faire il n'y a pas d'inconvénient à considérer aussi bien les mutants indirects que les autres. Les premiers ont en effet le plus souvent quitté l'agriculture pour un emploi offert à proximité ainsi qu'en témoignent la nature de la branche de leur premier emploi non agricole et la localisation de leur domicile au moment de l'embauche : 39, 1 % ont travaillé tout d'abord dans le bâtiment et les travaux publics et 22, 1 % dans les industries et commerces agricoles et alimentaires (1), c'est-à-dire dans les secteurs non agricoles prédominants des zones rurales ; par ailleurs 3 seulement des mutants indirects se trouvaient à Paris avant d'entrer à La Janais.

L'analyse des caractéristiques socio-professionnelles des ouvriers d'origine agricole montre qu'une proportion non négligeable de travailleurs qui en raison de leur âge et de leur statut sont généralement inertes, ont abandonné l'emploi agricole pour un emploi non agricole (Sect.I) et cela en devenant ouvriers non qualifiés dans presque la totalité des cas (Sect.II

- (1) Les autres se répartissant comme suit :
- 5,5 % dans les transports,
 - 6,5 % dans une autre usine Citroën,
 - 23,9 % dans d'autres branches,
 - et 2,2 % de non précisé.

SECTION I - CARACTERISTIQUES SOCIO-PROFESSIONNELLES DES OUVRIERS D'ORIGINE AGRICOLE LORS DE LA MUTATION PROFESSIONNELLE

Selon les données générales relatives à la mobilité professionnelle la propension à quitter l'emploi agricole est plus élevée chez les jeunes ainsi que chez les aides-familiaux et les salariés. La population diée est effectivement composée surtout de personnes qui au moment de la tation professionnelle avaient moins de 25 ans (59,8 %) et travaillaient comme salariés ou comme aides-familiaux (82,2 % de ceux qui ont été acti agricoles).

Mais s'agissant de transferts à proximité du domicile d'orig on peut penser à priori que la sélectivité de la mobilité professionnell se trouve moins prononcée parce qu'elle ne se cumule pas avec la sélecti bien connue de la mobilité géographique.

Effectivement l'enquête faite par l'I.N.S.E.E. dans l'ensem de la France sur la mobilité professionnelle entre 1959 et 1964 fait app raître au moins indirectement une telle tendance (1). En effet parmi les hommes qui travaillaient dans la "branche agricole" en 1959 et se sont d gés vers d'autres branches au cours de la période 1959-1964, la proporti de ceux qui sont restés dans leur commune de résidence est un peu plus é vée parmi les 30-45 ans (âge au 1/1/1965) : 62,8 %, que parmi les moins 30 ans : 56,0. Surtout parmi ceux qui ont quitté leur commune de résiden la fréquence de ceux qui ont changé de région de programme est nettement plus faible pour les premiers (10,9 %) que pour les seconds (42,5 %).

Si l'hypothèse de moindre sélectivité était vérifiée dans no cas, notre échantillon devrait comprendre des proportions d'hommes moins jeunes et d'anciens exploitants plus élevées que celles rencontrées dans population des mutants agricoles bretons qu'ils aient ou non réalisé une migration à longue distance et à fortiori dans le groupe des mutants agr coles bretons qui sont partis au loin.

Les données manquent pour effectuer de ce point de vue des c paraisons rigoureuses. Dans l'enquête précitée dont les résultats ne son valables que pour la France entière, le pourcentage d'anciens exploitants s'élève à 18,1 %. Rapprocher ce chiffre de celui de notre échantillon (l ne serait pas significatif puisque cette moyenne nationale recouvre des tuations aussi différentes que celle du Bassin Parisien où presque tous mutants agricoles peuvent changer de métier sur place et celle de l'Ouest où les offres locales d'emplois non agricoles sont limitées.

Les quelques informations qui se rapportent aux mutants agric bretons, permettent de relever les faits suivants. a) Sur 3 415 homm qui à la date du 31 janvier 1967 ont sollicité en Bretagne l'aide accordé

(1) Etudes et Conjoncture n°10 - Octobre 1966 - page 30.

par l'AMPRA, 192 seulement (5,5 %) étaient des chefs d'exploitation. Parmi les 71 anciens exploitants qui ont obtenu cette aide et qui fin février ont commencé à exercer leur première activité non agricole, 1 seul (1,4 %) a quitté la Bretagne contre 111 parmi les 1 205 anciens aides-familiaux (9,2 %). Les 39 bénéficiaires de l'aide de l'AMPRA qui sont partis dans la Région parisienne, sont tous d'anciens aides-familiaux ; 38 avaient moins de 30 ans à la fin de leur stage de formation. b) D'autre part l'enquête effectuée en 1961 par l'INED sur les migrations de Provinciaux vers l'agglomération parisienne (1), comporte 43 cas de Bretons d'origine agricole (2). Aucun d'entre eux n'a quitté l'agriculture après 35 ans ; un seul avait été chef d'exploitation.

Pour les ouvriers d'origine agricole de La Janais, la mutation professionnelle est intervenue après 35 ans dans 14,5 % des cas et rappelle que 17,8 % sont d'anciens exploitants.

Notre hypothèse serait donc confirmée. Mais il convient de préciser davantage quelles catégories de travailleurs d'origine agricole sont attirées à l'usine de La Janais en distinguant l'âge de départ, la situation familiale au moment du départ et le statut dans l'emploi agricole.

1) Age et situation familiale au moment de la mutation professionnelle

La répartition des mutants agricoles selon l'âge de départ est déterminée en partie par les conditions imposées au recrutement par les employeurs non agricoles. A La Janais il existe un âge minimum à l'embauche (18 ans) mais pas d'âge maximum. En fait, les 3/4 (74,4 %) des mutants directs sont entrés à l'usine avant 30 ans et seulement 1,3 % après 45 ans (3); tableau n°12. La fréquence relative des départs avant 30 ans est du même ordre (76,1 %) pour les mutants indirects. Dans l'un et l'autre cas, le mode se situe entre 20 et 24 ans ce qui correspond à la fin du service militaire.

Ces répartitions selon l'âge expliquent celles établies en fonction de la situation familiale au moment du départ. Que l'on considère les mutants directs ou les autres, environ les 3/4 étaient célibataires (tableau n°13). La plupart des mariés avaient 30 ans et plus (72,1 %) ; tableau n°14.

-
- (1) G. POURCHER "Le peuplement de Paris", INED cahier n°43, Paris PUF 1964.
(2) Selon les relevés que l'INED a bien voulu nous laisser effectuer. En raison du faible nombre de cas, les fluctuations d'échantillonnage peuvent être importantes ; tout au moins les résultats peuvent-ils être retenu dans l'attente de données nouvelles venant les infirmer.
(3) Il s'agit d'une confirmation des seuils que nous avons indiqués dans notre note intitulée "Les changements de profession des travailleurs agricoles âgés ; les facteurs d'inertie". Bulletin de Conjoncture Régionale (Région parisienne) 4ème trimestre 1965, pages 257 et suivantes.

Si les 30 ans et plus sont minoritaires, il n'en reste pas moins que leur importance relative représente l'une des originalités du groupe mutants étudiés. Les difficultés de se marier en milieu agricole sont donc parfois comme élément explicatif des départs après cet âge ; elles n'ont peut-être joué qu'assez rarement dans le cas présent puisque ceux qui ont quitté l'activité agricole à 30 ans et plus, étaient le plus souvent mariés (72,

Tableau n°12 - Age au moment de la mutation professionnelle

	- de 15ans	15 à 19	20 à 24	25 à 29	30 à 34	35 à 39	40 à 44	45 et plus	non pré- cisé	T
<u>1) Pour les mutants directs</u>										
Nbre	-	52	89	31	20	23	13	3	-	
%	-	22,5	38,5	13,4	8,7	10,0	5,6	1,3	-	
<u>2) Pour les mutants indirects</u>										
Nbre	5	20	27	18	12	3	5	-	2	
%	5,4	21,7	29,4	19,6	13,0	3,3	5,4	-	2,2	
<u>3) Pour l'ensemble</u>										
Nbre	5	72	116	49	32	26	18	3	2	
%	1,6	22,3	35,9	15,2	9,9	8,0	5,6	0,9	0,6	

Tableau n°13 - Situation familiale au moment de la mutation professionnel

	Céliba- taire	marié sans enfant	marié avec 1 ou 2 enfants	marié avec 3 enfants ou plus	non précisé	Tota
<u>1) Pour les mu- tants directs</u>						
Nbre	173	9	31	17	1	231
%	74,9	3,9	13,4	7,4	0,4	100
<u>2) Pour les mu- tants indirects</u>						
Nbre	68	7	7	10	-	92
%	73,9	7,6	7,6	10,9	-	100
<u>3) Pour l'en- semble</u>						
Nbre	241	16	38	27	1	323
%	74,6	5,0	11,8	8,4	0,2	100

Tableau n°14 - Situation familiale au moment de la mutation en fonction d
l'âge au moment de la mutation

situation familiale au moment de la mutation	âge au moment de la mutation						Total
	moins de 20 ans	20-24	25-29	30-34	35-39	40 et plus	
<u>Célibataire</u>							
Nbre	77	113	30	12	8	1	241
%	32,0	46,9	12,4	5,0	3,3	0,4	100%
<u>marié</u>							
Nbre	-	3	19	19	18	20	79
%	-	3,8	24,1	24,1	22,7	25,3	100%
<u>Total</u>							
Nbre	77	116	49	31	26	21	320
%	24,1	36,2	15,3	9,7	8,1	6,6	100%

2) Statut dans l'emploi agricole

Deux des ouvriers interrogés n'ont pas travaillé eux-mêmes dans une exploitation agricole mais sont enfants d'agriculteurs (les parents travaillent ou ont travaillé dans le secteur agricole) tableau n°15.

La répartition par statut des anciens actifs agricoles (tableau n°15) est fonction de la répartition par statut de l'ensemble de la population susceptible de se convertir (c'est-à-dire ayant de 15 à 45 ans) et du degré de mobilité selon le statut. La structure par statut des actifs agricoles maritimes est connue pour l'année 1962 c'est-à-dire au temps d'origine de l'immigration industrielle. La comparaison avec la composition de l'échantillon par le statut (tableau n°17) montre que les exploitants fournissent une proportion de mutans très inférieure à l'importance relative de leurs effectifs, les aides-familiaux une proportion très supérieure et les salariés une proportion à peu près égale.

La prédominance des aides-familiaux est surtout marquée parmi les travailleurs recrutés directement en agriculture (67,0 %) ; dans ce groupe le pourcentage des exploitants (17,8 %) est plus élevé que celui des salariés agricoles (15,2 %). Mais la fréquence des salariés s'élève chez les mutans indirects (28,6 %). A ce sujet il faut signaler que le nombre des salariés de l'agriculture a tendance à diminuer très vite et cela spécialement en Ille-et-Vilaine. Les effectifs des "salariés agricoles permanents occupés dans les exploitations agricoles et forestières et les entreprises de travaux agricoles" ont baissé entre le 1er janvier 1960 et le 1er janvier 1966 de :

- 37,4 % en Ille-et-Vilaine
- 25,8 % dans le Finistère
- 9,9 % dans le Morbihan
- 7,7 % dans les Côtes-du-Nord (source : Statistique agricole annuelle du Ministère de l'Agriculture).

Tableau n°15 - Nature de l'origine agricole

	Enfant d'agriculteur	Actif agricole	Total
Nbre	2	321	323
%	0,6	99,4	100 %

Tableau n°16 - Statut de ceux qui ont été actifs agricoles

	Salarié	Aide-fam- lial	Chef d'ex- ploitation	Total
<u>1) Pour les mutants directs</u>				
Nbre	35	154	41	230
%	15,2	67,0	17,8	100%
<u>2) Pour les mutants indirects</u>				
Nbre	26	49	16	91
%	28,6	53,8	17,6	100%
<u>3) Pour l'ensemble</u>				
Nbre	61	203	57	321
%	19,0	63,2	17,8	100%

Tableau n°17 - Indices de mobilité professionnelle selon le statut dans l'emploi agricole

	Exploitants	Aides- familiaux	Salariés	Total
(I) "Pays de Redon" et "Bre- tagne centrale" (Ille- et Vilaine et Morbi- han) : structure par statut (en %) <u>des actifs</u> <u>agricoles masculins</u> ayant en 1962 de 15 à 45 ans (a)	41,7	38,3	20,0	100
(II) <u>Ouvriers d'origine</u> <u>agricole</u> : structure par statut en %	17,8	63,2	19,0	100
(III) Indices de mobilité: (II)/(I)	42,6	165	95	

(a) militaires du contingent inclus ; source : INSEE - RGP de 1962

De quelles catégories d'exploitations partent les aides-familiales

Ils viennent aussi nombreux des exploitations de 20 hectares et plus que celles de moins de 10 hectares (tableau n°18). C'est que les premières étaient assez souvent (43,6 %) au moment du départ des exploitations à 3 ou plus 3 travailleurs masculins alors que 95,2 % des secondes n'avaient qu'1 ou 2 travailleurs masculins (tableau n°19). Ainsi les aides familiales mutantes sont tantôt des enfants de famille nombreuse et tantôt des fils de petits exploitants.

Tableau n°18 - Surface (SAU) des exploitations dans lesquelles travaillent les aides-familiales

	1 à 5 ha	5 à 10 ha	10 à 15	15 à 20	20 à 30	30 et plus	non précisé	Total
Nbre	8	36	51	50	31	24	3	203
%	4,0	17,7	25,1	24,6	15,3	11,8	1,5	100 %

Tableau n°19 - Aides-familiales : répartition selon la surface de l'exploitation et le nombre de travailleurs masculins sur l'exploitation

Nbre de travailleurs masculins	Surface		1 à 10 ha		10 à 20 ha		20 ha et plus		Total	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
1 travailleur	11	26,2	12	12,1	3	5,5	26	13,2		
2 travailleurs	29	69,0	63	63,6	28	50,9	120	61,3		
3 et plus	2	4,8	24	24,3	24	43,6	50	25,5		
Total	42	100	99	100	55	100	196	100		

Mais l'échantillon étudié a pour principale particularité de tenir une fraction non négligeable (17,8 % chez les mutants directs et 17 chez les autres) d'anciens chefs d'exploitation (tableau n°20). Tous n'étaient pas exploitants à temps complet (78,9 %)(1). Ils étaient un peu plus fréquemment fermiers (50,9 %) que propriétaires (43,5 %) (2). Aucun n'était membre d'un centre départemental de gestion, ni d'un CETA ; 15,8 % seulement adhéraient aux organisations syndicales agricoles. Enfin la surface (SAU) de exploitation atteignait et dépassait 10 ha dans à peu près la moitié des En dessous de 10 ha les propriétaires sont proportionnellement plus nombreux (18 cas sur 30 soit 60,0 %) alors qu'au delà on trouve surtout des fermiers (19 cas sur 27 soit 70,4 %). Plusieurs fermiers (ainsi que des aides-familiaux de fermiers) sont entrés à l'usine lorsque le bail s'est terminé ; un fermage correspond une certaine insécurité de l'emploi.

Tableau n°20 - Caractéristiques des chefs d'exploitation

	Nbre	%
<u>1) Fonction socio-économique :</u>		
- exploitant à temps complet	45	78,9
- exploitant à temps partiel	12	21,1
- total	57	100 %
<u>2) Mode de faire-valoir :</u>		
- propriétaire	25	43,8
- fermier	29	50,9
- autre	3	5,3
- total	57	100 %
<u>3) Surface de l'exploitation (SAU) :</u>		
- 1 à 5 ha	13	22,8
- 5 à 10	17	29,8
- 10 à 15	12	21,1
- 15 à 20	10	17,5
- 20 et plus	5	8,8
- Total	57	100 %

(1) Les exploitants à temps partiel étant le plus souvent des salariés agricoles (7 cas sur 11).

(2) et (3) En 1963 (source : enquête au 1/10ème du Ministère de l'Agriculture) - 59,4 % des exploitants d'Ille-et-Vilaine et 44,1 % de ceux du Morbihan étaient fermiers.

- 49,6 % des exploitations (de plus de 1 ha) d'Ille-et-Vilaine et 55,4 % celles du Morbihan avaient 10 hectares et plus.

Du point de vue de l'âge de départ et de la situation familiale au moment du départ, les exploitants se distinguent nettement des salariés et aides-familiaux (tableau n°21). Dans 4 cas sur 5 la mutation se fait après 25 ans pour les chefs d'exploitation (par ailleurs 55,5 % de ceux qui sont mariés) alors que 63,9 % des salariés et 73,9 % des aides familiaux ont quitté l'emploi agricole avant 25 ans.

La même opposition se retrouve en ce qui concerne la situation familiale : au moment du départ la plupart des exploitants (82,4 %) sont mariés alors que la majorité des salariés agricoles (77,1 %) et des aides-familiaux (90,1 %) sont célibataires.

Tableau n°21 - Age de départ et situation familiale au moment du départ et le statut dans l'emploi agricole

	Salarié agricole		Aide-familial		Chef d'exploitation		Total	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
<u>1) Répartition selon l'âge de départ</u>								
moins de 20 ans	13	21,3	60	29,6	2(a)	3,6	75	23,5
20 à 24	26	42,6	90	44,3	-	-	116	36,4
25 à 29	8	13,1	32	15,8	9	16,4	49	15,4
30 à 34	5	8,2	17	8,4	10	18,2	32	10,0
35 et plus	9	14,8	4	1,9	34	61,8	47	14,7
Total	61	100	203	100	55	100	319	100
<u>2) Répartition selon la situation familiale au moment du départ</u>								
Célibataire	47	77,1	182	90,1	10	17,6	239	74,7
Marié	14	22,9	20	9,9	47	82,4	81	25,3
Total	61	100	202	100	57	100	320	100

(a) Age de départ d'exploitants à temps partiel

- 3) Les répartitions selon l'âge au moment de la mutation, la situation familiale au moment de la mutation, le statut dans l'emploi agricole, la distance entre le domicile à l'embauche et l'usine varient-elles selon l'âge d'embauche ?

On pourrait penser qu'il existe un ordre chronologique dans les mutations professionnelles et donc dans l'évolution des conséquences de l'implantation industrielle pour le secteur agricole. Partiraient d'abord les jeunes puis les plus âgés, d'abord les célibataires puis les mariés, d'abord les salariés puis les aides-familiaux et les exploitants, d'abord les plus proches de l'usine puis les plus éloignés. Pour vérifier l'exactitude de ce schéma, il faudrait supposer qu'au cours de la période étudiée, la population active agricole au sein de laquelle l'usine recrute des travailleurs, reste homogène. En fait durant une période donnée, une population connaît des entrées et des sorties, sa structure se modifie ; par exemple l'âge minimum requis pour l'embauche ne sera atteint que progressivement. En outre compte tenu de la rotation de la main-d'oeuvre à l'usine, les travailleurs présents dans l'usine à un moment donné ne constituent qu'une fraction plus ou moins petite du total des ouvriers embauchés dans le milieu agricole ; la probabilité d'être recruté par l'usine semble d'autant plus élevée que le recrutement est récent. Enfin les incitations au départ de l'agriculture peuvent varier dans le temps en fonction par exemple de la conjoncture agricole. On ne peut donc prendre qu'une vue partielle de la politique de recrutement compte tenu de ces hypothèses restrictives.

Nous avons néanmoins essayé de déterminer si la répartition des mutants selon divers critères variait en fonction du temps. Cette analyse concerne évidemment que les travailleurs passés directement de l'emploi agricole à l'usine. Les relations entre les dates d'embauche d'une part et d'autre part chacun des critères suivants : âge de départ, situation familiale au moment du départ, statut dans l'emploi agricole, distance entre le domicile à l'embauche et l'usine ont été recherchées en calculant des valeurs du χ^2 par la méthode dite de la table de contingence ; l'hypothèse d'indépendance est rejetée quand la probabilité du dépassement du χ^2 est inférieure à 2 %, elle ne fournissant pas de conclusion formelle quand cette probabilité est supérieure à 2 % tout en restant faible.

Les estimations ont été effectuées à partir des données figurant au tableau n°22. Les résultats sont fournis au tableau n°23.

- La distribution par âge aurait évolué de façon significative au cours de la période étudiée. Mais contrairement à ce qui pouvait être supposé, l'usine a recruté proportionnellement moins de jeunes au début. Les générations nombreuses n'étaient pas arrivées sur le marché du travail au début du fonctionnement de l'usine ; 19,5 % seulement des ouvriers interrogés sont nés en 1945.

- Il n'existe pas de relation entre l'année d'entrée à l'usine et la situation familiale au moment du départ.

- En ce qui concerne le statut dans l'emploi agricole il apparaît que la portée relative des aides familiaux est allée en augmentant et celle des salariés en diminuant compte tenu sans doute de leur rareté croissante. Mais le test ne dégage pas de relation bien établie entre l'année d'embauche et le critère du statut.

- Enfin la distance entre le domicile à l'embauche et l'usine ne sera-t-elle influencée par la date d'entrée dans l'établissement. Dès les premières années l'usine aurait recruté dans la population active agricole proportionnellement autant au loin qu'auprès.

Tableau n°22 - Mutants directs : Age au moment de la mutation, situation familiale au moment de la mutation, statut dans l'emploi agricole, distance entre le domicile à l'embauche et l'usine en fonction de l'année d'entrée à l'usine

	1960-61-62		1963-64		1965-66-67		Total	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
<u>1) Age au moment de la mutation</u>								
- de 20 ans	5	10,0	16	17,2	31	35,2	52	22,2
- 20 - 24	20	40,0	11	44,1	28	31,8	89	38,0
- 25 - 29	10	20,0	10	10,7	11	12,5	31	13,0
- 30 et plus	15	30,0	26	28,0	13	20,5	59	25,0
Total	50	100	93	100	88	100	231	100
<u>2) Situation familiale au moment de la mutation</u>								
- célibataire	34	68,0	70	75,3	69	79,3	173	75,0
- marié	16	32,0	23	24,7	18	20,7	57	24,0
- total	50	100	93	100	87	100	230	100
<u>3) Statut dans l'emploi agricole</u>								
- salarié	14	28,0	14	15,0	7	8,1	35	15,0
- aide familial	29	58,0	58	62,4	67	77,0	154	67,0
- exploitant	7	14,0	21	22,6	13	14,9	41	17,0
- total	50	100	93	100	87	100	230	100
<u>4) Distance entre le domicile à l'embauche et l'usine</u>								
- moins de 20 km	8	16,0	29	31,2	14	15,9	51	22,0
- 20 - 40 km	22	44,0	34	36,6	34	38,6	90	39,0
- 40 à 60 km	14	28,0	18	19,3	24	27,3	56	24,0
- 60 km et plus	6	12,0	12	12,9	16	18,2	34	14,0
Total	50	100	93	100	88	100	231	100

Tableau n°23 - Relation entre année d'entrée à l'usine et quelques critères résultats des tests

Critères	valeur de X^2	Probabilité de dépasser la valeur de X^2
Age au moment de la mutation	15,21	$P < 0,02$
Situation familiale au moment de la mutation	2,73	$0,20 < P < 0,50$
Statut dans l'emploi agricole	10,74	$0,02 < P < 0,05$
Distance entre le domicile à l'embauche et l'usine	7,85	$0,20 < P < 0,50$

Si la distribution dans l'espace n'est pas en relation avec la distribution dans le temps, peut être influence-t-elle la répartition de mutants selon leurs caractéristiques socio-professionnelles.

4) Les répartitions selon l'âge au moment de la mutation, la situation familiale au moment de la mutation, le statut dans l'agriculture sont-elles en relation avec la distance entre le domicile à l'embauche et l'usine ?

Pour les mutants directs l'hypothèse pourrait être faite que la distance domicile-usine est grande plus les catégories peu mobiles sont faiblement représentées.

La valeur du X^2 n'a pas été calculée pour le critère du statut. Les conditions d'application du test n'étant pas réunies. Selon le tableau n°24, la fréquence relative des aides-familiaux augmente avec la distance. Dans 3 cas sur 4 (75,4 %) les exploitants ont été recrutés à moins de 40 km, alors que les pourcentages correspondant sont de 60 % pour les salariés et 57,8% pour les aides familiaux. Dans la mesure où l'échantillon surestime la portée relative du recrutement dans le Morbihan, l'intensification des conditions professionnelles des chefs d'exploitations se trouve quelque peu surestimée.

Pour les deux autres critères, il n'est pas possible d'avancer de façon sûre que les répartitions selon l'âge et la situation familiale se trouvent en relation avec la distance (tableau n°25). Les distances en cause seraient sans doute pas telles que la sélectivité de la mobilité professionnelle se manifeste nettement.

Tableau n°24 - Mutants directs : âge au moment de la mutation, situation familiale au moment de la mutation et statut dans l'emploi agricole en fonction de la distance entre le domicile à l'embauche et l'usine

	- de 20 km		20-40 km		40-60 km		60 km et plus		Total
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	
<u>1) âge au moment de la mutation</u>									
- moins de 20 ans	9	17,7	16	17,8	21	37,5	6	17,7	52
- 20 - 29	27	52,9	51	56,7	24	42,9	18	52,9	120
- 30 et plus	15	29,4	23	25,5	11	19,6	10	29,4	59
Total	51	100	90	100	56	100	34	100	231
<u>2) Situation familiale au moment de la mutation</u>									
- célibataire	37	72,6	70	78,6	40	71,4	26	76,5	173
- marié	14	27,4	19	21,4	16	28,6	8	23,5	57
- total	51	100	89	100	56	100	34	100	230
<u>3) Statut dans l'emploi agricole</u>									
- salarié	12	23,5	9	10,0	9	16,1	5	15,1	35
- aide-familial	29	56,9	60	66,7	40	71,4	25	75,8	154
- exploitant	10	19,6	21	23,3	7	12,5	3	9,1	41
Total	51	100	90	100	56	100	33	100	230

Tableau n°25 - Relation entre la distance domicile à l'embauche - usine
quelques critères : résultats des tests

Critères	valeur de X^2	Probabilité de dépasser la valeur du X^2
Age au moment de la mutation	8,96	$0,20 < P < 0,50$
Situation familiale au moment de la mutation	1,03	$0,50 < P < 0,90$

En conclusion, il semble possible d'affirmer que l'usine décentralisée a intensifié les mutations professionnelles agricoles pour l'ensemble de la période ainsi que de l'espace considérés. Ceci correspond aux hypothèses généralement admises en la matière comme en témoigne la déclaration suivante : "la population susceptible de se déplacer géographiquement est réduite, il s'agit alors de rapprocher des agriculteurs des pôles d'attraction que sont les usines et de déterminer de nouveaux groupes à s'engager dans le secteur industriel" (1).

Mais l'expérience étudiée conduit à faire certaines réserves. D'une part la majorité des ouvriers d'origine agricole de La Janais ont eu l'emploi agricole avant 25 ans et étaient aides-familiaux et salariés agricoles, c'est-à-dire représentaient des catégories relativement mobiles. En outre la firme aurait connu des difficultés de recrutement.

Selon les dirigeants de l'usine le recrutement n'a pas été aussi rapide qu'ils le désiraient (2). Ils estiment que la restructuration des exploitations ne libère la main-d'oeuvre agricole que progressivement. Pour satisfaire leurs besoins en nouveaux travailleurs, ils ont été conduits à recruter un certain nombre d'ouvriers dans des zones éloignées (cf. introduction) bien qu'à des distances plus courtes il existe des actifs agricoles dont le revenu est inférieur au salaire de l'usine et qui sont en âge d'être admis par l'usine.

- (1) G. BARBICHON "Adaptation et formation de la main-d'oeuvre des régions rurales au travail industriel" OCDE, 1962, page 24.
- (2) "L'embauche s'est faite plus lentement que nous aurions voulu, contrairement à ce que l'on attendait par un certain nombre de préjugés répandus par les autorités locales, notamment par les autorités religieuses". Déclaration de M. BERCOT, Président Directeur Général de la Société Citroën, lors d'un exposé fait devant les Cadres Bretons de la Région Parisienne (cycle d'information 1965-66)

S'il y a inertie professionnelle de la part de certaines catégories de travailleurs agricoles, il est malaisé d'en apprécier l'ampleur. Les difficultés de recrutement peuvent être dues à des facteurs autres que le manque de mobilité : rotation de la main-d'oeuvre (1), sévérité du recrutement (sont prises en compte à la fois les aptitudes physiques et la nature des conditions de travail), préférence pour d'autres emplois ou d'autres établissements (cf. Sud-Est de l'Ille-et-Vilaine).

L'inertie serait involontaire pour certains. Pour le préciser il eut été du plus haut intérêt d'avoir communication des statistiques relatives au nombre de candidatures émanant de travailleurs agricoles ainsi qu'à la portée des refus ; il s'agit là de données essentielles pour l'analyse des obstacles aux mutations professionnelles agricoles.

On peut affirmer que dans d'autres cas il y a eu volonté de maintien dans l'emploi agricole, celui-ci étant préféré aux postes d'ouvriers non qualifiés offerts par l'usine(2).

Si la persistance de l'inertie professionnelle face à des possibilités de conversion proches, est certaine, il n'en reste pas moins que le fait le plus important est celui d'un accroissement de la mobilité (sans qu'il soit possible de préciser l'intensité de cette tendance) qui s'est produit au même moment que la nature des emplois offerts était peu attractive (3). Quels sont dès lors les facteurs de cet accroissement ? La situation de l'emploi agricole doit être examinée dans ses divers aspects.

-
- (1) Elle serait relativement importante si tout au moins elle est aussi grande que celle constatée dans l'usine Citroën de la Barre-Thomas ; selon l'enquête effectuée en 1960 pour cet établissement, le rapport des ouvriers partis de 1952 à 1960 aux ouvriers présents en 1960 était de l'ordre de 85 % pour l'effectif masculin d'origine agricole (R. OIZON "Problèmes humains liés aux implantations industrielles récentes en Bretagne", des Lettres de Rennes 1962). On peut rappeler que de façon générale le taux de rotation est plus élevé chez les jeunes travailleurs car ceux-ci ont souvent "essayé" plusieurs emplois avant de trouver celui qui leur convient.
 - (2) Des agriculteurs de la commune d'ANDOUILLE-NEUVILLE (située au Nord de Rennes) interrogés par J. DUBOST (Etude sur le milieu de départ, 1960, ronéoté) vont jusqu'à considérer que les usines Citroën de Rennes sont un "bagne".
 - (3) Mais par ailleurs compte tenu du degré de formation des travailleurs agricoles (cf. infra et compte tenu aussi de l'état actuel de la promotion sociale), seuls des emplois non qualifiés leur sont généralement accessibles ; dès lors seule l'offre de tels emplois (dans l'hypothèse d'un maintien de la promotion sociale) peut intensifier les mutations professionnelles agricoles.

SECTION II - CARACTERISTIQUES DES EMPLOIS OCCUPES PAR LES OUVRIERS D'
AGRICOLE

Il faut considérer non seulement le degré de qualification des postes occupés, mais aussi le niveau relatif de rémunération et le degré de sécurité de l'emploi (1).

Relevons que les emplois offerts par l'usine ont fait l'objet d'une large information sur le plan local, par voie de presse et aussi par des contacts directs, des permanences étant tenues au moins dans les communes de l'Ille-et-Vilaine et du Morbihan.

1) Le degré de qualification

- 95 % des ouvriers d'origine agricole sont O.S. ou manoeuvres
(tableau n°26)

La faiblesse des effectifs ne permet pas de déterminer si le pourcentage des ouvriers qualifiés est significativement plus élevé parmi les mutants indirects. D'autre part l'importance respective des O.S. et des mutants directs n'a pas été précisée dans l'enquête ; mais nous savons par ailleurs que dans l'établissement 99 % des ouvriers non qualifiés sont des O.S. "Ouvriers à connaissances spéciales", telle est l'expression utilisée dans les annonces d'offres d'emplois parues dans le quotidien régional.

(1) La recherche de l'explication de l'intensification des mutations professionnelles agricoles par les caractéristiques des emplois occupés ne peut être effectuée que pour les mutants directs. En fait nous ne pouvons distinguer pas ces derniers des mutants indirects car les conditions de travail et des autres sont similaires.

Tableau n°26 - Qualification des ouvriers d'origine agricole

	Employé	Ouvrier qualifié et contre maître	ouvrier non qualifié	non précisé	T
<u>1) Pour les mutants directs</u>					
Nbre	1	6	224	-	:
%	0,4	2,6	97,0	-	:
<u>2) Pour les mutants indi- rects</u>					
Nbre	1	7	83	1	:
%	1,1	7,6	90,2	1,1	:
<u>3) Pour l'ensemble</u>					
Nbre	2	13	307	1	:
%	0,6	4,0	95,1	0,3	:

De ce point de vue notre enquête ne correspond pas à un cours très particulier des mutations professionnelles agricoles, mais représente un cas du courant type qui conduit les travailleurs agricoles vers les subalternes des usines. Selon l'enquête faite par l'INSEE sur la mobilité professionnelle entre 1959 et 1964 dans l'ensemble national (étude la plus récente et la plus récente sur l'exode agricole masculin en France) 70,4 % mutants agricoles de cette période sont devenus OS et manoeuvres.

Ceci résulte de ce que les travailleurs agricoles quittent l'emploi sans apprendre un nouveau métier (tableaux n°27-28-29) : dans le présent, 8 % seulement des ouvriers ont une formation correspondant au (CAP proprement dit, examen de fin d'apprentissage artisanal ou FPA); par ailleurs sans que dans 24 cas sur 25 il s'agit de personnes qui ont quitté l'agriculture avant 25 ans.

Même la formation agricole est rare. Compte tenu de leur niveau et du degré d'assiduité des élèves, les cours post-scolaires peuvent être assimilés à la catégorie néant ; par ailleurs la catégorie "autre" correspond plus souvent aux cours par correspondance de niveaux divers. On peut donc considérer que 10 % constitue le pourcentage maximum de ceux qui ont eu une formation agricole. Il faut ajouter que même si la formation agricole est fréquente, elle ne serait sans doute d'aucune utilité dans le nouvel em

Tableau n°27 - Formation générale des ouvriers d'origine agricole

	Ecole primaire	BEPC ou équivalent	niveau in- termédiaire entre Ecole primaire et BEPC	non précisé	Total
Nbre	318	2	2	1	
%	98,5	0,6	0,6	0,3	

Tableau n°28 - Formation technique non agricole des ouvriers d'origine agricole

	Néant	CAP ou équiva- lent	FPA bâtiment	FPA métaux	non précisé	Total
Nbre	296	22	3	1	0,3	323
%	91,7	6,8	0,9	0,3	0,3	100

Tableau n°29 - Formation agricole des ouvriers d'origine agricole

	Néant	Cours post-sco- laires	brevet d'appren- tissage agricole	autre	non précisé	Total
Nbre	159	127	25	12	-	323
%	49,2	39,3	7,8	3,7	-	100

- Du travail agricole à la situation d'OS dans la production de grande série

Le mutant agricole se trouve confronté à la grande usine et au travail à la chaîne. La situation de travail de l'ouvrier spécialisé dans la production de grande série a été analysée par G. FRIEDMANN (1). Selon cet auteur le taylorisme et l'organisation scientifique du travail en séparant la pensée de l'exécution ont abouti souvent à l'aliénation du travailleur. Le travail est dépersonnalisé, toujours inachevé et dépourvu de signification. Le sentiment d'aliénation est entretenu par l'obéissance passive, la contrainte, la négation des besoins élémentaires d'indépendance et d'initiative qui sont inhérents à la plupart des individus.

En est-il ainsi pour les OS recrutés par l'usine de La Janais dans le secteur agricole ? (2). Il est difficile de se prononcer, notre enquête n'ayant pas pour objet d'analyser l'adaptation d'ouvriers d'origine agricole au travail industriel. Tout au moins peut-on constater que le mutant agricole habitué au rythme relativement lent de l'agriculture doit se soumettre au chronométrage, acquérir le rythme rapide des cadences de la chaîne et accomplir un travail parcellaire et répétitif. Mais les ouvriers interrogés ont semblé ne pas avoir pris pleinement conscience de leur situation. De façon générale ils se trouveraient encore au stade de l'accoutumance passive et seraient assez rarement syndiqués. Le maintien d'un habitat d'origine souvent dispersé (voir infra) expliquerait en partie cet état de fait.

Il leur a été demandé s'ils considéreraient leur activité non agricole comme définitive ou comme provisoire. Les réponses sont difficiles à interpréter car la question n'a pas toujours été bien comprise et la fréquence des "ne sait pas" est élevée (26,6 %) ; elles ne sont données qu'à titre indicatif. 63,5 % considèrent leur activité non agricole comme définitive (tableau n°30). Le pourcentage est plus élevé : - pour les mutants indirects (73,9 %) que pour les autres (60,1 %) ; - pour les anciens salariés (80,3 %) que pour les anciens aides-familiaux (59,5 %) et les anciens exploitants (61,4 %) - et ceux qui sont à l'usine depuis 4 ans et plus (81,4 %) que pour ceux qui y sont depuis moins de 2 ans (56,2 %).

Certains de ceux qui ont répondu "comme provisoire" ou "ne sait pas" ont exprimé non pas le désir de reprendre l'emploi agricole mais celui de retourner à l'usine. Les intentions de "retour à la terre" n'ont pas pu être saisies de façon précise; les retours effectivement survenus ne sont pas mieux connus. En fait selon diverses autorités locales consultées lors de la collecte des adresses de personnes à interviewer, peu de mutants seraient revenus à l'agriculture. Les quelques cas signalés correspondent soit à des essais très provisoires de travail en usine soit à des retours d'anciens exploitants soit en fait à des accessions à la gestion d'une exploitation de fils d'agriculteur venant à l'usine pour assurer le financement de leurs investissements.

(1) "Le travail en miettes" Paris, Gallimard, 1964.

(2) La question peut être soulevée car le climat social dans les établissements Citroën fait l'objet de controverses qui sont bien connues puisque la presse s'en est fait l'écho.

Tableau n°30 - Réponses à la question "Considérez-vous votre activité non agricole comme définitive"

	comme définitive	comme provisoire	ne sait pas	non précisé	Total
Nbre	205	29	86	3	323
%	63,5	9,0	26,6	0,9	100%

Si les transferts de l'agriculture vers l'usine ont été importants et les retours rares bien que les postes de travail soient peu attractifs quant à leur nature, il en a peut-être été ainsi parce que l'usine offre des avantages de la grande entreprise : des salaires relativement élevés et une plus grande sécurité de l'emploi.

2) La rémunération

"Pour la question d'argent c'est quand même mieux qu'avant" a déclaré un ouvrier d'origine agricole. L'interview ne comportait aucune question sur les salaires ; mais selon des indications recueillies par ailleurs le salaire moyen mensuel d'un ouvrier à la chaîne était d'environ 600 F en 1965, d'environ 700 F fin 1966 (pour une durée hebdomadaire de travail de 46 heures et demie). Ce revenu est non seulement supérieur à celui de l'emploi agricole antérieur mais se trouve souvent plus élevé que celui d'autres emplois non agricoles de la région. Tels sont les résultats des comparaisons suivantes qui portent sur des ordres de grandeur qui ne sont qu'approximatifs du point de vue de l'estimation des disparités de niveau de vie (1).

En 1965, le salaire agricole annuel moyen d'un domestique (de 18 ans) ni nourri, ni logé s'élevait à 5 820 F en Ille-et-Vilaine (sous l'Inspection des Lois Sociales en agriculture). Pour un salarié agricole entré à l'usine à cette époque le gain de revenu était de 26 %. Pour les aides familiaux et les exploitants, l'importance de l'augmentation du revenu est plus difficile à estimer en raison de la rareté de l'information disponible sur les revenus tirés de l'activité agricole, en raison aussi des difficultés de comparaison d'un revenu d'entreprise avec un salaire. Signalons seulement à titre indicatif que parmi les exploitations de moins de 20 hectares suivies

(1) Le salaire du manoeuvre de l'usine est inférieur d'environ 150 F à celui de l'OS ; mais le nombre de manoeuvres est très réduit. Par ailleurs nous ne considérons ni l'intensité de travail qu'implique le taux horaire de l'ouvrier à la chaîne, ni les avantages divers accordés par la firme (repas en cantine à prix faible ...).

Nous verrons ultérieurement que les frais de transport occasionnés par les trajets domicile-usine sont à la charge des ouvriers et viennent donc en déduction du salaire ; mais nous verrons aussi qu'au domicile rural correspond souvent la continuation d'une activité agricole partiellement source d'un complément de revenu en monnaie ou en nature.

en gestion dans le "Pays de Redon" et la "Bretagne Centrale", le pourcent de celles où le "revenu par unité de travail familiale" était inférieur au salaire du début d'un ouvrier de La Janais, s'élevait à 43 % (13 sur 30) l'exercice 1963-1964, et 64 % (23 sur 36) pour l'exercice 1964-65 (1).

Il est difficile aussi d'effectuer une comparaison rigoureuse entre les salaires perçus pour les ouvriers d'origine agricole de La Janais et les salaires obtenus par d'autres mutants agricoles employés dans d'autres entreprises de la région. Nous connaissons seulement les rémunérations de ceux qui ont bénéficié de l'aide de l'AMPRA pour suivre un stage de FPA - bâtiment, et qui 6 mois après ce stage, travaillent en Bretagne (relevés effectués dans les dossiers de l'AMPRA en janvier 1967 ; nombre de cas : 10). Au terme de ce délai, 71 % de ceux qui travaillent chaque semaine 46 heures et plus gagnent moins de 700 F par mois. Ces chiffres tendraient à montrer que le salaire offert par l'usine de La Janais est relativement avantageux par rapport à ce qui peut être obtenu dans la région par un travailleur d'origine agricole (2).

Il faut encore signaler que comme l'établissement recrute par priorité les femmes de ses ouvriers, le ménage peut obtenir un deuxième salaire. Sur 170 ouvriers d'origine agricole qui sont mariés, 22 (13,0 %) ont leurs épouses qui travaillent à l'usine de La Janais.

D'autre part l'établissement offre la sécurité de l'emploi, un avantage essentiel dans une économie en croissance rapide, surtout dans une région où les possibilités de reclassement sont limitées.

3) Sécurité de l'emploi

Si les départs de l'usine sont importants, ils sont le plus souvent volontaires. Par ailleurs il a déjà été signalé que l'usine s'agrandit et qu'elle doit augmenter fortement l'effectif de son personnel d'ici 1970. Surtout elle appartient à un secteur qui sans doute reste sensible aux fluctuations conjoncturelles mais dont l'expansion est soutenue dans le moyen terme par une forte demande. Malgré l'application croissante du progrès technique, le secteur de l'automobile est du type processif et fait partie des industries de transformation où l'emploi augmente ; selon les travaux de la Commission de la Main-d'oeuvre pour le 5^o plan, l'indice des effectifs utilisés s'y établira au niveau 112 en 1970 (base 100 en 1965) contre 104 pour l'ensemble de la population active employée dans le secteur secondaire.

- (1) Comme les exploitations suivies en gestion obtiennent en moyenne des résultats meilleurs que ceux des autres exploitations, les pourcentages indiqués doivent être considérés comme des minima.
- (2) Sans doute les mutants indirects ont-ils quelquefois perdu leur emploi antérieur à la suite de fermeture d'établissements et ont été de ce fait plus ou moins contraints d'entrer à La Janais. Mais certains y sont sans doute venus aussi pour obtenir des salaires supérieurs, les salaires mensuels étant en moyenne de l'ordre de 400 à 450 F à Ploërmel, de 400 à Mauron. Si l'usine représente pour certains un centre de refoulement, elle est pour d'autres un centre d'appel.

Enfin l'établissement étant de grande dimension, lorsque l'âge du travailleur augmente il existe une possibilité de changement d'atelier de reclassement dans des emplois particuliers.

Conclusion

L'examen de la répartition des ouvriers d'origine agricole selon l'âge au moment de la mutation et selon le statut dans l'emploi agricole tend à affirmer, même en supposant qu'il n'y a pas eu d'effets induits (hypothèse manifestement fautive), que l'usine de La Janais a contribué à accélérer l'exode agricole dans sa zone de recrutement de main-d'oeuvre. Cette accélération peut à priori être imputée à deux catégories de facteurs : un effet de firme compte tenu du niveau de salaire et du degré de sécurité de l'emploi et un effet de distance, la proximité de l'emploi étant telle qu'aux difficultés du passage de la terre à l'usine ne viennent pas s'ajouter celles qui provoquent l'adaptation à la vie urbaine et surtout celles qui engendrent une migration à longue distance.

Nous avons examiné les avantages spécifiques offerts par la mutation. Il convient maintenant d'analyser l'effet de distance. Celui-ci est certainement ainsi qu'en témoignent les réponses à la question "Auriez-vous quitté l'agriculture si vous aviez été obligé de partir à Paris pour trouver un emploi agricole ?". Si 35,9 % ont répondu oui (tableau n°31), un plus grand nombre (44,9 %) ont donné une réponse négative. Le test du χ^2 montre que la nature des réponses varie significativement avec l'âge au moment de la mutation et le statut dans l'emploi agricole. La catégorie de ceux qui refusent l'éventualité d'une migration éventuelle vers Paris, contient proportionnellement plus d'ouvriers qui ont quitté l'agriculture après 30 ans et d'ouvriers qui étaient chefs d'exploitation (tableaux n°32 et 33).

Tableau n°31 - Réponses à la question "Auriez-vous quitté l'agriculture si vous aviez été obligé de partir à Paris pour trouver un emploi non agricole ?"

	oui	non	ne sait pas	non précisé	total
Nbre	116	145	60	2	323
%	35,9	44,9	18,6	0,6	100%

Tableau n°32 - Les migrations éventuelles vers Paris en fonction de l'âge au moment de la mutation et du statut dans l'emploi agricole

	oui		non		ne sait pas		Total	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
<u>1) Selon l'âge au moment de la mutation</u>								
- 20 ans	36	31,1	25	17,5	16	26,7	77	20,3
- 20-24	50	43,1	43	30,1	21	35,0	114	30,4
- 25-29	21	18,1	19	13,3	9	23,3	49	13,4
- 30 et plus	9	7,7	56	39,1	14	15,0	79	21,5
- Total	116	100%	143	100%	60	100%	319	87,3
<u>2) Selon le statut dans l'emploi agricole</u>								
- salarié	18	15,6	31	21,4	12	20,3	61	16,6
- aide-familial	89	77,4	73	50,4	39	66,1	201	54,9
- exploitant	8	7,0	41	28,2	8	13,6	57	15,4
- Total	115	100%	145	100%	59	100%	319	87,3

Tableau n°33 - Relations entre les migrations éventuelles vers Paris et quelques critères : résultats des tests

Critère	Valeur du χ^2	Probabilité de dépasser la valeur du χ^2
Age au moment de la mutation	35,87	P < 0,01
Statut dans l'emploi agricole	18,61	P < 0,01

L'effet de distance comporte l'incidence sur la propension à quitter l'emploi agricole d'une part de la possibilité de maintien du domicile d'origine d'autre part de la possibilité de maintien partiel dans la branche, le secteur et (ou) la population agricoles étant entendu par ailleurs qu'il peut y avoir une relation entre ces 2 types de maintien.

CHAPITRE II - LE MAINTIEN DU DOMICILE RURAL

Sur 323 ouvriers interrogés, 305 (94,5 %) étaient domiciliés dans une commune rurale au moment du recrutement ; 306 (94,7 %) le sont au moment de l'enquête (tableau n°34). Dès lors pour beaucoup les migrations quotidiennes de travail sont de durée élevée. La fréquence du maintien dans le milieu d'origine ou tant au moins dans le milieu rural s'explique par certaines caractéristiques des ouvriers concernés (1).

SECTION I - L'ABSENCE D'URBANISATION

Les migrations quand elles se sont produites, se sont plutôt orientées vers des communes rurales que vers des communes urbaines. A l'intérieur de l'aire étudiée les domiciles ont été assez rarement rapprochés de l'usine. De ce double point de vue l'expérience présente une originalité certaine.

1) Les migrations vers les communes rurales

- Ceux qui habitaient une commune rurale au moment de l'embauche (que nous appellerons les "ruraux d'origine") s'y sont maintenus dans 86,9 % des cas. Dans la mesure où ils ont quitté leur domicile initial, ils se sont installés plutôt dans une autre commune rurale (10,5 % contre 2,6 % dans une commune urbaine). Enfin ceux qui sont passés de la ville à la campagne (9 %) ont été plus nombreux que ceux qui sont venus de la campagne à la ville (8 %).

(1) Ces divers points méritaient d'autant plus d'être développés dans cette enquête que la crise du logement et spécialement du logement social est généralement considérée comme un obstacle à toute forme de mobilité.

L'attraction de la grande ville (Rennes) est minime, tout au moins pour le personnel ouvrier d'origine agricole originaire de la principale zone de recrutement ; 1,3 % y résident à l'enquête. Mais pour les ouvriers recrutés au-delà de 70-80 km, il y a nécessairement habitat à proximité de l'usine au moins durant la semaine (1). Surtout, les cadres, techniciens et agents de maîtrise habitent le plus souvent à Rennes et dans les environs proches (2)

Tableau n°34 - Répartition des domiciles selon la catégorie de commune

	Commune rurale	Rennes	Paris	Autre commune urbaine	Total
1) <u>Au moment du recrutement</u>					
Nbre	305	2	3	13	323
%	94,5	0,6	0,9	4,0	100
2) <u>Au moment de l'enquête</u>					
Nbre	306	4	-	13	323
%	94,7	1,3	-	4,0	100

Tableau n°35 - Pour les "ruraux d'origine", répartition des domiciles selon la catégorie de commune au moment de l'enquête

	Même commune rurale	Autre commune rurale	Rennes	Autre commune urbaine	Total
Nbre	265	32	3	5	305
%	86,9	10,5	1,0	1,6	100

- (1) L'usine possède 2 centres d'hébergement pouvant accueillir 500 personnes
- (2) Le dernier recensement démographique donne la répartition par commune de résidence, des migrants alternants (journaliers ou hebdomadaires) vers Chartres de Bretagne en mars 1962 donc au début du fonctionnement de l'usine : sur 1 942 hommes (bâtiment exclus mais sans que l'usine de La Janais soit isolée), 1 017 sont domiciliés à Rennes.

- La relative stabilité de l'habitat initial pour les ouvriers d'origine agricole s'accompagne d'un maintien de l'éloignement

Au moment de l'embauche la moitié des ouvriers interrogés se trouvaient à plus de 30 km de l'usine. Malgré l'importance de cet éloignement les rapprochements ont été assez rares, puisque 9,5 % seulement ont déclaré habiter plus près de La Janais qu'au moment du recrutement (1). Les diagrammes qui donnent les répartitions selon la distance entre le domicile à l'embauche et l'usine d'une part et d'autre part entre le domicile au moment de l'enquête et l'usine, se chevauchent presque (fig. n°6). Les fréquences ont légèrement augmenté en deçà de 20 km et légèrement diminué au delà. La proportion de ceux qui habitent à moins de 30 km, est passée de 50,5 % à 54,5 %.

2) Originalité de l'expérience

Les prévisions relatives aux changements de domicile ont été infirmées (2). Il s'agit bien en effet d'une situation qui apparaît nouvelle quand on la compare avec ce qui s'est passé dans la région ou hors de la région dans d'autres cas d'implantations industrielles en milieu rural.

- Comparaison dans la région

L'étude réalisée en 1960 sur les ouvriers horaires de l'établissement de Rennes-La Barre-Thomas montre qu'il y a eu cheminement géographique vers la grande ville (3). 81 % du personnel horaire masculin étaient domiciliés à Rennes ou dans un rayon de 10 km en 1960 contre 37 % au moment de l'embauche alors que 35,4 % des ouvriers avaient été recrutés au-delà de 25 km, 1,7 % seulement continuaient à y résider.

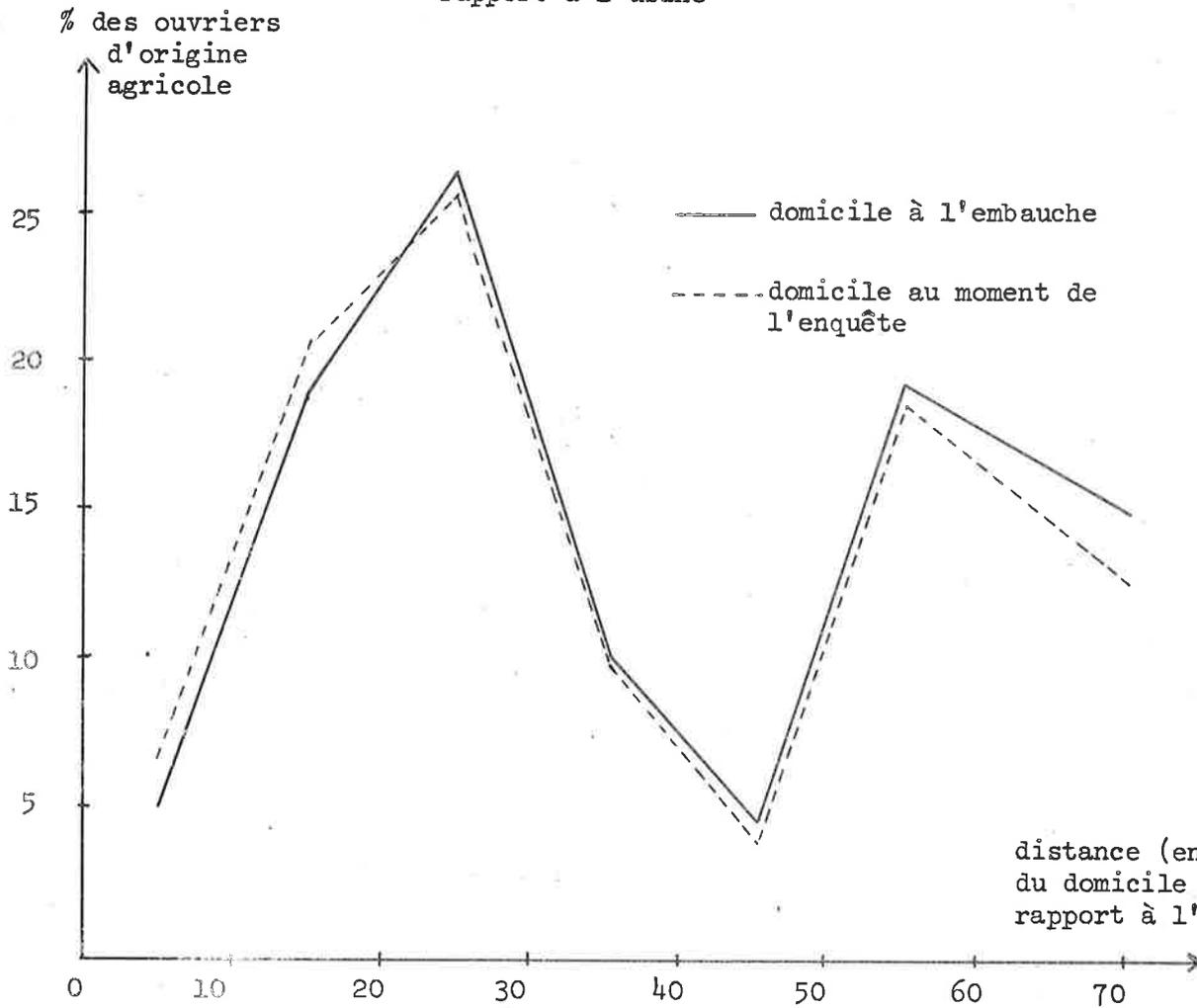
Selon un autre exemple relatif à l'usine implantée par Michelin à Vannes en 1963, il apparaît que 53 % des ouvriers (la plupart masculins) domiciliés fin 1965 en deçà de moins de 10 km de l'établissement contre 32 % à l'embauche. Au delà de 30 km les pourcentages passent de 25,6 à 4,3 % (fig. n°7).

(1) Certains se sont rapprochés en restant dans la même commune, d'autres en changeant de commune. Dans 27 cas sur 50 (54 %) le changement de commune s'est accompagné d'un rapprochement.

(2) Par exemple on trouve dans la Vie Bretonne de novembre 1961 la déclaration suivante : "La main-d'oeuvre tendra à se rapprocher de l'usine et quittera les communes rurales" (page 30).

(3) R. OIZON opus cité.

Figure n°6 - Usine de La Janais : Répartition des ouvriers d'origine agricole selon la distance de leur domicile rapport à l'usine



Domicile à l'embauche

	-10	10-20	20-30	30-40	40-50	50-60	60 et plus	Total
Nbre	17	61	85	34	15	63	48	323
%	5,3	18,9	26,3	10,5	4,6	19,5	14,9	100 %

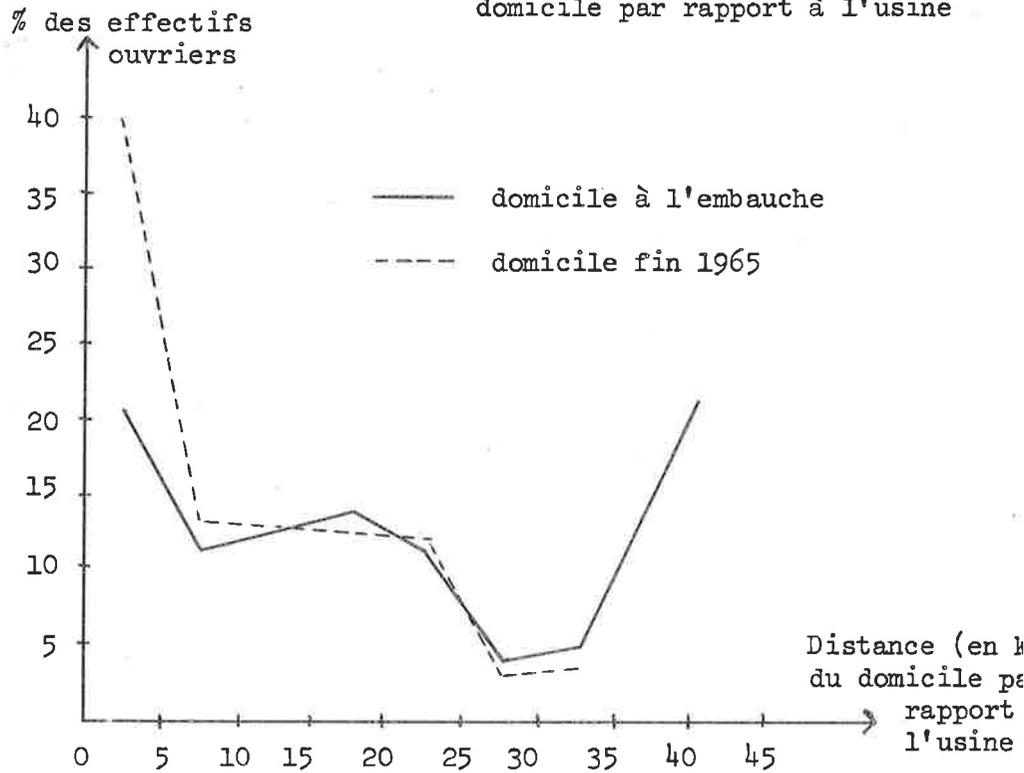
Domicile au moment de l'enquête

Nbre	22	70	84	32	13	61	41	323
%	6,9	21,6	26,0	9,9	4,0	18,9	12,7	100 %

Variation

Nbre	+5	+9	-1	-2	-2	-2	-7
%	+1,6	+2,7	-0,3	-0,6	-0,6	-0,6	-2,2

Figure n°7 - Usine de Vannes : Répartition des effectifs ouvriers selon la distance de domicile par rapport à l'usine



Domicile à l'embauche

Nbre	136	76	82	89	77	26	31	136	653
%	20,8	11,6	12,6	13,6	11,8	4,0	4,8	20,8	100

Domicile fin 1965

Nbre	261	89	88	87	80	20	28	-	653
%	40,0	13,5	13,4	13,3	12,2	3,3	4,3	-	100

Variation

Nbre	+125	+13	+ 6	-2	+3	-6	-3	- 136
%	+19,2	+1,9	+0,8	-0,3	+0,4	-0,7	-0,5	- 20,8

Dans l'un et l'autre cas les données fournies ne concernent pas seulement les ouvriers d'origine agricole mais l'ensemble des ouvriers. Mais comme au moins la moitié de ceux-ci sont d'anciens travailleurs agricoles que les migrations sont très massives alors même que les domiciles à l'embauche n'étaient pas toujours très éloignés, on peut estimer qu'elles ont été au moins en partie le fait du personnel d'origine agricole.

Enfin selon une enquête effectuée en 1962 sur des ouvriers d'origine agricole travaillant à Rennes (1), parmi les enquêtés habitant la campagne, seulement 11 % étaient domiciliés à plus de 30 km de leur lieu de travail.

- Comparaison hors région

Une étude récente (2) signale qu'en pays de plaine les distances entre le domicile et l'usine peuvent être considérables (65 km pour les usines Peugeot de Sochaux - Montbéliard, 80 km pour les usines Berliet de Vénissieux). Mais dans les exemples choisis la fréquence de l'éloignement semble moins importante, tout au moins si l'on considère la répartition en mai 1959 des salariés transportés en car par Peugeot (tableau n°36) ; 90,8 % d'entre eux se trouvent à moins de 30 km (à vol d'oiseau) de Sochaux.

Tableau n°36 - Répartition selon la distance (à vol d'oiseau) par rapport à Sochaux des salariés transportés en car par la Société Peugeot

	- de 10 km	10 à 20 km	20 à 30 km	30 à 40 km	40 km et plus	Total
Nbre	3 540	2 430	1 750	630	150	8 500
%	41,6	28,6	20,6	7,4	1,8	100
% cumulés		70,2	90,8	98,2	100	

Source : M. CHEVALIER "Ouvriers-paysans et migrations quotidiennes dans la région de Belfort-Montbéliard" in Revue Economique du Centre-Est juillet 1960 p.23 à 31.

Ayant constaté que contrairement à ce qui se passe par ailleurs les ouvriers d'origine agricole de La Janais se maintiennent en milieu rural à des distances relativement éloignées, il importe de rechercher les facteurs explicatifs et les conséquences de ce comportement.

(1) C.R.E.F.E. "L'adaptation au travail industriel de la main-d'oeuvre masculine d'origine agricole" in Bulletin de Conjoncture Régionale (Rennes 3ème trimestre 1966 - pp.183 -215 (p. 198).

(2) A. CHATELAIN "Les migrations quotidiennes de travail dans les régions françaises hors de l'agglomération parisienne" in Revue Economique n° sept. 1963 p.657 à 694.

Dans la région de Montbéliard le peuplement est faible ce qui oblige les usines à aller chercher très loin leur main-d'oeuvre.

SECTION II - LES CONSEQUENCES DU MAINTIEN

La migration quotidienne de travail remplace l'exode rural.

1) La fixation de la population rurale

Le courant favorable aux communes rurales représente un certain frein à l'émigration relevée en introduction. Sans doute certains des travailleurs étudiés seraient-ils restés dans l'emploi agricole et donc dans leur canton si l'usine n'était pas venue leur offrir à proximité une possibilité de conversion. Mais d'autres auraient de toute façon quitté et l'emploi agricole et leur commune. Dès lors l'usine contribue au maintien du peuplement local. Le peuplement en voie de déclin depuis un maximum atteint à la fin du 19ème siècle ou au plus tard au début du 20ème siècle ; par rapport à 1876, la diminution du nombre d'habitants s'élève entre 20% et 40 % dans les cantons de l'espace étudié (exception faite des cantons proches de Rennes ou possédant une petite ville : Rennes Sud-Ouest et Mordelles, Ploërmel et Guer). L'établissement La Janais ralentit surtout les départs des jeunes dans des zones dont l'équilibre démographique s'est progressivement dégradé ainsi qu'en témoigne l'excédent du canton de Mauron où les décès ont été supérieurs aux naissances en 1963.

Cette fixation partielle de la population locale ne s'accompagne pas pour la catégorie de personnel étudié, que d'assez faibles flux intercommunaux, intercantonnaires ou interdépartementaux dans l'aire considérée (tableau n° 1). Ces migrations sont favorables à l'Ille-et-Vilaine (sortie : 0, entrées : soit plus 9 contre 2 entrées et 6 sorties pour le Morbihan soit moins 4) spécialement au canton de Rennes-Sud-Ouest (gain net de 5, contre 2 pour le canton de Guichen et 0 pour celui de Bain de Bretagne).

L'Ille-et-Vilaine bénéficie aussi d'apports d'éléments recrutés hors de la Bretagne. Ceux qui reviennent de Paris sont peut-être peu nombreux dans les catégories de personnel étudiées (3 cas parmi les ouvriers intercommunaux). Mais par ailleurs l'usine contribuerait à freiner non seulement l'exode rural mais l'émigration bretonne. Sans doute faut-il aussi rappeler à ce sujet que grand nombre n'auraient pas quitté l'emploi agricole s'il avait fallu partir à Paris (cf. supra) ; mais certains acceptaient cette éventualité. Les cantons de l'Ille-et-Vilaine et Morbihan représentent une importante zone d'émigration vers la capitale ; selon une enquête faite en 1962, sur 100 garçons nés en milieu agricole entre 1931 et 1935 dans le canton de La Gacilly, 40 se trouvaient à cette date dans la région parisienne (1). Dans de telles zones l'établissement de La Janais offre une alternative aux départs lointains.

(1) Station d'Economie Rurale de Rennes "Structures des exploitations agricoles et perspectives d'évolution dans quatre cantons du Morbihan" Ronéoté Fasc. I pages 13 et suivantes.

Tableau n°37 - Migrations intercantoniales et interdépartementales

	Effectif initial	Sorties	Entrées	Effectif final	Varia- net
<u>1) Ille-et-Vilaine :</u>					
- canton de Rennes Sud- Ouest	23	2	7	28	+
- canton de Guichen	75	4	6	77	+
- canton de Bain	108	5	5	108	
- autres	6	6	8	8	+
dont Rennes	2	2	4	4	+
- Total	212	0	9	221	+
<u>2) Morbihan</u>	106	6	2	102	-
<u>3) Autres</u>	5	5	0	0	-

Mais l'hypothèse a été émise que si "la décentralisation industrielle va au devant de l'exode rural" dans un premier temps, dans un second temps "il se peut que le mouvement centrifuge du travail accélère en fait le mouvement centripète de la main-d'oeuvre plutôt qu'il ne l'endigüe" (1). Disposant d'aucune donnée précise sur ceux qui ont quitté l'usine, nous ne sommes pas en mesure de vérifier cette opinion. Tout au moins savons-nous qu'une large fraction des ouvriers interrogés manifeste un attachement à la région.

Une autre conséquence du maintien en zone rurale, qui intéresse cette fois les individus eux-mêmes, consiste dans la nécessité de réaliser quotidiennement le trajet domicile-usine.

2) Les migrations quotidiennes de travail

Seront examinées successivement la durée du trajet et les conditions de transport.

- La durée du trajet

Pour estimer cette durée, la question suivante était posée : "bien de temps s'écoule entre le moment où vous quittez votre domicile et où vous commencez à travailler ?". Les chiffres obtenus incluent donc non seulement le temps du transport proprement dit mais les délais d'attente. Ces délais peuvent être importants car l'habitat est plutôt dispersé (79,6 % vivent en dehors d'un bourg ou d'une agglomération, 59,2 % à 2 km et plus d'un bourg ou d'une agglomération) et le mode de transport le plus souvent utilisé est collectif (autocar dans 59,4 % des cas ; cf. infra).

La répartition selon le temps de parcours ainsi conçu qui a été obtenue pour l'échantillon, ne peut être considérée comme représentative de la répartition de la durée des migrations quotidiennes pour l'ensemble des ouvriers d'origine agricole comme il a été signalé précédemment. Une certaine fraction de ces ouvriers a été recrutée au delà de 70 km et est venue s'installer dans les centres d'hébergement de l'usine ou à proximité de l'établissement. Nos données sous-estiment les temps les plus courts. Mais elles semblent valables pour les ouvriers qui ont été recrutés en agriculture dans un rayon de 70 km puisque dans cette zone les ouvriers ne se sont généralement pas rapprochés de l'usine.

Les résultats ont été présentés en fonction de la distance entre le domicile au moment de l'enquête et l'usine (tableau n°38). Les durées habituelles (aller et retour) les plus fréquentes sont de :

- 1 à 2 heures pour ceux qui habitent à moins de 30 km (118 cas sur 1 000 soit 67,1 %),

(1) A. SARTON "Le marché du travail" Paris, 1963, Editions de l'Entreprise Moderne (page 31).

- 2 à 3 heures pour ceux qui habitent de 30 à 60 km (73 cas sur 106 soit 68,8 %),
- 3 à 4 heures pour ceux qui habitent à 60 km et plus (28 cas sur 41 soit 68,3 %).

Compte tenu de l'importance respective des effectifs dans les zones, le trajet aller et retour dure le plus souvent entre 1 heure et 2 (39,9 % des cas). Il dépasse 2 heures pour tous ceux qui habitent dans le bihan ; ces derniers font de 100 à 150 km chaque jour de travail.

Les durées apparaissent généralement élevées puisque seulement 12,7 % des effectifs ont un temps quotidien de parcours inférieur à 1 heure temps qui est souvent considéré comme un seuil maximum (1). Dans 10 cas la migration va jusqu'à atteindre et dépasser 4 heures.

Si à la durée des déplacements on ajoute le temps de présence à l'usine (2) pour obtenir le temps d'absence en dehors du domicile pour de travail, il apparaît que ce dernier s'élève le plus souvent à :

- 9 h 40 / 10 h 40 pour ceux domiciliés à moins de 30 km ;
- 10 h 40 / 11 h 40 pour ceux domiciliés entre 30 et 60 km ;
- 11 h 40 / 12 h 40 pour ceux domiciliés à 60 km et plus.

Les longues absences affectent presque autant les mariés que célibataires. Si une moindre proportion d'ouvriers mariés pratiquent des jets journaliers de 2 heures et plus, les écarts sont faibles (tableau n°

(1) Voir par exemple "Réflexions pour 1985" page 173. Les dirigeants de la firme estiment quant à eux que le seuil limite est d'1 heure dans tous les sens ; en fait, un temps supérieur est pratiqué par 92,5 % des ouvriers d'origine agricole qui habitent au delà de 30 km de l'usine.

(2) arrêts pour repas (40 minutes) compris. Les horaires alternent chaque semaine ; nous avons retenu le temps passé à l'usine lorsque les ouvriers travaillent 6 jours et non pas 5 par semaine, c'est-à-dire le temps maximum pour une durée hebdomadaire du travail de l'ordre de 47 h.

Tableau n°38 - Trajet domicile-usine : durée journalière (aller et retour)
en fonction de la distance

	10 à 30 mi- nutes	30 à 60 mn	1 h à 2 h	2 h à 3 h	3 h à 4 h	4 h et plus
<u>1) Pour ceux qui sont situés à moins de 30 km de l'usine</u>						
Nbre	2	39	118	17	-	-
%	1,1	22,1	67,1	9,7	-	-
<u>2) Pour ceux qui sont situés entre 30 et 60 km</u>						
Nbre	-	-	11	73	22	-
%	-	-	10,4	68,8	20,8	-
<u>3) Pour ceux qui sont situés au delà de 60 km</u>						
Nbre	-	-	-	3	28	10
%	-	-	-	7,3	68,3	24,4
<u>4) Ensemble</u>						
Nbre	2	39	129	93	50	10
%	0,6	12,1	39,9	28,8	15,5	3,1
% cumulés		12,7	52,6	81,4	96,9	100

Tableau n°39 - Trajet domicile-usine : durée journalière (aller et retour selon la situation familiale

	- d'1 heure	1 h à 2 h	2 à 3 h	3 h et plus	Total
<u>1) Célibataires</u>					
Nbre	21	51	50	31	153
%	13,7	33,3	32,7	20,3	100
<u>2) Mariés sans enfant</u>					
Nbre	7	19	9	6	41
%	17,1	46,3	22,0	14,6	100
<u>3) Mariés avec 1-2 enfants</u>					
Nbre	4	39	19	15	77
%	5,2	50,6	24,7	19,5	100
<u>4) Mariés avec 3 enfants et plus</u>					
Nbre	9	20	15	8	52
%	17,3	38,5	28,8	15,4	100
<u>5) Total</u>					
Nbre	41	129	93	60	323
%	12,7	39,9	28,8	18,6	100

Ces longs trajets sont-ils en même temps fatigants et coûteux

- Les conditions de transport

Voiture et autocar représentent les deux principaux modes de transport (tableau n°40). En aucun cas les frais ne sont pris en charge par l'entreprise, contrairement à ce qui se fait dans d'autres établissements.

En deçà de 30 km, les trajets se font le plus souvent (63 % de cas) en voiture. Dans 2 cas sur 3, celle-ci est utilisée par plusieurs ce qui réduit le coût.

Au delà de 30 km c'est-à-dire au delà d'un trajet aller-retour de 2 heures, le car constitue le moyen de transport presque exclusif (96,6 % de cas) sinon unique (pour les ouvriers du Morbihan). Il évite la fatigue de conduite. Le coût s'élève à environ 3,5 centimes par kilomètre soit une dépense mensuelle comprise entre 46 et 92 F pour ceux qui sont situés entre 30 et 60 km et de 92 F et plus au delà de 60 km.

Tableau n°40 - Principal moyen de transport en fonction de la distance

	bicy- clette	vélo- moteur	auto- car	train	voiture person- nelle	voiture d'un autre	voiture person- nelle et voi- ture d'un au- tre
<u>1) Pour ceux qui sont situés à moins de 30 km</u>							
Nbre	2	10	50	3	37	40	34
%	1,1	5,7	28,4	1,7	21,1	22,7	19,3
<u>2) Pour ceux qui sont situés entre 30 et 60 km</u>							
Nbre	-	-	101	2	-	1	2
%	-	-	95,3	1,9	-	0,9	1,9
<u>3) Pour ceux qui sont situés au delà de 60 km</u>							
Nbre	-	-	41	-	-	-	-
%	-	-	100	-	-	-	-
<u>4) Ensemble</u>							
Nbre	2	10	192	5	37	41	36
%	0,6	3,1	59,4	1,6	11,5	12,7	11,1

Chercher à déterminer pourquoi les ouvriers d'origine agricole pratiquent de telles migrations quotidiennes de travail conduit à étudier facteurs explicatifs du maintien du domicile rural.

SECTION III - LES FACTEURS EXPLICATIFS DU MAINTIEN DU DOMICILE RURAL

L'ouvrier garde son domicile d'origine soit parce qu'il est contraint de le faire en raison de la rareté ou de la cherté des logements, soit parce qu'il ne désire pas le quitter. Cette dernière attitude se trouve elle-même en relation avec un certain nombre de facteurs que nous avons cherchés à préciser.

S'il faut tenir compte de certaines caractéristiques des personnes employées, il est nécessaire de faire intervenir aussi la politique de l'employeur.

1) Différenciation des ouvriers selon leur mobilité géographique

Nous avons considéré ceux qui habitaient une commune rurale au moment du recrutement. Ils ont été répartis en deux catégories : ceux qui ont changé de commune et les autres. Le degré de "mobilité géographique" ici analysé est très restreint puisque cette mobilité ne porte que sur le fait d'avoir changé de commune. Le nombre de ces changements n'est pas assez élevé pour que des distinctions puissent être effectuées selon qu'un rapprochement est ou n'est pas et selon que la nouvelle commune est rurale ou urbaine.

Les facteurs étudiés ainsi que les résultats obtenus sont donnés par les tableaux n°s 41 et 42.

a) La distance entre le domicile à l'embauche et l'usine (1)

On pourrait penser a priori que ceux qui changent de commune sont les ouvriers les plus éloignés qui cherchent à se rapprocher. L'hypothèse n'est pas confirmée. Pour expliquer l'originalité de cette situation il faut faire intervenir plusieurs critères.

b) Evolution de la situation familiale (2), âge au moment du recrutement et ancienneté à l'usine

Il existe une relation entre ces trois critères et pour chacun d'eux le test indique une dépendance avec la mobilité géographique. La relation est surtout le fait des célibataires qui se sont mariés. Alors que ceux qui restent célibataires peuvent continuer à habiter chez les parents, ceux qui se marient doivent chercher un nouveau logement, éventuellement dans une autre commune. Il s'en suit que le changement de commune est aussi surtout fait de ceux qui étaient jeunes au moment du recrutement ainsi que des plus anciens à l'usine. Parmi les 46 ouvriers qui se sont mariés depuis l'embauche, 28 (61 %) ont 3 ans et plus d'ancienneté.

(1) Pour le calcul de la valeur du χ^2 , les catégories 40-60 km et plus ont été regroupées.

(2) Elle n'est donnée que pour les mutants directs car c'est seulement pour ceux-ci que l'enquête indique si l'éventuel mariage est survenu après l'entrée à l'usine.

Tableau n°41 - Caractéristiques des ruraux d'origine selon leur degré de bilité géographique

	Sont restés dans la même commune		Ont changé de commune		Total	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
<u>1) Distance entre le domicile à l'embauche et l'usine</u>						
- moins de 20 km	55	20,8	12	30,0	67	20,8
- 20 - 40 km	106	40,0	11	27,5	117	36,0
- 40 - 60 km	70	26,4	8	20,0	78	24,0
- 60 et plus	34	12,8	9	22,5	43	13,2
- Total	265	100	40	100	305	100
<u>2) Evolution de la situation familiale des mutants directs</u>						
- Marié avant d'entrer à l'usine	49	25,1	8	25,0	57	25,1
- Célibataire avant et après	115	59,0	9	28,1	124	59,0
- Célibataire avant et marié après	31	15,9	15	46,9	46	15,9
- Total	195	100	32	100	227	100
<u>3) Age au moment du recrutement</u>						
- moins de 20 ans	68	25,9	6	15,0	74	25,9
- 20 - 24 ans	87	33,0	22	55,0	109	33,0
- 25 - 29	40	15,2	3	7,5	43	15,2
- 30 et plus	68	25,9	9	22,5	77	25,9
- Total	263	100	40	100	303	100
<u>4) Ancienneté à l'usine</u>						
- 0 - 1 an	103	39,0	8	20,0	111	39,0
- 2-3 ans	92	34,9	24	60,0	116	34,9
- 4 ans et plus	69	26,1	8	20,0	77	26,1
- Total	264	100	40	100	304	100
<u>5) Statut dans l'emploi agricole</u>						
- Salarié	43	16,3	10	25,6	53	16,3
- Aide-familial	172	65,1	23	59,0	195	65,1
- Exploitant	49	18,6	6	15,4	55	18,6
- Total	264	100	39	100	303	100
<u>6) Mode d'occupation du logement</u>						
- Propriétaire	60	22,6	9	23,1	69	22,6
- Locataire	66	24,9	23	59,0	89	24,9
- Logé chez des parents	139	52,5	7	17,9	146	52,5
- Total	265	100	39	100	304	100
<u>7) Maintien d'une activité agricole partielle après l'embauche</u>						
- Non	69	27,1	14	37,9	83	27,1
- Oui pour aider les parents	137	53,7	17	45,8	154	53,7
- Oui comme exploitant	49	19,2	6	16,2	55	19,2
- Total	255	100	37	100	292	100

Tableau n°42 - Degré de mobilité géographique des ruraux d'origine en fonction de quelques critères ; résultats des tests

	Valeur du χ^2	Probabilité de dépasser la valeur χ^2
Distance entre le domicile à l'embauche et l'usine	2,46	0,20 < P
Evolution de la situation familiale des mutants directs depuis l'entrée à l'usine	15,69	P < 0,
Age au moment du recrutement	11,19	0,01 < P
Ancienneté à l'usine	10,44	P < 0,
Maintien d'une activité agricole partielle après l'embauche	1,48	0,20 < P

c) Le statut dans l'emploi agricole

Pour ce critère les conditions restrictives d'utilisation du ne sont pas réunies. On peut cependant observer que la catégorie des mobiliers contient proportionnellement plus de salariés et moins d'aides-familiaux d'exploitants. Le pourcentage de ceux qui ont changé de commune au sein de chaque statut diminue quand l'on passe du groupe des salariés (18,9 %) à des aides-familiaux (11,8 %) et celui des exploitants (10,9 %).

d) Le mode d'occupation du logement

Le mode d'occupation du logement pour l'ensemble de l'échantillon est donné au tableau n°43. Le plus fréquemment (45,2 %) les ouvriers sont logés chez leurs parents. Ceci concerne les jeunes célibataires anciens aides-familiaux. Les mariés sont le plus souvent locataires quand il s'agit d'aides-familiaux salariés agricoles (39,4 % d'entre eux) et propriétaires quand ce sont d'anciens exploitants (66,7 % d'entre eux).

Tableau n°43 - Mode d'occupation du logement

	proprié- taire	locataire	logé chez des parents	autre	total
Nbre	79	97	146	1	323
%	24,5	30,0	45,2	0,3	100

La répartition selon le mode d'occupation du logement au moment de l'embauche ne nous est pas connue. Aussi ce critère n'a-t-il pas été mis en relation avec le degré de mobilité des ruraux d'origine. La propriété du logement joue-t-elle un rôle dans l'attachement au milieu de départ ? La totalité de ceux qui étaient propriétaires exploitants (25 cas) ont gardé leur domicile initial. Mais par ailleurs la proportion des propriétaires de leur logement est aussi élevée parmi les mobiles que parmi les non mobiles. Le changement de commune se traduit surtout par une diminution de l'importance relative de ceux qui sont logés chez leurs parents et une augmentation corrélative des locataires.

Par ailleurs il importe de souligner que le maintien très fréquent de l'habitat d'origine ne saurait s'expliquer par la qualité de cet habitat. Il se caractérise en effet par son exiguïté et l'absence d'eau courante.

Il s'agit le plus souvent d'un habitat de type rural (tableau n°44) : 57,6 % logent dans une exploitation agricole, 32,5 % dans une maison particulière avec jardin, 71,7 % des célibataires continuent à habiter dans l'habitat de leurs parents tandis que les ouvriers mariés se trouvent soit dans une exploitation (c'est le cas pour 80,7 % des anciens exploitants) ou en maison particulière avec jardin.

Tableau n°44 - Type d'habitat

	Nbre	%
sur votre exploitation	58	18,0
dans l'exploitation de vos parents	128	39,6
maison particulière sans jardin	16	5,0
maison particulière avec jardin	105	32,5
appartement	5	1,5
chambre meublée	8	2,5
autre	2	0,6
non précisé	1	0,3
total	323	100

Dans la majorité des cas cet habitat de type rural est surpeuplé puisque 40,3 % des logements sont en état de "surpeuplement critique" et en état de "surpeuplement temporaire" (tableau n°45). Le surpeuplement affecte inégalement les divers membres de la population étudiée. Parmi ceux qui sont mariés, il concerne surtout les familles nombreuses (73,1 % de celles qui ont 3 enfants et plus).

Tableau n°45 - Degré de peuplement

	peuple- ment normal	"surpeu- plement critique"	"surpeu- plement temporai- rement admis- sible"	non précisé	total
<u>1) Ensemble</u>					
Nbre	126	130	66	1	323
%	39,0	40,3	20,4	0,3	100
<u>2) Ruraux d'origine qui n'ont pas changé de commune</u>					
Nbre	102	114	48	1	265
%	38,5	43,0	18,1	0,4	100

Enfin 63,2 % des logements de l'ensemble des ouvriers d'origine agricole n'ont pas l'eau courante (tableau n°46). Pour les ruraux d'origine qui n'ont pas changé de commune, le pourcentage (68,4 %) est du même ordre que celui constaté au recensement de 1962 pour l'ensemble des communes rurales d'Ille-et-Vilaine (2).

Tableau n°46 - Eau courante

	oui	non	total
<u>1) Ensemble</u>			
Nbre	119	204	323
%	36,8	63,2	100
<u>2) Ruraux d'origine qui n'ont pas changé de commune</u>			
Nbre	84	181	265
%	31,6	68,4	100

(1) Les normes appliquées sont celles du Recensement de 1954 ; celles du recensement de 1962 tiennent compte du sexe des enfants, renseignement non demandé dans l'enquête.

(2) Bulletin de la Direction Régionale de l'INSEE, n°1 de 1964 (page 10) - Recensement de 1962, sondage au 1/20ème.

e) Le maintien d'une activité agricole partielle après l'embauche

Ceux qui n'ont pas conservé d'activité agricole partielle après l'embauche, n'auraient pas été plus mobiles que les autres. Le changement de commune n'implique pas en effet nécessairement l'abandon de cette activité.

°°

Le changement de commune relève de causes ou d'occasions diverses. Mais que l'on prenne les célibataires qui se sont mariés depuis l'entrée dans l'usine, les jeunes qui avaient de 20 à 24 ans à l'embauche, les salariés qui se trouvaient à l'origine à 60 km et plus, ceux qui abandonnent très tôt toute activité agricole c'est-à-dire les catégories les plus susceptibles de mobilité, la dominante est au maintien puisque la proportion de ceux qui sont restés dans la commune d'origine s'élève respectivement à : 67,4 %, 79,8 %, 81,1 %, 79,1 %, 83,2 % et cela malgré de très mauvaises conditions d'habitat.

C'est une large fraction de la population étudiée qui manifeste un attachement au milieu d'origine. Ceci n'est pas étonnant quand il s'agit de personnes qui ont quitté l'emploi agricole tardivement et alors qu'elles avaient accédé à la gestion d'une exploitation. Les jeunes tant qu'ils sont célibataires se comportent de la même façon parce qu'ils continuent à habiter chez leurs parents ; ils y trouvent le gîte et le couvert.

Un tel comportement semble encouragé par la firme.

2) Politique de la firme

La firme se déclare favorable à la conservation de l'habitat rural. Elle a pris des mesures qui ont sinon pour but tout au moins pour résultat de favoriser (1).

(1) Voir dans le même sens, les indications fournies par le rapport d'un groupe de travail chargé par la Direction de la Main-d'Oeuvre de l'O. de l'Est d'examiner les politiques destinées à faciliter l'adaptation de la main-d'oeuvre rurale nationale. "OLIVETTI en Italie et CITROEN en France ou des exemples d'autres moyens de s'attaquer au problème du logement et de l'adaptation. CITROEN encourage les travailleurs de la nouvelle usine de Rennes à continuer d'habiter la campagne ..." (page 23 d'un document de travail présenté par I. ERIXON le 10 Septembre 1964). Dans ce rapport la politique de la firme est présentée comme un moyen de résoudre le problème du logement. Quelquefois d'autres avancent qu'elle vise aussi à empêcher l'action syndicale et les grèves en maintenant la dispersion des ouvriers.

- Horaires

Il n'existait qu'une seule équipe de travail dans les débuts fonctionnement de l'usine. Assez rapidement la firme a regroupé la majorité du personnel en deux équipes. Les nouveaux horaires (5 h à 13 h 40 et 13 h à 23 h 20 avec alternance chaque quinzaine) sont plus compatibles avec la continuation du mode de vie antérieur. Sans doute peuvent-ils poser des problèmes aux ménages dans lesquels l'épouse a des horaires différents. Mais dans l'échantillon parmi les 84 femmes qui ont un emploi, seulement 13 (15,5 %) travaillent en dehors de l'agriculture et de l'usine de La Janais.

Enfin les ouvriers d'un même village ont les mêmes horaires.

- Achats de voiture

La société offre la possibilité d'obtenir une voiture neuve tous les 6 mois au prix concessionnaire ce qui réduit le coût d'utilisation de ce mode de transport. Un nombre croissant d'ouvriers d'origine agricole possèdent leur voiture et de ce fait ne se trouvent pas soumis à l'isolement des campagnes. Sans doute 44,0 % des ouvriers de l'échantillon n'ont pas encore de voiture mobile ; mais 42,0 % en ont achetée depuis leur entrée à l'usine. Parmi ceux qui avant d'entrer à l'usine n'avaient pas d'auto, la proportion de ceux qui en ont une maintenant tend à augmenter en fonction de l'ancienneté à l'usine (cf. infra).

De la nature des facteurs explicatifs du maintien dépend son caractère durable ou provisoire.

3) Le maintien est-il provisoire ?

L'étude effectuée en 1962 sur les ouvriers d'origine agricole travaillant à Rennes montre que la conservation de l'habitat rural peut n'être que provisoire (1) : le 1/3 de ceux qui étaient domiciliés à Rennes avaient dans un premier temps continué à résider en campagne ; 32 % de ceux qui étaient domiciliés dans une commune rurale déclaraient avoir l'intention de venir s'établir à Rennes (2).

Dans notre cas (3) faut-il envisager que le maintien sera durable ? Nous avons relevé précédemment l'incidence du mariage sur la mobilité géographique ; parmi les mutants directs qui étaient célibataires et habitant une commune rurale au moment du recrutement, 32,6 % de ceux qui se sont mariés ont migré à Rennes.

(1) C.R.E.F.E., Opus cité, page 206.

(2) Il eut été intéressant de connaître l'ancienneté des migrations quotidiennes de travail pratiquées en Province dans d'autres expériences. L'étude générale d'A. CHATELAIN ne fournit qu'une donnée sur ce point ; un sondage effectué dans l'arrondissement de MONTBRISON 30 % des migrants poursuivent leurs déplacements journaliers depuis 10 ans et plus ; mais l'espace parcouru par ces migrants n'est pas indiqué.

(3) étant entendu que l'usine de La Janais se trouve située en dehors de Rennes.

ont changé de commune contre 7,3 % de ceux qui sont restés célibataires. 27,1 % seulement de ceux qui étaient célibataires avant d'entrer à l'usine sont mariés, il faut s'attendre à une mobilité plus fréquente dans les années à venir. Les réponses à la question "Souhaitez-vous vous rapprocher de votre lieu de travail" le confirment.

Compte tenu de la façon dont elles étaient rédigées (non - oui - restant dans une commune rurale - oui en allant dans une petite ville - non en allant à Rennes - ne sait pas) elles n'ont de signification que pour ceux qui résident en milieu rural au moment de l'interview (94,7 % de l'échantillon). Une large majorité d'entre eux (72,2 %) ne souhaitent pas se rapprocher (tableau n°47). Mais l'importance relative de ceux qui veulent se rapprocher (18,3 %) est plus grande que la proportion de ceux qui habitant une commune rurale au moment du recrutement ont changé de commune (13,1 %). L'écart est du double si à ceux qui ont répondu oui, on ajoute la catégorie des "ne sait pas" (27,8 % au total) cette réponse traduisant une incertitude quant au maintien dans la commune actuelle.

Tableau n°47 - Désirs de rapprochement des ruraux actuels

	non	oui en restant dans une commune rurale	oui en allant dans une petite ville	oui en allant à Rennes	ne sait pas	total
Nbre	221	48	6	2	29	306
%	72,2	15,7	2,0	0,6	9,5	100

Parmi les ruraux actuels, quels sont ceux qui souhaitent se rapprocher de leur lieu de travail ? En utilisant le test du X^2 , nous avons cherché à déterminer si l'attitude à cet égard est fonction des critères suivis (tableaux n°48-49 ; ceux qui ont répondu "ne sait pas" ont été regroupés avec ceux qui ont répondu oui) :

- Age au moment de l'enquête ; le test établit une relation de dépendance. Le pourcentage des oui et ne sait pas, diminue avec l'âge. Ceci constitue la confirmation des lois de la mobilité géographique.

- Situation familiale au moment de l'enquête : si le test ne permet pas d'affirmer avec beaucoup de certitude l'existence d'une relation, l'hypothèse ne peut être rejetée car ici intervient l'éventualité du mariage.

- Mode d'occupation du logement : l'influence de la propriété apparaît nettement puisque 9 propriétaires sur 10 ne souhaitent pas se rapprocher. Ceux qui logent chez leurs parents sont le plus souvent de jeunes célibataires et leur attitude confirme ce que nous avons déjà dit à leur sujet.

- Durée de la migration quotidienne de travail : elle ne déterminera un peu sinon pas du tout le désir de rapprochement. Ceci va dans le même sens que les observations faites précédemment sur le degré de mobilité géographique en fonction de la distance entre le domicile à l'embauche et l'usine.

- Continuation d'une activité agricole partielle au moment de l'enquête

Sur ce point le précédent test ne révélait pas de relation avec le changement de commune. Ici la dépendance est encore rejetée. Mais le pourcentage de ceux qui ne souhaitent pas se rapprocher, est nettement élevé (85,4 %) chez ceux qui ont une activité d'exploitant. La gestion d'une exploitation à temps partiel inciterait à vouloir rester sur place.

Tableau n°48 - Caractéristiques des ruraux actuels selon leurs désirs de rapprochement

	non		oui - ne sait pas		total	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
<u>1) Age au moment de l'enquête</u>						
- Moins de 25 ans	74	33,5	37	43,5	111	36,8
- 25 à 29	48	21,7	28	32,9	76	24,9
- 30 à 34	27	12,2	11	13,0	38	12,4
- 35 à 39	37	16,8	3	3,5	40	13,1
- 40 et plus	35	15,8	6	7,1	41	13,4
- Total	221	100	85	100	306	100
<u>2) Situation familiale au moment de l'enquête</u>						
- Célibataire	99	44,8	50	58,8	149	48,7
- Marié	122	55,2	35	41,2	157	51,3
- Total	221	100	85	100	306	100
<u>3) Mode d'occupation du logement</u>						
- Propriétaire	66	29,9	7	8,2	73	23,9
- Locataire	55	24,9	32	37,7	87	28,4
- Logé chez des parents	100	45,2	46	54,1	147	47,7
- Total	221	100	85	100	306	100
<u>4) Durée journalière de la migration quotidienne de travail</u>						
- 30 à 60 mn	24	10,9	6	7,1	30	9,8
- 1 h à 2 h	91	41,2	33	38,8	124	40,5
- 2 h à 3 h	71	32,1	22	25,9	93	30,4
- 3 h et plus	35	15,8	24	28,2	59	19,3
- Total	221	100	85	100	306	100
<u>5) Continuation d'une activité agricole partielle au moment de l'enquête</u>						
- Non	77	35,8	32	38,1	109	36,5
- Oui comme exploitant	47	21,9	8	9,5	55	18,4
- Oui pour aider les parents	91	42,3	44	52,4	135	45,1
- Total	215	100	84	100	299	100

Tableau n°49 - Désirs de rapprochement des ruraux actuels en fonction de
ques critères : résultats des tests

Critère	Valeur du X^2	Probabilité de dépasser la valeur de X^2
Age au moment de l'enquête	16,33	$P < 0,01$
Situation familiale au moment de l'enquête	5,29	$0,02 < P < 0,05$
Mode d'occupation du logement	16,18	$P < 0,01$
Durée journalière de la migration quotidienne de travail	7,18	$0,05 < P < 0,10$
Continuation d'une activité agricole partielle au moment de l'enquête	7,02	$0,02 < P < 0,05$

Compte tenu des observations faites dans l'analyse des comportements de changement et des attitudes à l'égard du rapprochement, on peut conclure que la probabilité du maintien du domicile :

- 1) est moins forte pour les jeunes célibataires logés actuellement chez leurs parents (continuant à travailler dans l'agriculture de ce fait donc en quelque sorte incidemment) surtout quand ils sont éloignés
- 2) est la plus grande chez les moins jeunes qui étant mariés sont propriétaires de leur logement et continuent à gérer une exploitation agricole ;
- 3) paraît généralement élevée. Mais en est-il ainsi indépendamment de certaines conditions en particulier d'habitat et de transport ?

Conditions de stabilité de l'habitat

A ceux qui ont répondu qu'ils ne désiraient pas se rapprocher aurait pu être demandé si cette stabilité de leur habitat n'était pas fonction de certaines conditions : amélioration du logement et des conditions de transport, facilités pour l'instruction des enfants, possibilités de travail supplémentaire pour la femme, loisirs. De ces divers points de vue la situation se modifie-t-elle quand le domicile initial n'est pas conservé ?

L'expérience des ruraux d'origine qui ont changé de résidence fournit que quelques éléments de réponse compte tenu de leur faible nombre :

- ils retrouvent des logements exigus mais possèdent plus souvent l'eau courante : 14 sur 40 (35 %) ont un peuplement normal, 24 (60 %) possèdent l'eau courante ;
- ils passent moins de temps dans les déplacements domicile-usine en raison d'une distance à parcourir plus faible et d'un habitat moins dispersé : 29 sur 40 (72,3 %) ont un temps de trajet inférieur à 2 heures contre 47,3 % pour les autres ;
- leurs femmes travaillent plus fréquemment en dehors de l'agriculture. Pour l'ensemble de l'échantillon, 28,8 % des épouses sont agricultrices, 13,0 % travaillent à La Janais et 7,6 % ont un autre emploi. Le pourcentage des femmes qui exercent une activité non agricole est plus élevé dans le groupe des ruraux d'origine qui ont changé de commune (9 sur 31, 31,0 %) que parmi ceux qui n'en ont pas changé (22 sur 125 : 17,6 %). La moitié des épouses de ces derniers (62 sur 125) ne travaillent pas. S'il y a recherche d'un deuxième salaire, qu'en sera-t-il de la stabilité de l'habitat ? (2).

Conclusion

L'usine proche permettrait de concilier un accroissement des revenus avec le maintien du mode de vie antérieur. Tel serait le facteur essentiel de l'intensification des mutations professionnelles agricoles que nous avons constaté précédemment.

Si dans le cas étudié la conservation du domicile d'origine n'est que provisoire pour les plus jeunes qui étant célibataires continuent à rester dans l'exploitation familiale, le maintien en milieu rural paraît acquis : à des distances éloignées de l'usine contrairement à ce qui s'est passé lors d'une précédente implantation de CITROEN à Rennes même (usine de la Barre-Thomas) (3). Ceci correspond aux tendances nouvelles dans les rapports ville-campagne relevées par J.B. CHARRIER (4). "Grâce aux possibilités individuelles de déplacement, grâce aussi à la réduction de la journée de travail et à la généralisation de la semaine anglaise, on assiste notamment aux Etats-Unis

- (1) Comme les enfants des ouvriers interrogés se trouvent à l'âge de la scolarité primaire dans environ 9 cas sur 10 (87,2 %) le problème de la suite des études n'a pas été examiné.
- (2) La firme souhaite que les entreprises utilisatrices de main-d'oeuvre féminine s'installent plutôt à PLOERMEL qu'à RENNES.
- (3) Il eut été intéressant de faire une étude comparative des ouvriers d'origine agricole de La Janais et de ceux de La Barre-Thomas pour rechercher les causes des différences de leur comportement d'ensemble. Mais les données font défaut pour le second groupe.
- (4) Citadins et ruraux, Paris PUF 1964 (pages 105 et suivantes).

à un véritable exode des résidences dans un rayon de 30 à 60 km autour des centres urbains correspondant à 1/2 ou 1 h de voiture".

Dans la mesure où ils restent des ruraux, les ouvriers d'origine agricole peuvent continuer éventuellement à appartenir à la branche, au sein de la population agricole ou à la population agricoles.

CHAPITRE III - LE MAINTIEN PARTIEL DANS LA BRANCHE,
LE SECTEUR ET LA POPULATION AGRICOLES

Pour l'ouvrier d'origine agricole de La Janais, l'effet de distance se traduit encore par la possibilité d'exercer une activité agricole à temps partiel et (ou) de faire partie de la population des ménages agricoles. Ceci comporte certaines conséquences du point de vue de la typologie des ménages agricoles et des exploitations agricoles situés dans la zone de recrutement de main-d'oeuvre.

SECTION I - L'APPARTENANCE AUX MENAGES AGRICOLES

Le mutant agricole change de catégorie socio-professionnelle individuelle ; dans le cas présent, il passe dans celle des "ouvriers". Mais, reste domicilié chez ses parents exploitants agricoles ou salariés agricoles en tant que membre d'un ménage, il continue à appartenir à la population des ménages d'exploitants agricoles ou de salariés agricoles.

Nous avons vu que précisément un grand nombre d'ouvriers d'origine agricole travaillant à La Janais ont tendance à conserver leur domicile d'origine. Des questions particulières ont été posées aux anciens aides familiaux qui, au moment de l'enquête, habitent dans l'exploitation de leurs parents qui de ce fait restent classés dans la population des ménages d'exploitants agricoles (1). Après avoir relevé la fréquence de ce comportement, nous examinerons dans quelle mesure les salaires obtenus à l'usine sont utilisés pour satisfaire les besoins du ménage et ceux de l'exploitation.

(1) Sur ce point nos données ne concernent pas les anciens salariés agricoles bien que le problème soit identique pour eux : ils peuvent continuer à loger chez leurs parents salariés agricoles ou exploitants agricoles.

1) Fréquence du maintien des anciens aides-familiaux dans la population des ménages d'exploitants agricoles

Parmi les ouvriers qui étaient aides-familiaux avant de prendre un emploi non agricole, un peu plus de la moitié (55,6 %) logent encore chez leurs parents exploitants agricoles.

Il a déjà été indiqué à propos des conditions de logement que la situation de ce point de vue se trouve en relation avec l'état matrimonial (tableau n°50). La plupart de ceux qui vivent dans les ménages d'exploitants sont célibataires (86,7 %), la majorité des autres (76,6 %) étant mariés.

Dès lors, l'appartenance à la population agricole correspond à un état généralement provisoire. Ainsi, la moitié (50,4 %) des ouvriers concernés n'exercent une activité non agricole que depuis moins de deux ans (tableau n° 51). Cependant, la situation peut être relativement durable dans quelques cas, puisque pour 7,1 % des anciens aides-familiaux qui logent chez leurs parents, la mutation professionnelle s'est réalisée depuis 6 ans et plus. Ceux qui, étant mariés, restent dans la population agricole peuvent avoir la perspective d'accéder à la direction de l'exploitation soit en conservant leur emploi soit en abandonnant l'emploi non agricole exercé à titre principal.

Tant qu'ils habitent chez leurs parents, la plupart des anciens aides-familiaux (91,2 %) participent aux travaux de l'exploitation et, à ce titre, font aussi partie de la branche d'activité agricole (tableau n°52). S'ils sont logés moyennant une prestation de travail, ils versent éventuellement par ailleurs tout ou partie de leurs salaires au chef de ménage agricole.

Tableau n°50 - Etat matrimonial actuel des anciens aides-familiaux, selon qu'ils continuent ou non à faire partie des ménages d'exploitants agricoles

	Célibataire	Marié	Total
<u>1) Anciens aides-familiaux qui font encore partie des ménages agricoles</u>			
Nbre	98	15	113
%	86,7	13,3	100
<u>2) Anciens aides-familiaux qui ne font plus partie des ménages agricoles</u>			
Nbre	21	69	90
%	23,4	76,6	100

Tableau n°51 - Ancienneté de la mutation professionnelle des anciens aides familiaux qui font partie des ménages d'exploitants agricoles

	Moins de 2 ans	2 à 4 ans	4 à 6 ans	6 et plus	Total
Nbre	57	37	11	8	113
%	50,4	32,8	9,7	7,1	100

Tableau n°52 - Le travail sur l'exploitation des anciens aides familiaux qui font partie des ménages d'exploitants agricoles

	Oui	Non	Non précisé	Total
Nbre	103	6	4	113
%	91,2	5,3	3,5	100

2) Les salaires industriels comme facteur d'augmentation des ressources de ménages agricoles

En Comptabilité Economique, les salaires des actifs non agricoles qui font partie de la population agricole sont considérés comme des ressources de cette population. De ce fait, dans un espace soumis à l'influence d'un industriel, une nouvelle différenciation se trouve introduite au sein des ménages agricoles selon que ces ménages tirent ou non une partie de leurs ressources de salaires industriels (1), distinction qui vient s'ajouter à celles qui peuvent être établies en fonction du nombre de personnes vivant dans le logement ou en fonction de la surface de l'exploitation rattachée au ménage.

Si l'on considère l'ensemble des exploitations d'où proviennent les anciens aides-familiaux devenus ouvriers à La Janais, il apparaît que le pourcentage des ménages d'exploitants dans lesquels vivent un ou plusieurs ouvriers, diminue quand la superficie de l'exploitation augmente ; il passe de 70,5 % dans la classe de 1 à 10 ha à 54,5 % entre 10 et 20 ha et 47,2 % au-delà de 20 ha. Ainsi selon une remarque déjà faite par certains auteurs américains aux exploitations à bas revenus ne correspondent pas nécessairement des ménages agricoles à bas revenus.

Si les informations recueillies ne permettent pas de fournir un tableau des différents types de ménages agricoles dans l'espace étudié, elles donnent des éléments de réponse à deux questions qui peuvent être soulevées pour les ménages agricoles où vivent les ouvriers de La Janais : combien d'

(1) Dans le cas étudié le nombre de ménages d'exploitants agricoles bénéficiant d'un salaire industriel est à peu près équivalent au nombre des anciens aides-familiaux vivant dans ces ménages, le nombre de frères étant peu élevé parmi ces derniers.

vriers versent leur salaire à leurs parents ? Le salaire de l'usine a-t-il contribué à financer certains investissements de l'exploitation et du mé

- Sans doute les salaires ne sont-ils réellement utilisés par les parents que dans la mesure où ils sont effectivement versés au chef de ménage. Dans l'échantillon, 50,4 % des ouvriers qui font partie des ménages d'experts agricoles versent leur salaire à leurs parents ; 6,2 % totalement 44,2 % en partie (sans que la fraction soit appréciée) (tableau n°53). Ce n'est pas uniquement le fait des célibataires : dans 6 cas sur 57, il s'agit de personnes mariées. D'autre part, ce comportement n'est pas seulement par les mutants récents ; dans 11 cas sur 57, la mutation date de 4 ans plus, et l'on peut supposer que le versement du salaire dure aussi depuis le même nombre d'années.

Tableau n°53 - Anciens aides-familiaux qui font partie des ménages d'experts agricoles ; réponses à la question "Versez-vous votre salaire à vos parents" ?

	Oui totale- ment	Oui en partie	Non	Non précisé	Total
Nbre	7	50	48	8	113
%	6,2	44,2	42,5	7,1	100

- Indépendamment du fait que le salaire d'usine se trouve ou non remis régulièrement dans sa totalité ou en partie au chef de ménage agricole, il peut contribuer ou non à financer certains investissements de production ou de bien-être (1).

Il aurait fallu pouvoir chiffrer le montant de ces investissements ainsi que la part assumée par l'ouvrier de La Janais. Nos résultats ne portent que sur le nombre d'ouvriers qui ont déclaré avoir participé à de telles opérations. Les chiffres sont les suivants :

- 1 pour l'achat de terre à cultiver,
- 8 pour l'achat de matériel agricole,
- 14 pour l'aménagement de la maison d'habitation,
- 5 à la fois pour le matériel agricole et la maison, soit au total pour l'un ou l'autre ou plusieurs de ces postes, 28 sur 113, soit un quart d'entre eux (24,8 %).

(1) Une étude plus générale de l'emploi des salaires distribués aux ouvriers d'origine agricole sera faite au chapitre IV.

Le tableau n°54 indique pour chaque poste la fréquence des contributions au financement de la part des ouvriers. Il y a plus souvent aménagement de l'habitat qu'investissement de production. Quant à la participation aux investissements fonciers, elle paraît exceptionnelle.

Tableau n°54 - Fréquence du financement de certains investissements par les anciens aides-familiaux qui font partie de la population des ménages d'exploitants agricoles.

	Oui	Non	Non précisé	Total
<u>1) Achat de terre à cultiver</u>				
Nbre	1	107	5	113
%	0,9	94,7	4,4	100
<u>2) Achat de matériel agricole</u>				
Nbre	13	94	6	113
%	11,5	83,2	5,3	100
<u>3) Aménagement de la maison d'habitation</u>				
Nbre	19	90	4	113
%	16,8	79,7	3,5	100

Si le maintien dans l'agriculture correspond pour certains à l'appartenance à la population agricole, il se traduit plutôt pour d'autres par la conservation d'une activité agricole partielle.

SECTION II - LA CONTINUATION D'UNE ACTIVITE AGRICOLE PARTIELLE

Dans le cas d'une conversion à courte distance, le mutant agricole a la possibilité de demeurer actif agricole à temps partiel. Ceci peut constituer un facteur d'intensification de la mobilité professionnelle. Par ailleurs, il en résulte certaines conséquences du point de vue des relations entre l'agriculteur et l'évolution du nombre et de la surface des exploitations.

1) La fréquence et les diverses formes de l'alternance activité

61,9 % des ouvriers d'origine agricole de La Janais continuent d'exercer une activité agricole (tableau n°55). Il faut ajouter que, parmi ceux qui au moment de l'enquête sont ouvriers à titre exclusif, 25 % ont été agriculteurs à temps partiel pendant quelque temps après avoir pris un emploi agricole. La tendance la plus fréquente serait donc celle de l'alternance d'activité.

Mais, celle-ci s'exerce selon des modalités très différentes (tableau n°56). Les plus nombreux (69 %) aident leurs parents. D'autres (28,5 %) dirigent une exploitation (1) ; ce sont généralement ces derniers qui sont appelés "ouvriers-paysans". Enfin, quelques-uns (1,5 %) travaillent comme salariés agricoles. L'importance relative de ces groupes se trouve en relation avec la répartition des ouvriers interrogés selon le statut avant la mutation professionnelle.

Tableau n° 55 - Fréquence du maintien d'une activité agricole partielle

	Oui	Non	Total
Nbre	200	123	323
%	61,9	38,1	100

Tableau n°56 - Les formes du maintien d'une activité agricole partielle

	Pour aider les parents	Comme salarié	Comme exploitant	Autre (pour aider des amis)	Total
Nbre	138	3	57	2	200
%	69,0	1,5	28,5	1,0	100

(1) Nous avons considéré qu'il y avait exploitation agricole à partir de 1 ha de SAU.

Le comportement à l'égard des modalités de l'alternance d'act est en effet très différent selon ce statut (tableau n°57) :

- la plupart de ceux qui étaient salariés (78,7 %) abandonnent totalement l'activité agricole (1) ; certains d'entre eux qui étaient d'exploitants logent et donc travaillent chez leurs parents ;
- la majorité des anciens aides-familiaux (64,0 %) continuent à travailler chez leurs parents ;
- enfin, environ les 3/4 des anciens chefs d'exploitation (75,4 %) demeurent.

Tableau n°57 - Le maintien d'une activité agricole partielle en fonction du statut avant la mutation professionnelle

	Non	Oui				Total
		Pour aider les parents	Comme salarié	Comme exploitant	Autre (pour aider les amis)	
<u>1) Salariés</u>						
Nbre	48	8	1	2	2	61
%	78,7	13,1	1,6	3,3	3,3	100
<u>2) Aides-familiaux</u>						
Nbre	60	130	1	12	-	203
%	29,6	64,0	0,5	5,9	-	100
<u>3) Exploitants</u>						
Nbre	13	-	1	43	-	57
%	22,8	-	1,8	75,4	-	100
<u>4) Total</u>						
Nbre	121	138	3	57	2	321
%	37,7	43,0	0,9	17,8	0,6	100

(1) Les ouvriers d'origine agricole travaillant à Rennes qui ont été interrogés en 1962, étaient d'anciens salariés agricoles dans 63 % des cas. Il n'est pas étonnant que parmi ceux qui habitaient la campagne, 29 % avaient une activité agricole partielle (C.R.E.F.E., Opus page 205).

L'alternance d'activité chez les anciens aides-familiaux

Selon qu'il conserve ou non une activité agricole partielle, les modalités de cette activité, et enfin selon qu'il fait ou non encore d'un ménage agricole, l'ancien aide-familial peut se trouver dans l'une des situations suivantes après la mutation professionnelle :

- I - Maintien dans la branche agricole seulement : il reste actif agricole à temps partiel comme salarié ou pour aider ses parents par ailleurs loger dans un ménage agricole.
- II - Maintien à la fois dans la branche et le secteur agricoles : il pratique l'alternance comme chef d'exploitation.
- III - Maintien à la fois dans la branche agricole et la population si membre d'un ménage agricole il conserve l'activité agricole.
- IV - Maintien dans la population agricole seulement.
- V - Exclusion de la branche, du secteur et de la population agricole.

La répartition des ouvriers d'origine agricole de La Janais s'explique par cette classification est donnée par le tableau n°58. Le maintien dans la branche ou dans la branche et le secteur correspond aux cas les moins fréquents (13,8 % et 5,9 %). Puis vient le groupe de ceux pour qui le passage à l'industrie représente une rupture complète d'avec le milieu agricole (24,7 %). Enfin nous savons déjà que plus de la moitié sont restés dans la population agricole (55,6 %) et même dans la population et la branche (50,7 %) et que cette situation est généralement provisoire.

Le détachement du milieu agricole se réaliserait de façon progressive (passage des états III et IV à l'état V) sauf pour quelques-uns qui viendront ouvriers-paysans (état II). Les comportements des anciens aides-familiaux rejoindraient ainsi ceux des anciens chefs d'exploitation.

Tableau n°58 - Répartition des anciens aides-familiaux selon leur maintien éventuel dans la branche, le secteur, la population agricole

	Maintien dans la branche agricole (I)	Maintien dans la branche et le secteur agricoles (II)	Maintien dans la branche et la population agricoles (III)	Maintien dans la population agricole (IV)	Non maintien (V)	T
Nbre	28	12	103	10 (a)	50	
%	13,8	5,9	50,7	4,9	24,7	
(a) Y compris les quatre cas dans lesquels l'ouvrier n'a pas précisé s'il travaillait chez ses parents.						

L'alternance d'activité chez les anciens exploitants

Rupture complète avec l'agriculture (22,8 %) et surtout maintien dans la branche et le secteur (75,4 %), telles sont les deux principales modalités pour ceux qui étaient exploitants (1). Parmi les 13 chefs d'exploitation qui ne sont pas ouvriers-paysans, 8 étaient fermiers et pour ceux-ci n'est pas sûr que l'abandon de toute activité agricole ait été volontaire.

Dans son premier rapport, la Commission Nationale d'Aménagement du Territoire relève à propos des ouvriers-paysans que "quelques expériences récentes, liées notamment au développement industriel de la Bretagne, peuvent montrer que cette formule ne peut avoir qu'une application limitée" (page 67). Ceci semble exact dans la mesure où les ouvriers-paysans sont tout d'anciens chefs d'exploitation et où ceux-ci ne représentent pas une fraction importante de l'ensemble des mutants. Mais par ailleurs, la majorité de ces anciens exploitants conservent une exploitation. Cette possibilité serait l'un des facteurs de leur entrée à l'usine.

2) Relation entre alternance d'activité et intensification de la mobilité professionnelle agricole

Lorsque l'on cherche à expliquer comment la décentralisation industrielle stimule les mutations professionnelles agricoles, il faut sans doute considérer que spécialement la situation d'ouvrier-paysan contribue à faciliter la conversion. Elle en augmente les gains et en diminue les coûts surtout pour les exploitants et les plus âgés ; 31 ouvriers-paysans sur 50 avaient 30 ans et plus lorsqu'ils ont abandonné l'activité agricole à titre principal.

(1) L'"ouvrier-paysan" fera partie à la fois de la branche, du secteur et de la population agricoles s'il n'est pas chef de ménage mais appartient à un ménage dont le chef est exploitant agricole ou salarié agricole.

Selon les études antérieures relatives aux ouvriers-paysans, l'état présente les avantages suivants :

- L'activité agricole partielle constitue une source de revenu complémentaire. Dans le cas présent, les ouvriers d'origine agricole sont de fait des ouvriers non qualifiés dans la quasi-totalité des cas. 50 sur 57 ouvriers-paysans sont mariés et parmi ceux-ci 20 ont 3 enfants et plus. Le complément de revenu est obtenu en nature et en monnaie, puisque, dans trois exploitations sur quatre, la production est en partie auto-consommée et en partie vendue. L'auto-consommation exclusive ne concerne que des exploitations de moins de 10 ha.

- L'activité agricole partielle représente une garantie de revenu. Si le personnel de La Janais bénéficie d'une certaine sécurité de l'emploi (supplémentaire), l'usine fait figure de mono-industrie dans la région ; parmi les ouvriers plus âgés, certains ont fait part de leur crainte de ne pouvoir maintenir les cadences de travail qui leur sont imposées.

- Enfin, la situation d'ouvrier-paysan comporterait un attrait psychologique et constituerait une antidote au travail industriel. Les ouvriers n'ont pas été interrogés sur ce point, mais relevons qu'à peu près les 2/3 des ouvriers-paysans (36 sur 57) sont propriétaires.

Si la possibilité d'être ouvrier-paysan semble bien conditionner certaines conversions, n'en est-il ainsi que dans une aire réduite ?

Cette question doit être soulevée pour apprécier la portée de la décentralisation industrielle comme facteur d'intensification (spécialement pour les chefs d'exploitation) de la mobilité professionnelle agricole. Le temps passé dans les migrations quotidiennes de travail ainsi que la fatigue qu'elles impliquent rendent difficilement compatible le maintien sur une exploitation avec l'exercice d'un emploi non agricole à titre principal.

Dans le cas considéré, 70,2 % des ouvriers-paysans résident à moins de 30 km de l'usine (tableau n°59) contre 54,5 % pour l'ensemble des ouvriers d'origine agricole. Mais, 19,3 % se trouvent entre 30 et 60 km et 10,5 % au-delà de 60 km. Près de 1 sur 5 (18,3 %) fait 100 km et plus chaque jour de travail ; sur 13 exploitants recrutés dans le Morbihan, 7 sont ouvriers-paysans. Enfin, si l'on tient compte de la durée journalière de trajet (tableau n°60) il apparaît que dans presque 3 cas sur 10 (29,8 %), le temps d'absence de l'ouvrier-paysan s'élève à 10 h 40 et plus.

Si l'aire de l'alternance d'activité est moins grande que l'aire de recrutement de main-d'oeuvre, elle n'en est pas moins relativement étendue. Ceci est rendu possible par le fait que la femme de l'ouvrier-paysan participe aux travaux agricoles. Sur 50 ouvriers-paysans qui sont mariés, 46 se font aider par leurs épouses (tableau n°61). C'est sans doute encore parce que les femmes travaillent que la production laitière est fréquemment (1) pratiquée (86,7 % des exploitations). Depuis que l'exploitant exerce à titre principal un emploi non agricole, les surfaces en herbe ont tendance à augmenter et les surfaces en céréales à diminuer ; ceci contribue à éviter les grands travaux et à supprimer le surmenage dû aux pointes saisonnières de travail.

(1) plus fréquemment que l'engraissement des bovins (8,3 %) et des porcs (46,7 %).

Tableau n°59 - Répartition des ouvriers-paysans selon la distance entre domicile et l'usine

	Moins de 30 km	de 30 à 60 km	60 km et plus	Total
Nbre	40	11	6	57
%	70,2	19,3	10,5	100

Tableau n°60 - Répartition des ouvriers-paysans selon la durée journalière des trajets domicile-usine

	30 à 60 minutes	1 h - 2 h	2 h - 3 h	3 h et plus	Total
Nbre	8	32	11	6	57
%	14,1	56,1	19,3	10,5	100

Tableau n°61 - Répartition des exploitations des ouvriers-paysans selon le nombre de personnes qui y travaillent

	L'ouvrier-paysan seulement	Sa femme seulement	L'ouvrier-paysan et sa femme	La femme et les enfants	L'ouvrier-paysan, sa femme et ses enfants	Autre
Nbre	6	-	41	2	3	5
%	10,5	-	71,9	3,5	5,3	8,8

3) Relation dans le moyen terme entre mobilité professionnelle agricole et évolution du nombre et de la surface des exploitations agricoles

Les mutations professionnelles agricoles sont généralement considérées comme un facteur d'évolution des structures de production parce qu'elles sont susceptibles d'entraîner immédiatement ou à terme une disparition d'exploitation et donc un agrandissement en surface des exploitations qui se maintiennent. Qu'en est-il dans le cas étudié ?

La majorité des ouvriers d'origine agricole travaillaient dans l'agriculture comme salariés ou aides-familiaux. La diminution de ces catégories de travailleurs peut provoquer une réduction du potentiel de renouvellement des chefs d'exploitation, mais ceci ne se manifeste que dans le long terme. D'autre part, certains de ces travailleurs ont pris une exploitation à la fin de leur entrée à l'usine. Quant aux anciens exploitants, ils sont le plus souvent devenus ouvriers-paysans. Dès lors, dans l'espace et au cours de la période (1961-1966) considérés, l'incidence de l'exode agricole sur les variations du nombre et de la surface des exploitations n'est que réduite.

a) Surface des exploitations

Lors de l'entrée à l'usine d'un exploitant agricole, les 7 éventualités suivantes peuvent apparaître :

- I - Maintien sur l'exploitation en conservant la même surface
- II - Maintien sur l'exploitation en augmentant la surface.
- III - Maintien sur l'exploitation en diminuant la surface.
- IV - Abandon (1) non suivi de reprise d'une autre exploitation
- V - Abandon suivi de reprise d'une autre exploitation de même surface.
- VI - Abandon suivi de reprise d'une autre exploitation de surface plus petite.
- VII - Abandon suivi de reprise d'une autre exploitation de surface plus grande.

Pour les 57 anciens chefs d'exploitation de notre échantillon la fréquence de chacune de ces éventualités est fournie par le tableau n°

Tableau n°62 - Répartition des ouvriers d'origine agricole anciens exploitants selon leur maintien éventuel sur une exploitation

	I	II	III	IV	V	VI	VII	Tot
Nbre	20	3	16	14	3	-	1	57
%	35,1	5,3	28,1	24,5	5,3	-	1,7	100

(1) Selon les cas, cet abandon est la conséquence ou la cause de la mutation professionnelle.

Trois situations principales apparaissent : maintien sur l'exploitation sans modification de surface (35,1 %), maintien avec réduction (2) et abandon non suivi de reprise (24,5 %). Les libérations de surface provoquées en III et IV (et éventuellement VI), soit dans 52,6 % des cas, sont en partie contrebalancées par les agrandissements survenus en II et VII, soit dans 22,6 % des cas.

La surface agricole utile occupée par les 57 exploitants avant la mutation professionnelle était de 610 ha ; la surface exploitée par ceux d'entre eux qui sont devenus ouvriers-paysans s'élève à 291 ha. Environ la moitié de la surface initiale (319 ha soit 52 %) a donc été libérée. Mais, comme par ailleurs, les anciens aides-familiaux et salariés qui ont pris une exploitation de complément occupent 80 ha, le solde final des surfaces rendues disponibles s'établit à 211 ha, soit 34,6 % de la surface initiale (1). A cette libération ne correspond pas un développement de la friche, exception faite de quelques hectares.

Environ les 2/3 de l'équivalent des surfaces antérieures sont exploités par les ouvriers-paysans. Cette fraction paraît élevée ; c'est qu'il y a dans à peu près la moitié des cas (49,1 %), l'exploitation de l'ouvrier-paysan a 5 ha et plus (tableau n°63).

Tableau n°63 - Répartition des ouvriers-paysans selon la surface (SAU) de leur exploitation

	1 à 2 ha	2 à 3 ha	3 à 5 ha	5 à 10 ha	10 et plus	Total
Nbre	4	7	18	19	9	57
%	7,0	12,3	31,6	33,3	15,8	100

b) Nombre des exploitations

A la question de savoir si le nombre total des exploitations dans la zone d'influence de l'usine de La Janais a diminué du fait des entrées à l'usine, nous ne pouvons fournir une réponse exacte, étant donné que si le nombre des exploitations abandonnées totalement ou en partie par leurs titulaires antérieurs est connu, on ignore si ces exploitations sont demeurées des unités autonomes de production. Mais il semblerait que cette réduction soit faible sinon nulle. En effet, si dans 14 cas il y a eu abandon sans reprise, les situations de maintiens partiels et d'abandons suivis de reprise peuvent correspondre à des fractionnements d'exploitations : par ailleurs les anciens aides-familiaux et salariés ont accédé à la gestion d'une exploitation.

(1) Le bilan n'est pas tout à fait complet puisqu'il faudrait encore tenir compte des exploitations de complément prises par les ouvriers qui ne sont pas d'origine agricole (cas assez rare) ainsi que des surfaces prélevées sur le territoire agricole par l'usine (les bâtiments occupent environ 200 ha).

Si, considérant non plus le nombre total des exploitations mais l'effectif des exploitations à temps complet d'une part et celui des exploitations à temps partiel d'autre part, il est certain que le premier a diminué et que le second a augmenté. Sans pouvoir évaluer de façon précise ces variations (1), relevons que 33 exploitations à temps complet sont devenues des exploitations à temps partiel. Aussi, les mutations professionnelles seraient accompagnées d'un accroissement de la différenciation des exploitations selon leur type socio-économique.

c) - Si, dans le moyen terme, la contribution de l'exode agricole aux variations du nombre et de la surface des exploitations sans être négligeable reste limitée, l'évolution n'est-elle pas seulement retardée? En particulier, la situation d'ouvrier-paysan correspond-elle à un état transitoire?

Sur 57 ouvriers-paysans, un seul a déclaré ne pas vouloir le rester (tableau n° 64). En outre, rares sont ceux qui envisagent de réduire leur surface. La plupart (72,0 %) souhaitent conserver leur surface actuelle et 17,5 % cherchent à l'augmenter. Il n'y aurait donc pas d'évolution dans le futur proche (2) vers une activité de jardinage contrairement à ce qui est souvent avancé pour la population étudiée.

Tableau n°64 - Réponses des ouvriers-paysans à la question "Souhaitez-vous conserver votre activité agricole" ?

	Oui avec la même surface	Oui en réduisant la surface	Oui en augmentant la surface	Non	Ne sait pas	Total
Nbre	41	2	10	1	3	57
%	72,0	3,5	17,5	1,7	5,3	100

(1) Les exploitations à temps complet ou à temps partiel qui ont été abandonnées sont-elles restées du même type? Les exploitations occupées par les aides-familiaux et les salariés étaient-elles déjà des exploitations à temps partiel?

(2) Rappelons par ailleurs que la plupart des études consacrées aux ouvriers-paysans montrent que leurs fils ne conservent pas l'alternance d'activités. Pour des exceptions, voir en Annexe I les travaux du C.R.E.S.A. sur le "Incidence des implantations industrielles en milieu rural".

Cette attitude se manifeste alors même qu'elle rencontre l'hostilité des organisations professionnelles agricoles et en particulier des Comités départementaux des Jeunes Agriculteurs. Pour ces organismes, l'alternance d'activités représente un obstacle à l'évolution des structures agricoles et à l'organisation de la commercialisation des produits agricoles. Quant à la position des dirigeants de l'usine, elle paraît ambiguë étant donné que l'état d'occupation du paysan présente de son point de vue à la fois des avantages et des inconvénients s'il constitue un facteur de paix sociale, par ailleurs il contient en lui-même des éléments de grévistes de longue durée et peut être source de surmenage donc de moins de productivité à l'usine.

La volonté des ouvriers-paysans de continuer l'alternance d'activités est confirmée par leur comportement dans l'emploi de leurs salaires d'usine (1). La plupart ont soit aménagé leur maison d'habitation, soit acheté du matériel agricole, soit acheté de la terre, soit encore réalisé plusieurs de ces opérations :

- aménagement de la maison : 26 cas
- achat de matériel agricole : 3
- aménagement de la maison + achat de matériel agricole : 11
- aménagement de la maison + achat de matériel agricole + achat de terre : 2.

soit 42 sur 57 (83 %).

Pour chaque type d'investissement, la fréquence d'emploi du salaire industriel est donnée par le tableau n°65. Si l'amélioration de l'habitat est prioritaire puisque effectuée par 68,4 % des ouvriers-paysans (2), 28 ont déjà réalisé un investissement de production et certains ont déclaré intentionnellement avoir l'intention de le faire.

Tableau n°65 - Investissements des ouvriers-paysans : fréquence de l'emploi du salaire d'usine

	Oui	Non	Non précisé	Total
<u>1) Achat de terre à cultiver</u>				
Nbre	2	54	1	57
%	3,5	94,7	1,8	100
<u>2) Achat de matériel agricole</u>				
Nbre	15	41	1	57
%	26,3	71,9	1,8	100
<u>3) Aménagement de la maison d'habitation</u>				
Nbre	39	17	1	57
%	68,4	29,8	1,8	100

(1) Une étude plus générale de l'emploi des salaires distribués aux ouvriers d'origine agricole sera faite au chapitre IV.

(2) Nous avons vu que les ouvriers-paysans ne veulent pas changer de communauté (supra Chap. II).

Conclusion

En cas de transfert proche, la mobilité professionnelle agricole revêt des formes originales. S'il y a changement d'activité principale, le mutant reste souvent rattaché à "l'agriculture", qu'il s'agisse de la branche du secteur ou de la population agricoles. Ces mutations incomplètes représentent des formules de transition entre un "milieu naturel" (de vie et de travail) et un "milieu technique" (de travail); le passage de l'un à l'autre milieu se trouve intensifié.

Il en résulte par ailleurs que dans l'espace soumis au recrutement de main-d'oeuvre par l'usine, de nouvelles différenciations de type économique se trouvent introduites au sein des ménages agricoles ainsi que dans les exploitations agricoles. Mais l'évolution du nombre et de la surface des exploitations s'en trouve freinée au moins dans le moyen terme.

CHAPITRE IV - ANALYSE DES INCIDENCES DE L'USINE DE LA JANAI
SUR LES ACTIVITES NON AGRICOLES DU MILIEU ENVIRONNANT PAR
L'INTERMEDIAIRE DES SALAIRES DISTRIBUES AUX OUVRIERS D'ORIG
AGRICOLE.

Les incidences de La Janais se manifestent non seulement sur l'agriculture mais par divers canaux et à différents degrés sur de nombreux secteurs du milieu environnant.

Nous ne développerons pas ici les effets résultant de l'existence d'un lien technologique entre la nouvelle unité industrielle et tel ou tel établissement. A vrai dire ce genre de lien est d'ailleurs fort rare. Une fois achevée la période de construction et de mise en place de l'usine, seules les sous-traitances d'entretien sont possibles. Il n'appartient pas à l'usine La Janais, qui se limite au seul montage de pièces déjà usinées, de sous-traiter à des entreprises régionales telle ou telle partie de ce montage : la construction même des chaînes de montage automobile s'y oppose. Selon la direction de l'usine, l'obstacle majeur réside dans le fait que les sous-traitants de pièces automobiles doivent, pour produire à des prix compétitifs, s'orienter vers les grandes séries ; pour cela un large marché leur est nécessaire (national voire même européen et mondial). Tout au plus peut-on signaler qu'elle s'abstenant de créer elle-même un réseau de transport collectif pour son personnel la direction de l'usine a permis à des entreprises de transport local de développer leur activité antérieure en organisant des circuits de ramassage.

Il existe cependant 49 axes reliant, de la région : UNICER (Suisse) -> St Nicolas de Redon -

C'est donc par le canal des revenus distribués comme rémunération des facteurs de production que se réalise surtout la diffusion, dans l'aire environnante, des effets de la Janais. On peut d'ailleurs négliger les revenus distribués comme rémunération du capital : la forme juridique de la nouvelle usine (établissement d'une société dont le siège et les possesseurs de capital sont extérieurs à la région) nous autorise à penser que la part des revenus du capital dépensée ou réinvestie dans la région est très certainement infime.

Nous nous bornerons donc à étudier la diffusion qui se réalise dans le milieu environnant par l'intermédiaire des salaires distribués et plus précisément, à ce point de notre analyse, par l'intermédiaire des salaires distribués aux ouvriers d'origine agricole de La Janais.

Les incidences de La Janais se manifestent non seulement sur l'agriculture mais sur le milieu rural en général.

Nous avons vu que l'exode agricole ne s'est généralement pas accompagné d'un exode rural et que l'usine contribuait de ce fait à ralentir la diminution du peuplement dans la zone où elle recrute la majeure partie de sa main-d'oeuvre non qualifiée.

Limitée aux ouvriers d'origine agricole, l'enquête doit cependant nous permettre de préciser les conséquences qui, par l'intermédiaire de la baisse des revenus de cette partie du personnel, résultent de l'implantation de l'usine dans la banlieue rennaise. Quelle est, à ce point de vue, l'impact du nouvel établissement sur la construction, sur l'évolution des commerces de détail, sur l'organisation des services ? Pour le savoir, il nous faut rechercher comment l'ouvrier d'origine agricole utilise ses ressources financières depuis son entrée à l'usine : par quels biens d'équipement est-il attiré ? L'emplacement à La Janais s'accompagne-t-elle d'une localisation différente des achats ? L'objet des pages qui vont suivre est d'apporter une réponse à ces différentes questions.

Dans un premier point nous évoquerons le problème de la construction de logements neufs. Nous verrons ensuite, si depuis son embauche à La Janais, l'ouvrier d'origine agricole a modifié la localisation de ses achats de services. Mais l'essentiel de notre analyse sera consacré à la recherche des variations qui ont pu affecter le secteur commercial, tant par la nature des achats réalisés que par la localisation de ces achats.

SECTION I - LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS NEUFS ET L'AMELIORATION DE L'HABITATION

Nous avons vu (1) que 24,5 % des ouvriers de l'échantillon étaient propriétaires de leur logement au moment de l'enquête, 30 % étant locataires et 45,2 % logés chez leurs parents. Le nombre de candidats éventuels à la construction est donc important. Sans doute l'expérience de La Janais est trop récente pour qu'il soit possible d'observer dans ce domaine de nombreuses réalisations ; beaucoup d'ouvriers d'origine agricole, entrés de fraîche date à La Janais, n'ont pu réunir encore les ressources nécessaires à la construction d'un logement. Cela explique que, malgré les facilités offertes par l'usine, les candidats à la construction des réalisations soient encore assez rares. L'enquête nous a permis de recenser 4 constructions de logement réalisées par des ouvriers d'origine agricole depuis leur entrée à La Janais (une maison d'habitation dans le cadre d'une exploitation agricole acquise depuis l'entrée et trois maisons particulières avec jardin dont deux à Bruz près de La Janais). Ce nombre peut sembler faible ; il convient cependant de le rapp

(1) cf. supra p. 67.

non pas à l'ensemble de la population enquêtée mais à l'effectif des locataires. On notera également que parmi la population enquêtée quatre ouvriers seulement avaient fait construire un logement avant leur entrée à La Janais.

Compte tenu du caractère récent de l'expérience et du fait que 45,2 % des ouvriers d'origine agricole vivent encore chez leurs parents, on peut s'attendre, au cours des prochaines années à une augmentation sensible des candidats à la construction. Ce n'est d'ailleurs qu'après plusieurs années de présence à l'usine que se manifeste l'intention de construire un logement. Les quatre ouvriers que nous avons recensés appartiennent aux classes d'ancienneté la plus grande.

S'il est encore trop tôt pour qu'un nombre important de constructions de logements neufs ait pu être réalisé, il convient de noter que beaucoup d'ouvriers d'origine agricole ont affecté à l'amélioration de leur logement une partie de leur salaire d'usine. Nous avons vu notamment que c'est le cas pour 68,4 % des "ouvriers-paysans".

SECTION II - LA LOCALISATION DES ACHATS DE SERVICES

Pour apprécier les variations éventuelles de l'impact géographique des achats de services nous avons retenu les catégories suivantes :

- médecin
- dentiste
- coiffeur
- garagiste
- caisse d'épargne et crédit agricole.

Pour chacun de ces services cinq classes de localisation étaient prévues :

- 4 - Commune de résidence
- 2 - Rennes
- 3 - Autre commune du canton (souvent chef-lieu)
- 4 - Autre centre (ville-centre ou chef-lieu d'un canton voisin)
- 5 - Localisation non précisée.

Les tableaux n°66 - 67 - 68 - 69 et 70 donnent, pour chacun des services retenus, en valeur absolue et en pourcentage, la localisation des achats avant et après l'entrée à La Janais.

Tableau n°66 - Médecin

	Avant l'entrée à La Janais		Depuis l'entrée à La Janais	
	Valeur absolue	%	Valeur absolue	%
Commune de résidence	105	33,7	99	31,8
Rennes	2	0,6	4	1,2
Autre commune du canton	154	49,4	154	49,4
Autre centre	46	14,7	51	16,4
Non précisé	5	1,6	4	1,2
Ensemble	312	100	312	100

Tableau n°67 - Dentiste

	Avant l'entrée à La Janais		Depuis l'entrée à Janais	
	Valeur absolue	%	Valeur absolue	%
Commune de résidence	86	29,3	79	26,3
Rennes	11	3,7	15	5,0
Autre commune du canton	138	46,9	142	47,3
Autre centre	51	17,4	57	19,0
Non précisé	8	2,7	7	2,4
Ensemble	294	100	300	100

Tableau n°68 - Coiffeur

	Avant l'entrée à La Janais		Depuis l'entrée à La Janais	
	Valeur absolue	%	Valeur absolue	%
Commune de résidence	186	59,4	179	56,8
Rennes	1	0,3	4	1,3
Autre commune du canton	96	30,7	97	30,8
Autre centre	24	7,7	28	8,9
Non précisé	6	1,9	6	1,9
Ensemble	313	100	315	100

Tableau n°69 - Garagiste

	Avant l'entrée à La Janais		Depuis l'entrée à La Janais	
	Valeur absolue	%	Valeur absolue	%
Commune de résidence	117	58,2	140	56,0
Rennes	1	0,5	3	1,2
Autre commune du canton	52	25,9	71	28,4
Autre centre	21	10,4	28	11,2
Non précisé	10	5,0	8	3,2
Ensemble	201	100	250	100

Tableau n°70 - Caisse d'épargne et crédit agricole

	Avant l'entrée à La Janais		Depuis l'entrée à La Janais	
	Valeur absolue	%	Valeur absolue	%
Commune de résidence	67	40,9	92	40,9
Rennes	7	4,3	10	4,4
Autre commune du canton	64	39,0	92	40,9
Autre centre	15	9,1	21	9,3
Non précisé	11	6,7	10	4,4
Ensemble	164	100	225	100

Pour l'ensemble des services considérés les communes de résidence n'ont enregistré qu'une très légère baisse de leur taux d'attraction.

Ayant, pour la plupart, conservé le domicile qu'ils occupaient à l'embauche les ouvriers interrogés sont restés fidèles à leur médecin, leur dentiste et leur coiffeur.

L'augmentation du parc automobile semble avoir bénéficié dans une proportion sensiblement identique aux garagistes qui se partageaient la clientèle locale. Il en est de même des déplacements effectués auprès des caisses d'épargne ou des bureaux de Crédit Agricole : le fait de l'emploi de nombreux ouvriers d'origine agricole par l'usine de La Janais n'a pas affecté la répartition des aires d'influence de ces organismes.

Il nous paraît important de souligner, la progression très nette de la clientèle des Caisses d'Epargne et du Crédit Agricole parmi les ouvriers d'origine agricole de La Janais depuis leur embauche. Au moment de l'enquête le nombre des clients de ces organismes s'élevait à 225 unités soit une progression de 37,2 % par rapport à la situation antérieure.

L'attrait exercé par ces deux organismes sur les ouvriers qui les fréquentaient pas avant leur arrivée à La Janais s'accroît rapidement avec l'ancienneté à l'usine comme le montre le tableau suivant (n°71).

Tableau n°71 - Caisses d'Epargne et Crédit Agricole : proportion des nouveaux clients par rapport à l'effectif de chaque classe d'ancienneté des non clients avant l'embauche

Classes d'ancienneté	Nouveaux clients		Clients avant l'entrée à l'usine
	Mariés	Ensemble	
Moins de 2 ans	10,0 %	28,0 %	49,5 %
de 2 à 3 ans	36,6 %	43,8 %	52,8 %
4 ans et plus	65,3 %	54,7 %	52,2 %

S'il n'est pas possible d'évaluer, à partir des interviews recueillies, la propension à l'épargne des ouvriers d'origine agricole et son évolution depuis l'embauche à La Janais il semble que la progression qui se dégage du tableau précédent reflète une augmentation sensible de l'épargne liée à l'accroissement du revenu.

SECTION III - L'ACTIVITE DU COMMERCE DE DETAIL

L'accroissement de revenu (1) dont a bénéficié l'ouvrier d'origine agricole depuis son embauche à La Janais a parfois servi à l'aménagement de l'habitat ; plus rarement il a contribué à la construction d'un logement comme nous venons de le voir il a aussi très certainement favorisé le développement de l'épargne. Mais quelle a été son incidence sur l'activité du commerce de détail ?

L'augmentation du revenu individuel représente pour chacun la possibilité d'acquérir des biens nouveaux. Dans le cas qui nous intéresse ce sont ces biens et par quelles catégories d'ouvriers sont-ils achetés ? L'analyse de ces différents aspects constituera un point essentiel de la suite de notre étude (Sous-section II). Mais le passage au secteur industriel des ouvriers d'origine agricole a pu également s'accompagner, pour les biens ayant déjà fait l'objet d'une acquisition avant l'entrée à l'usine et notamment les biens de consommation courante, d'une modification des localisations habituelles d'achat. L'analyse des variations éventuelles de l'impact géographique des achats concernant cette catégorie de biens fera l'objet de la sous-section

(1) Cf. Chapitre I - pages 47-48.

SOUS-SECTION I - VARIATION DE L'IMPACT GEOGRAPHIQUE DE L'ACHAT DE BIENS
AYANT DEJA FAIT L'OBJET D'UNE ACQUISITION AVANT L'ENTREE
A L'USINE

Produits alimentaires, vêtements et chaussures, meubles, etc. sont les trois catégories de biens qui vont nous servir à apprécier les variations éventuelles qui ont pu affecter la localisation des achats depuis l'entrée à La Janais. Comme pour les services, les réponses positives se répartissent en cinq types de localisation :

Commune de résidence,
Rennes,
Autre commune du canton,
Autre centre,
Non précisé.

Le questionnaire ne comportait pas de rubrique concernant les achats réalisés auprès de commerçants ambulants. Plusieurs personnes ayant cependant indiqué ce mode d'achat pour les produits alimentaires, les vêtements et les chaussures, nous lui avons consacré une sixième rubrique.

Nous examinerons tour à tour les variations intervenues dans la localisation des achats pour chaque type de bien avant de dégager quelques conclusions d'ensemble.

I - VARIATIONS INTERVENUES DANS LA LOCALISATION DES ACHATS DE PRODUITS ALIMENTAIRES DEPUIS L'ENTREE A L'USINE

Il importe de différencier ici les réponses fournies pour les ouvriers célibataires de celles des ouvriers mariés.

a) Environ la moitié des ouvriers célibataires n'ont pu répondre à cette question ou ont estimé qu'elle ne les concernait pas. Les réponses enregistrées reflètent en réalité la localisation des achats effectués par les parents ; il est donc normal que cette localisation n'ait pas été affectée par l'emploi des fils à La Janais.

Commune de résidence (90 %) et ambulants assurent la quasi-totalité de l'approvisionnement en produits alimentaires des célibataires et de leurs familles. L'attraction de Rennes et des centres voisins du lieu de résidence est nulle comme avant l'embauche à la Janais.

b) Pour les ménages dont au moins le chef de famille travaille à La Janais on enregistre par contre quelques légères modifications dans la localisation des achats de produits alimentaires (cf. tableau n°72).

Tableau n°72 - Evolution de la localisation des achats de produits alimentaires d'après les réponses fournies par les ouvriers ma au moment de l'enquête

	Avant l'entrée à La Janais		Depuis l'entrée à La Janais	
	Valeur absolue	%	Valeur absolue	%
Commune de résidence	119	81,0	127	76,0
Rennes	1	0,7	6	3,6
Autre commune du canton	4	2,7	8	4,8
Autre centre	1	0,7	0	0
Ambulants	22	15,0	25	15,0
Non précisé	0	-	1	0,6
Ensemble des réponses	147	100	167	100

Si les communes de résidence ont subi un recul de cinq points leur coefficient d'attraction elles constituent encore le principal lieu de provisionnement (76 %) des ménages dont au moins le chef de famille travaille à La Janais. Rennes, dont l'attraction sur les intéressés était pratiquement nulle avant l'entrée à La Janais, a bénéficié en partie du léger recul des communes de résidence ; un déplacement d'environ 2 % des achats profite à divers centres secondaires tandis que la part des commerces ambulants est stable.

II - VARIATIONS INTERVENUES DANS LA LOCALISATION DES ACHATS DE VETEMENTS CHAUSSURES DEPUIS L'ENTREE A LA JANAIS

La plupart des personnes interrogées, célibataires ou mariées ont répondu à cette question. La localisation de leurs achats est précisée dans le tableau n°73.

Tableau n°73 - Evolution de la localisation des achats de vêtements et chaussures

	Avant 1 ^{re} entrée à La Janais		Depuis 1 ^{re} entrée à La Janais	
	Valeur absolue	en %	Valeur absolue	en %
<u>Commune de résidence :</u>				
mariés	101	60,5	87	52,1
célibataires	36	59,0	72	49,3
<u>Rennes :</u>				
mariés	7	4,2	17	10,3
célibataires	3	2,0	7	4,8
<u>Autre commune du canton :</u>				
mariés	39	23,4	38	22,9
célibataires	39	26,7	35	24,0
<u>Autre centre :</u>				
mariés	9	5,4	9	5,4
célibataires	5	3,4	2	1,4
<u>Ambulants :</u>				
mariés	4	2,3	3	1,8
célibataires	0	0	0	0
<u>Non précisé :</u>				
mariés	7	4,2	7	4,2
célibataires	13	8,9	12	8,2
<u>Ensemble :</u>				
mariés	167	100	166	100
célibataires	146	100	146	100

Pour les célibataires comme pour les ouvriers mariés la majeure partie des achats de vêtements et de chaussures était avant l'entrée à La Janais effectuée dans la commune de résidence ; cette proportion a légèrement diminué mais demeure encore voisine de 50 %. Le principal bénéficiaire de ce recensement a été le commerce rennais qui exerce par ailleurs une attraction forte sur les ouvriers mariés que sur les célibataires. La part des autres centres n'a pas subi de modifications notables.

(1) 12,3 % des célibataires et 3,0 % des mariés ont indiqué la coopérative l'usine (C.A.P.U.C.) comme lieu principal d'achat de leurs vêtements et chaussures depuis l'entrée à la Janais.

III - VARIATIONS INTERVENUES DANS LA LOCALISATION DES ACHATS DE MEUBLES
L'ENTREE A LA JANAIS

Peu de célibataires ayant acheté des meubles avant ou depuis l'entrée à l'usine nous ne considérons que les réponses fournies par les mariés (tableau n°74).

	Avant l'entrée à La Janais		Depuis l'entrée à La Janais	
	Valeur absolue	%	Valeur absolue	%
Commune de résidence	27	36,5	25	23,
Rennes	9	12,1	25	23,
Autre commune de canton	24	32,4	39	36,
Autre centre	7	9,5	14	13,
Non précisé	7	9,5	3	2,
Ensemble	74	100	106	100

La plupart des nouveaux acheteurs (célibataires avant leur entrée à l'usine ou ouvriers mariés cohabitant avec leurs parents) ont acheté à l'extérieur de leur commune de résidence. La part du commerce rennais s'est considérablement accrue : ayant presque doublé, elle atteint un niveau équivalent à celui de la part de l'ensemble des communes de résidence soit près du 1/4 des achats. Mais près de la moitié des achats de meubles est effectués dans des centres secondaires importants tels que Ploërmel ou Bain de Bretagne.

De cette analyse un fait mérite surtout d'être retenu : l'attention exercée par Rennes sur les nouveaux acheteurs. Nous verrons par la suite si la localisation des achats de biens nouveaux que sont pour la quasi-totalité des ouvriers d'origine agricole de la Janais les téléviseurs, réfrigérateurs et machines à laver, confirme ce résultat.

IV - VUE D'ENSEMBLE

Appréciées d'après les critères précédents (achats de produits alimentaires, vêtements et chaussures, meubles) les variations intervenues dans la localisation des achats réalisés par les ouvriers d'origine agricole depuis leur embauche à La Janais apparaissent donc comme peu importantes.

Il est, à ce propos, assez intéressant de comparer les résultats de notre enquête à ceux d'une enquête réalisée en 1957 dans une région d'

l'Etat d'Iowa (1) et dont le but était de préciser les incidences sur l'agriculture et sur le milieu environnant d'une usine de moteurs implantée sept années plus tôt dans la ville de Makoqueta. Employant près de 1 700 ouvriers l'usine assurait 90 % de l'emploi industriel du comté ; le recrutement fut réalisé dans la ville d'implantation, dans les centres voisins et aussi dans les campagnes environnantes. Implantée en zone rurale (48 % d'actifs agricoles) l'usine recruta bon nombre d'exploitants agricoles puisqu'au moment de l'enquête environ 10 % des travailleurs de l'usine étaient des exploitants ou femmes d'exploitants.

On relève bien entendu de multiples différences entre les caractéristiques du milieu socio-économique de cette enquête et celles de notre étude. On notera cependant qu'elles se caractérisent les unes comme les autres par un maintien du domicile rural et souvent même de l'activité agricole. Dès lors il semble intéressant de comparer les résultats obtenus en ce qui concerne l'évolution de la localisation des achats depuis l'entrée à l'usine des ouvriers d'origine agricole.

50 % des familles interrogées ont reconnu avoir accru leurs achats à Makoqueta depuis l'embauche ; cet accroissement se trouvant compensé dans 74 % des cas par une régression des achats réalisés dans d'autres centres. Les changements de localisation affectent surtout les achats de vêtements (84,2 %), de produits alimentaires (82,8 %) et d'équipement ménager (46,5 %). Ils sont moins sensibles pour la plupart des services (docteur et dentiste 31 % ; pharmacie 15,5 % ; distractions 6,9 % ; services bancaires 3,4 %).

Si l'on tient compte en ce qui concerne notre enquête des réponses fournies par les ouvriers mariés ayant précisé la localisation avant et après l'entrée à l'usine on relève pour la localisation des achats de produits alimentaires, vêtements et chaussures, et meubles, les taux de variations suivantes :

produits alimentaires :	10 %
vêtements et chaussures :	14,7 %
meubles :	25,5 %

Le compte rendu de l'enquête américaine ne donne pas de précisions sur le mode de transport utilisé par les ouvriers d'origine agricole pour se rendre à leur travail. Nous savons cependant que l'aire de recrutement est beaucoup plus restreinte qu'à La Janais et pouvons donc supposer que le mode de transport individuels prédominant, ce qui explique en partie l'accroissement considérable des achats effectués auprès des commerçants de l'unité urbaine.

La proportion des ménages dont la femme travaille également à l'usine est aussi plus forte qu'à La Janais ; venant chaque jour en ville pour travailler la femme est incitée à y effectuer la majorité de ses achats.

(1) Cf. Annexe I - p.123.

On ne saurait évidemment considérer la faible proportion des achats effectués à Rennes par les ouvriers d'origine agricole de La Janais comme un indice valable de l'attraction exercée par le commerce rennais sur la population des communes où ils résident. Sans qu'il nous soit possible de mesurer avec précision l'écart des deux taux, il apparaît que Rennes exerce sur les ouvriers d'origine agricole travaillant à La Janais une attraction nettement inférieure à l'attraction moyenne exercée sur la population totale de leurs communes respectives. L'enquête sur les zones d'attraction commerciale en Ille-et-Vilaine en 1959 (1) et dans le Morbihan en 1961 (2) montre en effet que certaines des communes où résident d'importants contingents de notre échantillon subissent en matière d'habillement et d'équipement mobilier une attraction rennaise relativement forte.

On relève par exemple parmi les communes d'Ille-et-Vilaine attirées à plus de 50 % par Rennes :

pour l'habillement : Guignen, Laillé, Orgères,
pour les achats de meubles : Goven, Guignen, Bourg-des-Comptes, Grand-Saint-Senoux, Orgères, Guichen, Pléchatel

L'attraction de Rennes sur le Morbihan est bien sur plus atténuée. On notera cependant qu'une commune comme Guillers est attirée par Rennes en 20 et 50 % tant pour l'habillement que pour les achats de meubles. Dans la zone soumise à une attraction de 7 à 20 % nous trouvons, pour l'habillement Saint-Malo des Trois Fontaines, Campénéac et Augan, pour les achats de meubles Loyat.

Dans les ménages d'origine agricole dont au moins le chef de famille travaille à La Janais la permanence très forte de l'ancienne localisation des achats et corrélativement la faiblesse de l'attraction de Rennes semble imputable à plusieurs facteurs qui d'ailleurs exercent le plus souvent une action combinée.

Nous retiendrons essentiellement :

- le maintien de la femme au domicile occupé par le ménage à l'embauche comme c'est la femme qui achète il est normal qu'elle conserve, dans l'ensemble ses anciennes habitudes d'achat.

- le mode de transport utilisé généralement : l'autocar. C'est le cas que nous avons relevé pour près de 60 % des ouvriers de notre échantillon. Pour ceux qui demeurent entre 30 et 60 km de l'usine il assure 95,3 % des trajets et transporte tous les ouvriers qui habitent au delà de 60 km.

(1) Bulletin de Conjoncture Régionale (Rennes) 1961 n°1.

(2) Bulletin de Conjoncture Régionale (Rennes) 1963 n°2.

- les horaires de travail qui, combinés au facteur précédent, impliquent un large temps d'absence en dehors du domicile et ne permettent pas à l'ouvrier de s'arrêter au retour de l'usine dans les commerces rennais.

- l'implantation de l'usine à l'extérieur de l'agglomération rennaise d'ouvriers sont amenés à traverser Rennes pour se rendre à leur travail.

SOUS-SECTION II - FREQUENCE ET LOCALISATION DES ACHATS DE NOUVEAUX BIENS D'EQUIPEMENT PAR LES OUVRIERS D'ORIGINE AGRICOLE DE LA JANNAIS DEPUIS LEUR ENTREE A L'USINE

Téléviseurs, réfrigérateurs et machines à laver constituent, pour la quasi-totalité des ouvriers d'origine agricole travaillant à La Janais, des biens nouveaux en ce sens que, compte tenu de leurs revenus antérieurs, la plupart des ménages intéressés ne possédaient probablement avant l'embauche à La Janais aucun de ces appareils. On peut, sans grand risque d'erreur, considérer que les achats réalisés depuis l'entrée à La Janais reflètent, pour ces biens, l'équipement réel de la population enquêtée.

Avant de présenter les tendances dominantes de localisation de ces achats, nous analyserons la fréquence des acquisitions de nouveaux biens d'équipement en recherchant quelle est l'incidence de certaines composantes familiales et professionnelles sur la propension à l'achat des ouvriers de notre échantillon. Nous limiterons d'ailleurs le plus souvent notre étude aux cas des ouvriers mariés car les achats de téléviseurs, réfrigérateurs ou machines à laver réalisés par des célibataires sont assez exceptionnels.

I - FREQUENCE DES ACHATS NOUVEAUX BIENS D'EQUIPEMENT DEPUIS L'ENTREE A L'USINE ET DIFFERENCIATION DES ACHETEURS SELON CERTAINES COMPOSANTES PROFESSIONNELLES OU FAMILIALES

A - FREQUENCE DES ACHATS

Le tableau n°75 situe, en valeur absolue et en valeur relative par rapport aux effectifs de chaque catégorie, l'importance selon la situation familiale des achats de téléviseurs, réfrigérateurs et machines à laver effectués depuis l'entrée à La Janais par les ouvriers d'origine agricole. A titre de comparaison nous avons également reporté sur ce tableau les achats de meubles et les achats d'automobiles, celles-ci faisant parfois figure de bien conc

Tableau n°75 - Fréquence des achats de quelques biens d'équipement depuis l'entrée à l'usine

Situation familiale	Biens d'équipements		Téléviseurs		Réfrigérateurs		Machine à laver		Meubles		Automob (1)	
	V.A	%	V.A	%	V.A	%	V.A	%	V.A	%	V.A	%
Célibataires	3	1,8	5	3,1	4	2,5	8	5,2	70	5		
Mariés	20	12,3	43	26,5	22	13,5	106	63,1	65	4		
Ensemble	23	7,1	48	14,8	26	8,0	114	35,2	135	4		

On notera tout d'abord que, parmi les biens considérés, l'achat le plus fréquent est celui d'une automobile. Au moment de l'enquête, 56 % des ouvriers de l'échantillon possédaient une automobile ; mais il est important de noter que 75 % des acquisitions ont été opérées depuis l'entrée à l'usine. La fréquence des achats varie cependant selon la situation familiale.

Pour chaque catégorie, l'échelle des fréquences s'établit comme suit : (tableau 76).

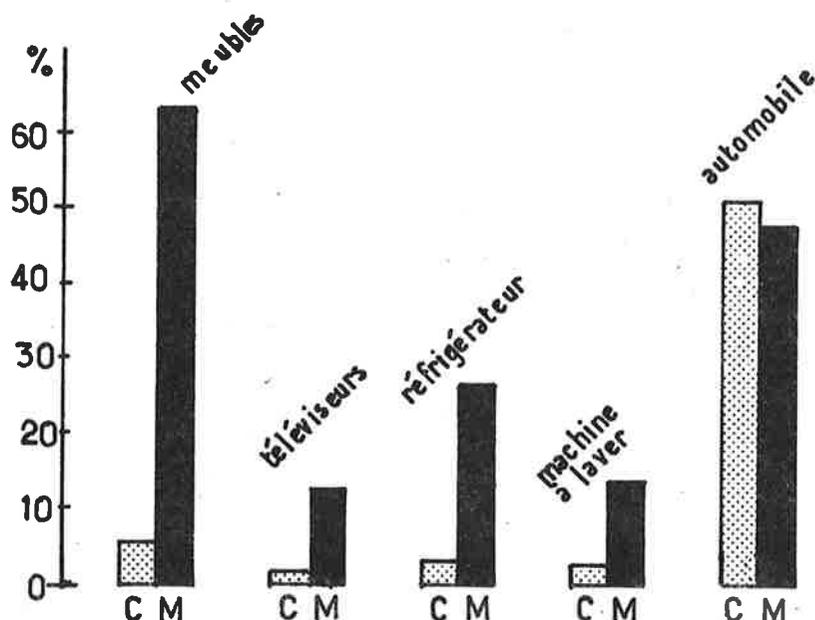
Tableau n°76 - Echelle des fréquences d'achat de biens d'équipements

Célibataires	Mariés	Ensemble
- Automobile	- Meubles	- Automobile
- Meubles	- Automobile	- Meubles
- Réfrigérateur	- Réfrigérateur	- Réfrigérateur
- Machine à laver	- Machine à laver	- Machine à laver
- Téléviseur	- Téléviseur	- Téléviseur

La figure n°8 permet d'apprécier visuellement cette hiérarchie et les variations du taux d'acquisition de chaque bien selon la situation familiale.

(1) Pour les achats d'automobile, nous donnons la valeur relative par rapport aux effectifs de célibataires et de mariés qui avant leur entrée à l'usine ne possédaient pas de véhicules, soit respectivement 138 et 136 unités.

Fig. n° 8 Fréquence d'achat de quelques biens d'équipement depuis l'entrée à la Jenais selon la situation familiale des ouvriers d'origine agricole.



Il est normal, que selon la situation familiale des personnes interrogées, la nature et la fréquence relative des achats diffèrent. Mais on doit souligner la place essentielle occupée dans l'ensemble par les achats d'automobile. Cela tient sans doute aux facilités offertes par la firme dans ce domaine (cf. supra).

L'acquisition d'une automobile représente aussi un palliatif à l'isolement géographique. Mais pour beaucoup de ces ouvriers d'origine agricole la priorité accordée à l'achat d'une automobile reflète leur désir d'affirmer dans leur milieu leur réussite professionnelle. On verra d'ailleurs que la propension à l'achat d'une automobile est plus élevée chez les ouvriers passés directement de l'agriculture à l'usine de La Jenais.

L'équipement en appareils électro-ménagers des ménages d'origine agricole dont au moins le mari travaille à La Janais a-t-il progressé plus rapidement que celui de leur milieu d'origine ? Est-il comparable à celui des autres ouvriers ? Si nous manquons de données précises pour pouvoir répondre à ces questions, nous voudrions cependant signaler quelques éléments indicatifs.

Une enquête réalisée en 1961 auprès d'un échantillon des ménages des quatre départements bretons (1) nous donne les taux d'équipement des ménages répartis selon la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage.

Nous avons reporté dans le tableau n°77 les taux d'équipement exploitants et salariés agricoles en téléviseurs, réfrigérateurs et machines à laver tels qu'ils ressortaient de l'enquête de 1961 et les proportions correspondantes d'acheteurs de ces biens parmi les ouvriers mariés de notre échantillon.

Tableau n°77 - Taux d'équipement en téléviseurs, réfrigérateurs et machines à laver

	Téléviseur	Réfrigérateur	Machine à laver
Enquête 1961 "Exploitants et salariés agricoles"	1,5 %	3,0 %	8,5 %
Enquête Citroën "Ouvriers mariés d'origine agricole"	12,3 %	26,5 %	13,5 %

Il convient évidemment dans l'interprétation de ce tableau de tenir compte de l'évolution générale qui a affecté depuis 1961 l'équipement de la population régionale en matière de téléviseurs, réfrigérateurs et machines à laver.

B - DIFFERENCIATION DES ACHETEURS SELON QUELQUES COMPOSANTES PROFESSIONNELLES OU FAMILIALES

Généralement fonction des ressources du ménage, l'achat de nouveaux biens d'équipement dépend de manière indirecte de multiples éléments. Nous nous proposons, dans les pages qui vont suivre, de présenter la répartition des achats effectués par les ouvriers mariés selon plusieurs critères et de rechercher ainsi l'incidence éventuelle de certaines composantes profes-

(1) Enquête dont les résultats ont été publiés dans la thèse de Ph. LIEVRE "La consommation et le niveau de vie des ménages en Bretagne" - Thèse Sciences Economiques - Rennes - Juin 1966.

sionnelles ou familiales. Il est fort utile de mener une telle analyse : les relations qu'elle permettra de mettre en évidence pourront faciliter l'établissement de prévisions d'achat. Nous étudierons successivement la répartition des acheteurs de nouveaux biens d'équipement en fonction :

- de l'ancienneté à l'usine,
- de la qualification professionnelle,
- de l'éventualité d'un emploi non agricole avant l'embauche à La Janais.
- du travail de la femme,
- du nombre d'enfants.

1) Répartition des acheteurs de nouveaux biens d'équipement selon l'ancienneté à l'usine

Il est logique que la proportion des acheteurs augmente au fur et à mesure des années de présence. Mais, il est par contre intéressant de rechercher si la progression des achats s'accélère avec le temps et pendant quelle période se produit l'accélération maximale.

Le tableau n°78 donne pour chacun des biens considérés et pour chaque branche d'ancienneté à l'usine, la fréquence relative des achats réalisés par les ouvriers mariés depuis leur entrée à La Janais. A titre de comparaison, nous avons également porté les coefficients afférents aux achats de meubles et d'automobile.

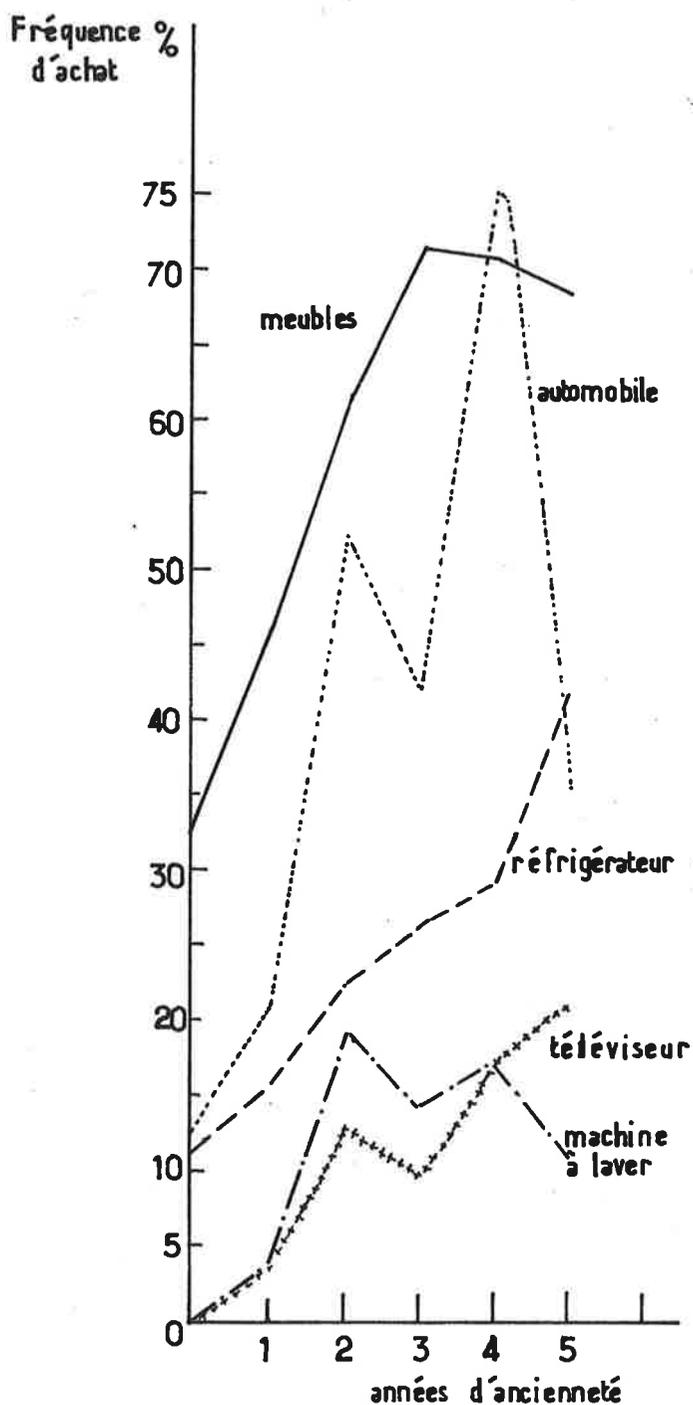
Tableau n°78 - Répartition en valeur relative des achats de biens d'équipement selon l'ancienneté à l'usine

	Téléviseurs	Réfrigérateurs	Machines à laver	Meubles	Automobiles
Moins d'un an	0	11,1	0	33,3	12,5
1 an	3,8	15,4	3,8	46,1	21,0
2 ans	12,9	22,5	19,4	61,3	52,1
3 ans	9,5	26,2	14,3	71,4	42,1
4 ans	17,1	29,2	17,1	70,7	75,0
5 ans et plus	21,0	42,1	10,5	68,4	35,0

La figure n°9 établie à partir des données du tableau précédent permet d'apprécier visuellement les différentes phases de l'évolution.

(1) Achats depuis l'entrée à l'usine en pourcentage de l'effectif de chaque catégorie ne possédant pas une automobile auparavant.

Fig. n° 9 Fréquence d'achat de quelques biens d'équipement selon l'ancienneté à l'usine.



Les meubles représentent, nous l'avons vu, l'achat le plus fréquemment réalisé par les ouvriers mariés d'origine agricole depuis leur entrée à La Janais. C'est aussi le bien acheté le plus rapidement après l'arrivée à l'usine. L'acquisition d'une automobile semble représenter dans le temps la deuxième préoccupation d'achat des ouvriers mariés. La progression des achats est particulièrement importante au cours des 2^e, 3^e et 4^e années de présence. Les achats de frigidaires enregistrent une progression à peu près régulière jusqu'à la 5^e année de présence. Au cours de cette 5^e année, le taux d'équipement tend à s'accélérer.

Les achats de téléviseurs progressent aussi avec l'ancienneté à l'usine mais sans qu'il soit possible de déceler une période d'accélération caractéristique. Quant aux achats de machines à laver leur fréquence selon l'ancienneté à l'usine semble refléter un désir d'équipement plus grand chez les ouvriers embauchés depuis moins de 3 ans que chez les catégories plus anciennes.

2) Répartition des acheteurs de nouveaux biens d'équipement selon la qualification professionnelle

La qualification professionnelle, indice du niveau de vie, doit normalement influencer sur la propension à l'achat de biens d'équipement et particulièrement en ce qui concerne l'achat de ces biens nouveaux que sont les téléviseurs, réfrigérateurs et machines à laver.

Limitée aux ouvriers d'origine agricole, l'enquête ne nous a permis de recenser que 13 ouvriers qualifiés, soit 4 % de l'échantillon. 9 d'entre eux étaient mariés au moment de l'enquête. La faiblesse de ces effectifs doit inciter à la prudence dans l'interprétation des réponses fournies par les personnes intéressées.

Tableau n° 79 - Répartition en valeur relative des achats de biens d'équipement selon la qualification professionnelle des ouvriers mariés

	Ouvriers qualifiés	Ouvriers non qualifiés
Téléviseurs	33,3 %	10,7 %
Réfrigérateurs	44,4 %	24,5 %
Machines à laver	33,3 %	11,9 %
Meubles	100 %	61,0 %
Automobiles (1)	85,7 %	44,0 %

(1) Achats depuis l'entrée à l'usine en pourcentage de l'effectif de chaque catégorie ne possédant pas une automobile auparavant.

Pour tous les biens considérés ici la proportion d'acheteurs supérieure chez les ouvriers qualifiés. L'écart est surtout important pour biens d'équipement ménager dont l'acquisition requiert l'engagement d'une importante (téléviseurs et machines à laver). Si le fait d'acquérir ou non automobile ne reflète plus dans bien des cas la différenciation réelle de revenus il est normal cependant que le taux d'acquisition traduise, dans l'ensemble, l'échelle des salaires.

3) Répartition des acheteurs de nouveaux biens d'équipement selon l'éventualité d'un emploi non agricole antérieur

Le fait d'avoir occupé un autre emploi non agricole avant l'entrée à La Janais a-t-il une incidence sur les achats de biens d'équipement nouveaux ? Pour chaque type de mutation, le tableau n° 80, donne la proportion des achats de téléviseurs, réfrigérateurs, machines à laver et automobiles réalisés depuis l'entrée à l'usine par les ouvriers mariés de l'échantillon. En titre de comparaison, nous avons également porté les proportions relatives des achats de meubles.

Tableau n°80 - Répartition en valeur relative des achats de biens d'équipement réalisés par les ouvriers mariés selon qu'il s'agit de mutations directes ou indirectes

	Mutants directs	Mutants indirects
Téléviseurs	10,2	14,7
Réfrigérateurs	26,0	24,5
Machines à laver	8,4	19,6
Meubles	62,3	63,6
Automobiles (1)	82,3	49,0

Le type de mutation n'affecte pas la propension à l'achat de biens. Quelle que soit la catégorie à laquelle appartiennent les ménages, il semble que dans ce domaine le besoin prioritaire d'un équipement de base est ressenti également par les uns et par les autres.

La propension à l'achat de réfrigérateurs n'offre pas de variations significatives lorsqu'on passe d'une catégorie à l'autre. Tout au plus peut-on penser que quelques ménages de la catégorie "mutants indirects" possédaient déjà ce bien avant l'entrée du mari à La Janais.

(1) Achats depuis l'entrée à l'usine en pourcentage de l'effectif de chaque catégorie ne possédant pas une automobile auparavant.

Il est par contre intéressant, de noter l'écart qui, pour les achats de téléviseurs, machines à laver et automobiles, sépare les propensions respectives de chaque catégorie de mutants.

On pourrait penser que le fait pour les mutants indirects d'avoir occupé un emploi non agricole avant l'entrée à La Janais les situe, dès l'entrée, à un niveau de vie supérieur à celui des mutants directs leur permettant ainsi d'affecter une part plus importante de leur revenu à l'achat de biens matériels tels que téléviseurs et machines à laver. Mais il est important de noter que si les mutants indirects achètent relativement plus de téléviseurs et machines à laver, ils le font souvent aux dépens de l'équipement automobile (49,0 % seulement de ceux qui ne possédaient pas de voiture avant d'entrer à La Janais ont acheté depuis une automobile). Inversement, c'est la priorité accordée par les mutants directs à la possession d'une automobile qui semble concurrencer l'achat par les ménages appartenant à cette catégorie de téléviseurs et machines à laver.

4) Répartition des acheteurs de nouveaux biens d'équipement selon l'activité de la femme

Toutes choses égales par ailleurs, le travail de la femme apporte au ménage un supplément de revenu qui doit normalement se traduire par une propension plus grande à l'achat de biens d'équipement et notamment de téléviseurs, réfrigérateurs et machines à laver.

Nous considérons ici trois catégories selon que :

- la femme ne travaille pas,
- la femme travaille dans l'agriculture,
- la femme travaille à La Janais ou exerce une autre activité salariée non agricole.

Pour chacune des catégories retenues, les propensions à l'achat de biens d'équipement s'établissent comme suit : (cf. tableau n°81).

Tableau n°81 - Répartition en valeur relative des achats de biens d'équipement selon l'activité de la femme

	Téléviseurs	Réfrigérateurs	Machines à laver	Meubles	Automobiles (1)
Femme ne travaille pas	3,5	22,0	11,6	66,1	50,0
Femme travaille dans agriculture	16,6	20,8	8,3	41,6	27,9
Femme travaille à La Janais ou autre activité salariée	26,4	41,1	50,0	85,2	78,2

On notera tout d'abord que c'est parmi les ménages dont la femme travaille à La Janais ou mène une autre activité salariée non agricole que l'on rencontre la plus forte propension à l'achat des biens d'équipement considérés. Sauf pour les achats de téléviseurs, les ménages dont la femme ne travaille pas se situent au deuxième rang.

En ce qui concerne l'équipement automobile, il convient de signaler que la hiérarchie précédente existait déjà avant l'embauche du mari à La Janais ; mais, depuis, l'écart entre le taux d'équipement de chaque catégorie s'est creusé : 78,2 % des ménages dont la femme travaille à l'usine ou exerce une autre activité salariée non agricole et qui ne possédaient pas d'automobile avant l'entrée du mari à La Janais ont, depuis, effectué cette acquisition. C'est le cas également pour la moitié des ménages dont la femme ne travaille pas mais la proportion d'acheteurs tombe à 27,9 % dans les ménages dont la femme travaille dans l'agriculture. Compte tenu des véhicules possédés auparavant par certains ménages et des achats réalisés depuis l'entrée du mari à l'usine, le taux d'équipement en automobile de chaque catégorie s'établit comme suit au moment de l'enquête :

- Ménages dont la femme travaille dans l'agriculture : 35,3 %
- Ménages dont la femme ne travaille pas : 59,2 %
- Ménages dont la femme travaille à La Janais ou exerce une autre activité non agricole : 85,2 %

5) Répartition des acheteurs de nouveaux biens d'équipement selon la du ménage

La taille du ménage et plus précisément le nombre d'enfants à charge peut expliquer certaines différences de niveau de vie et justifier là une variation des propensions à l'achat de nouveaux biens d'équipement ; permet de comprendre également les choix opérés dans certains ménages entre les biens à caractère utilitaire, réfrigérateur et surtout machine à laver, téléviseurs.

(1) Achats depuis l'entrée à l'usine en pourcentage de l'effectif de chaque catégorie ne possédant pas une voiture auparavant.

On considèrera ici cinq classes selon qu'il s'agit de :

- ménages sans enfant	- soit 24,4 %	de l'ensemble des ménages
- ménages avec un enfant	- soit 23,9 %	" "
- ménages avec deux enfants	- soit 21,4 %	" "
- ménages avec trois enfants	- soit 17,8 %	" "
- ménages avec 4 enfants et +	- soit 12,5 %	" "

Tableau n°82 - Répartition en valeur relative des achats de biens d'équipement selon la taille des ménages

	Téléviseurs	Réfrigérateurs	Machines à laver	Meubles	Automobiles (1)
Ménages sans enfant	17,0	21,9	7,3	78,0	50,0
Un enfant	5,0	30,0	7,5	75,0	42,8
Deux enfants	13,8	24,9	11,1	60,9	44,8
Trois enfants	16,6	26,6	20,0	50,0	38,4
Quatre enfants et +	4,7	23,8	28,5	33,3	25,0

Les taux d'acquisition des téléviseurs et réfrigérateurs ne présentent pas de variations significatives en fonction du critère considéré.

La propension aux achats de meubles varie en raison inverse de la taille du ménage. Il s'agit là d'un phénomène logique : ces biens constituent l'équipement de base des jeunes ménages et il est normal que leur fréquence d'achat diminue au fil des années ; la plupart des ménages de 3,4 enfants ou plus étaient très probablement déjà installés avant l'entrée du mari à La Janais. On notera par contre que la propension à l'achat de machines à laver augmente avec la taille du ménage.

Nous avons vu que 50,7 % des célibataires qui avant leur entrée à l'usine ne possédaient pas de voiture ont depuis acquis une automobile. Cette proportion est sensiblement identique pour les ménages sans enfants (50 %). L'attrait de l'automobile tend ensuite à diminuer lorsqu'on passe aux familles plus nombreuses.

6) Résumé des principales tendances

Les composantes professionnelles et familiales exercent donc une action certaine avec les propensions d'achat des ouvriers d'origine agricole. Cette action, elles l'exercent souvent, et de façon essentielle, par l'intermédiaire des différences de revenu qui leur sont liées. C'est ce qui explique

(1) Achats depuis l'entrée à l'usine en pourcentage de l'effectif de chaque catégorie ne possédant pas une automobile auparavant.

par exemple, la fréquence d'achat supérieure chez les ouvriers spécialisés c'est le cas encore des variations qui affectent la fréquence des achats l'on considère l'activité de la femme.

De manière plus complexe c'est également par des différences de revenu que peuvent s'expliquer la plupart des écarts constatés entre les fréquences d'achat des ouvriers de notre échantillon classés selon l'ancienneté à l'usine ou selon la taille du ménage.

Parfois enfin les variations enregistrées, tout en restant affectées par des problèmes de revenu, semblent liées davantage à des éléments psycho-sociologiques. C'est le cas notamment pour les mutants directs désireux d'abord d'acquérir une automobile, et dont l'attitude s'explique en grande partie par le désir d'affirmer sur le plan social leur réussite professionnelle.

II - LOCALISATION DES ACHATS DE NOUVEAUX BIENS D'EQUIPEMENT

Après une rapide présentation des principaux secteurs de localisation qui nous permettra de mettre en évidence la position privilégiée de Rennes, nous essaierons de préciser la nature et l'intensité des facteurs de attraction du commerce rennais auprès des ouvriers d'origine agricole de La Maye.

1) Les grands secteurs de localisation

Comme dans les pages précédentes, nous retiendrons seulement les indications fournies par les ouvriers mariés. La prise en considération des achats réalisés par les célibataires ne modifierait d'ailleurs pas sensiblement la répartition indiquée dans le tableau n°83. Dans ce tableau, nous avons également reporté, à titre de comparaison, la localisation des achats de meubles effectués depuis l'entrée à l'usine (cf. tableau n° 74).

Tableau n°83 - Localisation des achats de nouveaux biens d'équipement effectués par les ouvriers mariés (en valeur relative, par rapport au total des achats de chaque bien).

	Téléviseurs	Réfrigérateurs	Machines à laver	Meubles
Commune de résidence	45 %	46,5 %	13,6 %	23,6 %
Rennes	45 %	37,2 %	50,0 %	23,6 %
Autres Centres du canton	0	9,3 %	22,8 %	36,8 %
Autres Centres	5 %	7 %	13,6 %	13,2 %
Non précisé	5 %	0	0	2,8
Ensemble	100%	100%	100%	100%

Nous avons déjà noté, en analysant les variations intervenues dans la localisation des achats de meubles depuis l'entrée à La Janais, l'accroissement considérable de l'attraction exercée par le commerce rennais dans ce domaine. En matière de téléviseurs, réfrigérateurs et machines à laver l'attraction est encore plus forte.

Il est normal que pour l'achat de ces nouveaux biens d'équipement les ouvriers d'origine agricole soient souvent obligés de s'adresser à l'extérieur de leurs communes de résidence en raison de l'insuffisance de l'équipement commercial local.

Mais il est intéressant de signaler que bien des ouvriers d'origine agricole, pourtant éloignés de Rennes et domiciliés à proximité de centres secondaires importants (Ploërmel, Bain de Bretagne ...) préfèrent s'équiper en téléviseurs, réfrigérateurs ou machines à laver auprès des commerçants rennais. Pourquoi cette attraction du commerce rennais ? Nous allons tenter de l'expliquer.

2) Les facteurs d'attraction du commerce rennais

50 ouvriers, soit près de 30 % des ouvriers mariés de l'échantillon ont répondu à la question qui visait à préciser certaines motivations d'achat à Rennes plutôt que dans la commune de résidence ou auprès des commerçants d'autres centres.

Parmi les ouvriers intéressés, 14 % sont seulement sensibles au choix plus large, et 26 % seulement à l'avantage de prix. Un seul ouvrier justifie ses achats à Rennes par le seul argument "qualité". Choix et prix sont pour 28 % des ouvriers effectuant des achats à Rennes un élément explicatif de cette localisation. 8 % enfin sont sensibles aux trois facteurs.

Le tableau suivant donne quelques précisions sur les facteurs qui influencent nettement les facteurs d'attraction du commerce rennais. L'ouvrier d'origine agricole qui vient à Rennes dispose d'un choix incomparablement plus large que celui que peuvent offrir les commerçants de sa commune de résidence et même ceux des centres secondaires bien équipés tels que Ploërmel, ou Bain de Bretagne. En matière d'équipement électro-ménager par exemple, domaine caractérisé par la multiplicité des marques, seule la grande ville peut lui présenter l'ensemble de la gamme.

Tableau n° 84 - Les facteurs d'attraction du commerce rennais (en valeur relative par rapport au total des ouvriers mariés ayant répondu à cette question.

	Oui	Non	Non précisé
Choix plus large	60 %	14 %	26 %
Meilleure qualité	10 %	48 %	42 %
Prix plus avantageux	70 %	8 %	11 %

Mais c'est plus encore l'argument prix qui incite souvent à acheter à Rennes les achats de biens d'équipement. Les conditions avantageuses consenties par les grands magasins ou certains centres de distribution spécialisés dans l'électro-ménager ont porté un coup sérieux à l'activité commerciale de petits revendeurs locaux incapables d'aligner leurs prix sur ceux des grands distributeurs rennais.

Conclusion

L'emploi à La Janais a sans aucun doute contribué à l'élévation du niveau de vie des ouvriers d'origine agricole qui ont choisi cette voie. Les pages précédentes nous ont permis d'apporter quelques indications sur la diffusion des salaires distribués à cette partie importante du personnel.

Le maintien de liens étroits avec le milieu d'origine, la persistance fréquente d'une certaine forme d'activité agricole ont souvent conduit les ouvriers intéressés à investir dans l'agriculture (principalement sous forme d'achat de matériel) une partie de leur salaire industriel.

Le secteur de la construction en a bénéficié surtout par l'intermédiaire des travaux d'amélioration des habitations anciennes. La construction de logements neufs est encore assez rare. Dans ce domaine, les réalisations futures sont fonction, outre les ressources financières des intéressés et la stabilité de l'emploi, de la possibilité d'acquérir un type d'habitat répondant à leur désir (pavillon avec jardin).

Les équipements commerciaux existants et les activités de service en présence dans les communes de résidence ont tiré profit de l'augmentation des ressources des ouvriers d'origine agricole de La Janais. Pour les services comme pour les achats des biens de consommation courante et des meubles l'ouvrier d'origine agricole est resté fidèle à l'ancienne localisation.

Il en va différemment pour l'achat des nouveaux biens d'équipement qui sont, pour la plupart des ouvriers d'origine agricole de La Janais, les téléviseurs, les réfrigérateurs et machines à laver : Rennes apparaît ici comme le principal pôle d'attraction.

Nous avons par ailleurs précisé la fréquence des achats de ce "nouveaux biens" et tenté une différenciation des acheteurs selon divers critères. Ce travail nous a conduit à souligner l'importance des variations de revenu sur l'équipement des ménages mais aussi à noter l'incidence de certaines réactions psycho-sociologiques.

Peut-on s'attendre à un développement spectaculaire des conditions de vie des ménages dont au moins le chef de famille (d'origine agricole) travaille à La Janais ?

Si le salaire perçu à l'usine représente pour beaucoup d'entre eux une nette amélioration par rapport à la situation antérieure il est bien évident qu'il ne leur permet pas de bouleverser, du jour au lendemain, leur rythme de vie ni de parfaire l'équipement de leur ménage.

Une accélération peut naître de l'appel au crédit ; c'est l'attitude des ouvriers d'origine agricole de La Janais face à cette possibilité et son évolution depuis leur entrée à l'usine que nous voudrions préciser en conclusion de notre analyse.

27 ouvriers (dont 24 mariés) seulement soit 8,3 % de l'effectif total de notre échantillon ont déclaré avoir utilisé le crédit avant leur arrivée à La Janais. Au moment de l'enquête 74 ouvriers soit 22,9 % de l'effectif total ont admis avoir acheté à crédit depuis l'entrée à l'usine. 59 d'entre eux étaient des nouveaux utilisateurs de ce moyen de paiement.

Le travail à l'usine semble donc avoir développé chez les ouvriers d'origine agricole la propension aux achats à crédit. On observe d'ailleurs une fréquence plus grande des achats à crédit lorsque l'ancienneté à l'usine augmente (cf. tableau n°85).

Tableau n°85 - Evolution de la propension aux achats à crédit selon l'ancienneté à l'usine (en pourcentage, par rapport à l'effectif de chaque classe n'ayant pas acheté à crédit avant l'entrée à l'usine)

Ancienneté à l'usine	Mariés	Ensemble
Moins de 2 ans	14,2 %	11,5 %
de 2 à 3 ans	25,8 %	20,0 %
4 ans et plus	38,8 %	30,8 %

Les achats à crédit portent sur les biens les plus divers, mais nous pouvons seulement préciser leurs fréquences en ce qui concerne les achats de mobilier, réfrigérateur, machine à laver et téléviseur, seuls biens ayant fait l'objet d'une question particulière dans l'interview.

Avant l'entrée à l'usine, pour ces quatre biens d'équipement, la fréquence relative des achats à crédit était seulement de 22,9 % par rapport au total des opérations d'achat à crédit. Il s'agissait d'ailleurs essentiellement d'achat de mobilier puisque nous avons recensé un seul achat de réfrigérateur, un de machine à laver et aucun de téléviseur.

Depuis l'arrivée à l'usine, pour ces mêmes biens, la fréquence des achats à crédit a sensiblement progressé : le nombre des opérations, qui ont presque été multipliées par 5, atteint au moment de l'enquête 38 % du total des achats à crédit.

Le tableau n°86 permet de comparer, pour chacun des biens considérés, la fréquence des achats à crédit déclarés aux achats réalisés par les ouvriers mariés depuis leur entrée à l'usine. (La totalité des achats à crédit de mobilier, réfrigérateur, machine à laver et téléviseur que nous avons recensés depuis l'entrée à l'usine sont le fait d'ouvriers mariés).

Tableau n°86 - Fréquence des achats à crédit pour différents biens

Nature des achats	(1) Achats depuis l'entrée à l'usine	(2) Achats à crédit depuis l'entrée à l'usine	% (2) / (1)
Mobilier	106	12	11,3 %
Réfrigérateur	43	8	18,6 %
Machine à laver	22	5	22,7 %
Téléviseur	20	3	15,0 %

CONCLUSION GENERALE : L'USINE DE LA JANAIS COMME FACTEUR
DE DEVELOPPEMENT EN BRETAGNE INTERIEURE (Période 1961-1966)

L'industrialisation a souvent été présentée comme la solution au problème des zones de pauvreté. L'usine de La Janais s'est implantée à proximité d'une région sous-développée de la Bretagne intérieure ; a-t-elle contribué au développement de cette zone ?

La propagation des effets s'est réalisée essentiellement par le canal des emplois offerts et des revenus distribués ; de ce double point de vue l'implantation industrielle se révèle favorable à la fois pour le secteur agricole et les activités non agricoles du milieu environnant. De telles incidences apparaissent dès les 5 premières années de fonctionnement de l'usine ainsi que le montrent les données recueillies auprès d'un échantillon de 32 ouvriers d'origine agricole.

Les exploitations agricoles se trouvent partiellement libérées d'une main-d'oeuvre improductive. Nous avons montré comment et pourquoi l'intensité des mutations professionnelles agricoles est nettement liée à la création d'emplois non agricoles dans une aire proche ; mais par ailleurs, et cette position n'est pas contradictoire avec la précédente, l'usine reste incapable d'absorber toute la main-d'oeuvre agricole excédentaire. L'étude permet d'éclaircir les relations entre la politique de décentralisation industrielle et la politique de la mobilité professionnelle agricole. Dans le court et moyen terme -c'est-à-dire en attendant que l'élévation notable du niveau d'instruction des enfants nés de parents agriculteurs ne contribue à accroître la pression à la mobilité- la localisation des industries dans l'Ouest apparaît comme le facteur primordial de l'augmentation reconnue nécessaire par le 5ème Plan du taux régional d'exode agricole.

Ce même Plan insiste sur la nécessité d'une diminution de la population active agricole pour permettre au secteur agricole de faire évoluer ses structures de production et d'accroître ainsi sa compétitivité dans la concurrence internationale. De ce point de vue, les résultats de l'enquête montrent qu'au cours de la période étudiée, la libération de main-d'oeuvre agricole ne s'est pas accompagnée d'une libération proportionnellement aussi importante de surface à cultiver cela malgré un accroissement de la mobilité de la catégorie des exploitants agricoles. En particulier la prati

par les mutants agricoles d'une agriculture à temps partiel à titre secondaire tend à ralentir la disparition d'exploitations de faible surface. Ceci ne veut pas dire que l'évolution des structures agricoles de production ne se trouve pas conditionnée par le développement industriel. Mais, et la nuance est essentielle, le processus de "destruction créatrice" ne jouera cette fois pleinement que dans le long terme.

Cela implique donc qu'à court et moyen terme des mesures complémentaires proprement agricoles soient prises et cela signifie sans doute aussi que certaines interventions arrivent trop tard. Tout au moins l'usine a déjà fait reculer la pauvreté agricole dans sa zone d'influence. Elle a permis d'atteindre une certaine parité pour les mutants eux-mêmes ; en outre les salaires industriels sont venus contribuer à augmenter les ressources des ménages agricoles ou des familles d'exploitants agricoles dans la mesure où l'ouvrier d'usine a continué à faire partie de ces ménages on est resté titulaire d'une exploitation.

Le maintien de l'habitat en milieu d'origine évite l'apparition de coûts liés à la concentration urbaine (1) et permet de diversifier la structure professionnelle de la société rurale. D'autre part le comportement des ouvriers d'origine agricole dans l'emploi de leurs nouveaux revenus est tel que l'activité du secteur commercial traditionnel des communes rurales trouve stimulée.

Mais lorsqu'il s'agit d'acquérir de nouveaux biens d'équipement dans le domaine de l'électro-ménager notamment, l'ouvrier d'origine agricole obéit à l'attraction des grands centres et tout particulièrement de Rennes. Si l'usine permet un meilleur emploi des équipements locaux existants spécialement des équipements commerciaux, il ne semble pas qu'elle puisse contribuer à diversifier davantage la structure commerciale de la société rurale.

L'expérience étudiée fait apparaître un type de structure de l'espace rural dans lequel l'habitat et certains services sont disséminés ; la dispersion entraîne des trajets journaliers domicile-usine qui sont dans certains cas d'une durée manifestement excessive dans l'état actuel des conditions de transport.

Du point de vue de la méthode d'analyse et pour apprécier la portée de cette étude, il importe de souligner que des constatations faites localement ne sauraient être érigées en tendances générales. Les incidences observées ne prennent leur signification que par rapport aux caractéristiques particulières du pôle industriel et à celles de son environnement rural. Il n'en reste pas moins que le cas analysé représente un exemple-type d'une grosse usine utilisatrice de main-d'oeuvre non qualifiée implantée à proximité d'une zone sous-développée et donc susceptible d'avoir d'importants effets d'environnement.

(1) Rappelons qu'à l'occasion de la préparation du 5ème Plan, une variante d'accélération de l'exode agricole n'a pas été retenue à cause, en particulier, des dépenses supplémentaires d'infrastructure et de logements qu'elle impliquait.

A N N E X E S

- I - Compte rendu de quelques travaux consacrés aux incidences socio-économiques d'implantations industrielles en milieu rural.

- II - La connaissance statistique des mutations professionnelles agricoles.

- III - Estimation du nombre des mutations professionnelles agricoles provoquées par une implantation industrielle.

ANNEXE I - COMPTE RENDU DE QUELQUES TRAVAUX CONSACRES AUX INCIDENCES SOCIO
ECONOMIQUES D'IMPLANTATIONS INDUSTRIELLES EN MILIEU RURAL

Pour la commodité de la présentation, les travaux seront répartis en études particulières et études générales. Les premières concernent une ou quelques usines. Les secondes fournissent aussi des résultats d'enquêtes particulières mais présentent en même temps des analyses de portée plus générale. Les incidences sur l'agriculture qui y sont traitées concernent essentiellement les exploitations agricoles (optique du secteur)

A - ETUDES PARTICULIERES

1 - Enquêtes faites aux Etats-Unis

- Alvin L. BERTRAND et Harold W. OSBORNE : "The impact of industrialization on a rural community" . Journal of Farm Economics, vol. XLI, déc. 1959, pages 1127 à 1140.

L'usine dont les conséquences sont étudiées est installée depuis six ans dans une zone agricole de bas revenus (Sud-Est de la Louisiane) ; elle emploie 500 personnes. Sont successivement analysés les effets sur l'emploi en général (les auteurs n'étudient pas seulement les ouvriers d'origine agricole), sur le niveau de vie (montant des revenus et leur utilisation) sur l'agriculture (le travail à l'usine étant saisonnier, il n'y a arrêt total de l'activité agricole que dans un seul cas) et enfin sur la vie de la communauté rurale (activités communautaires, loisirs, relations de voisinage, équipements scolaires et autres équipements collectifs). La principale conclusion est la suivante : l'effet le plus direct de l'implantation industrielle se manifeste sur les revenus.

- Donald R. KALDOR, Ward M. BAUDER, Martin W. TRAUTWEIN : "Impact of new industry on an Iowa rural community, part I : farming and farm living". Special report n° 37 - Iowa State University of Science and Technology, AMES IOWA, avril 1964.

L'étude réalisée en 1957 porte sur des familles dont un ou plusieurs membres sont demeurés sur l'exploitation agricole après avoir été embauchés dans une usine proche implantée en 1950 et qui emploie 1675 personnes en 1959. Les données concernent en particulier la nature de l'emploi à l'usine, les raisons du passage à l'usine, les conséquences de ce passage en ce qui concerne le revenu, et l'activité dans l'exploitation agricole (de ce point de vue les incidences sont encore faibles, car l'activité industrielle est saisonnière). Enfin, l'échantillon d'ouvriers paysans est comparé à un échantillon d'exploitants à temps complet. Les exploitants à bas revenus ont été embauchés plus fréquemment que les exploitants à haut revenu ; l'implantation industrielle apparaît comme un mécanisme qui réduit

2 - Enquêtes faites en France

a) La zone de Péage du Roussillon dans la Vallée du Rhône

Dès usines chimiques se sont implantées dans la Vallée du Rhône au sud de Vienne à partir de 1916 ; elles ont connu un essor considérable après 1946. Dans cette zone, où l'industrialisation est ancienne et importante, deux études ont été effectuées récemment.

La première a été faite en 1958 à la demande des sociétés Rhodiaceta et Rhône-Poulenc. Elle a été publiée en 1958 par R. CAILLOT "L'usine, la terre et la cité". L'exemple de Péage de Roussillon, Paris les Editions ouvrières, 1958. L'ouvrage traite des transformations démographiques et économiques dues au développement industriel. Le jugement est nettement défavorable. S'agissant de l'équilibre agriculture-industrie l'auteur relève qu'à travers le cas des ouvriers qui restent paysans (appelés "paysans-ouvriers"), et des ouvriers qui deviennent paysans ("ouvriers-paysans"), il apparaît que la décentralisation industrielle, en permettant non plus l'exode mais la mutation d'activités ou un complément d'activités, est loin de représenter une panacée (voir aussi l'article de R. CAILLOT : "Présent et avenir probable de la population agricole de la région lyonnaise", Economie Rurale, n° 36, avril 1958, pages 29 à 34). La productivité de ceux qui restent dans l'agriculture aurait tendance à stagner parce que ce sont les jeunes qui vont à l'usine et que les terres sont achetées par ceux qui sont à la fois ouvriers et paysans.

Une seconde étude a été réalisée en 1960-1961 par le C.R.E.A. et a donné lieu aux publications suivantes :

- "Etude de l'avenir des exploitations agricoles dans une zone industrialisée : Péage de Roussillon" in Etudes et Documents n° 1, avril-mai 1963, pages 1 à 70.
- J. FRAPPAT - "Avenir familial et possibilités foncières de exploitations agricoles dans une zone industrialisée", in Paysans n° 39, déc. 1962 - janv. 1963, pages 64 à 74.

Il s'agissait d'analyser l'état actuel des structures et leur évolution probable dans une zone où de grandes usines ont recruté une partie de leur main-d'oeuvre en agriculture. Les données résultent d'un inventaire exhaustif des exploitations agricoles dans 74 communes situées dans 5 départements.

Les faits majeurs sont les suivants : l'industrialisation et la possibilité de cultures spéciales en permettant l'exercice de la double activité ont contribué à la conservation des petites exploitations. Mais si, dans le passé (période 1929-1960), le nombre des exploitations n'a pas diminué plus rapidement que dans l'ensemble de la France, les conséquences de l'industrialisation vont se manifester dans les années à venir.

Comme dans la première étude, des développements importants sont consacrés aux exploitations dont le chef a une double activité.

b) La zone de Belfort - Montbéliard

- C.R.E.A. : I- Les structures agricoles dans la zone d'attraction industrielle de BELFORT-MONTBELIARD
- II- Agriculture et industrie dans la zone d'attraction industrielle de BELFORT-MONTBELIARD
Paris, 1963, ronéoté.

Pour un résumé de la première partie, voir : G. RULLIERE "Milieu rural et attraction industrielle : évolution de la structure et des effets des exploitations agricoles dans la région de Belfort-Montbéliard". Paysans n° 53, avril-mai 1965, pages 68 à 82. L'étude réalisée en 1961-1962 a pour objet d'analyser l'état actuel et les perspectives d'évolution de exploitations agricoles dans la zone d'attraction de deux grandes entreprises industrielles : la S.A. Peugeot à Sochaux et la Société Alsthom à Montbéliard. Ce travail se rapproche donc de celui effectué par le C.R.E.A. dans la zone de Péage de Roussillon.

Les deux régions ont connu des évolutions différentes. Alors que dans la Vallée du Rhône, le nombre des exploitations agricoles a diminué de 38 % entre 1929 et 1962, dans la Vallée de la Saône, il a baissé dans celle-ci de 60 % au cours de cette période. Les disparitions d'exploitations ont été beaucoup plus importantes dans la zone de Belfort-Montbéliard le pourcentage des actifs agricoles exerçant une double activité soit très supérieur aux taux de la France entière, alors qu'à Péage de Roussillon le pourcentage d'exploitants en double activité est à peine égal à celui de l'ensemble national. Ces faits soulèvent deux problèmes : celui de l'importance relative de la double activité dans une région industrialisée, et celui du rôle de frein joué par le maintien d'une activité agricole partielle dans l'évolution du nombre de exploitations.

Les enquêtes ne semblent pas apporter de réponses à ces questions. Elles montrent quelle a été l'évolution et quel est l'état actuel des exploitations dans des zones où sont implantées de grandes usines. Mais elles ne permettent pas de déceler les inter-relations entre le développement industriel et les transformations agricoles.

Mais, ici encore, une documentation abondante et précieuse a été réunie sur le groupe des ouvriers-paysans.

L'habitat et l'aménagement de l'espace sont évoqués dans la deuxième partie de l'étude. La réorganisation en cours des pôles industriels se traduit par une concentration géographique. Les ouvriers cherchent à rapprocher de leur lieu de travail.

A titre de jugement d'ensemble, les auteurs de l'étude soulignent que l'industrialisation de la zone a permis d'éviter les exodes lointains en augmentant les niveaux de vie, les revenus auxquels peuvent accéder les ouvriers étant en moyenne largement supérieurs à ceux de la plupart des cultivateurs agricoles.

B - ETUDES GENERALES

1 - Etats-Unis

- Vernon W. RUTTAN : "The impact of urban industrial development on agriculture in the Tennessee Valley and the Southeast". Journal of Farm Economics, vol. XXXVII, février 1955, pages 38 à 58 (1).

L'auteur s'est posé la question de savoir pourquoi les revenus sont en moyenne plus élevés dans les régions industrielles, et par quel mécanisme fonctionne l'inter-action entre secteurs industriels urbains et secteurs agricoles. V.W. RUTTAN analyse les relations qui se manifestent à travers quatre marchés : le marché du travail, le marché du capital, le marché des produits agricoles et enfin le marché des inputs nécessaires à l'agriculture.

L'auteur conclut que, dans l'ère envisagée, les principaux effets de revenus du développement industriel et urbain sont transmis au secteur agricole à travers le marché du travail. Les incidences qui résultent du marché des capitaux sont secondaires ; les autres enfin ne sont que mineures.

- W. KEITH BURKETT : "Effect of non farm employment on agricultural development". Journal of Farm Economics, vol. XLIII, déc. 1961, pages 121 et 1216.

Prétendre que la suppression des travailleurs agricoles en excédent se traduit par une amélioration du revenu des exploitants qui maintiennent dans le secteur agricole paraît à W.V. BURKETT une généralisation hâtive si les conditions suivantes ne sont pas réunies :

- 1) La diminution de la main-d'oeuvre utilisée en agriculture est importante.
- 2) Les départs ne réduisent pas la qualité de la main-d'oeuvre agricole.
- 3) L'industrialisation agit seulement sur le facteur travail et ne contribue pas à accroître le coût des autres facteurs de la production agricole (terre en particulier).
- 4) La structure de la propriété ne constitue pas un obstacle à la réorganisation du rapport terre-travail.
- 5) Les techniques de production sont assez évoluées pour permettre l'établissement du nouvel équilibre hommes-terre.
- 6) Il existe des disponibilités en capital et en cadres pour faciliter la réorganisation du rapport terre-travail.
- 7) Les caractères propres (fertilité, relief, etc...) des surfaces libérées et leur situation rendent possible leur mise en valeur.
- 8) Le niveau des équipements et des services publics est suffisant.

(1) J.R. BOUDEVILLE en présente un résumé dans "La Région-Plan", Cahier de l'I.S.E.A., série L n° 6, janvier 1960, p. 43 et suivantes.

2 - Allemagne et Pays-Bas

- H. KÖTTER : "Les répercussions économiques et sociales de l'industrialisation des zones rurales". Revue internationale du travail, vol. LXXX n° 1, juillet 1962, pages 1 à 17.

Les effets de la décentralisation industrielle sont examinés d'une part pour un district du centre de l'EIFFEL (R.A.F.) dont le nord est anciennement industrialisé et dont le sud reste rural, et d'autre part pour six communes des provinces de GRONINGUE, d'OVERIJSEL et du BRABANT (Pays-Bas). L'industrialisation est le fait de petites entreprises et s'étale sur une longue période. Dans ce contexte, les effets sont présentés comme favorables, surtout dans les régions où prédominent les petites exploitations agricoles :

a) Les exploitations s'agrandissent. Mais l'évolution reste lente (dans le nord de l'Eiffel, plus de 50 % sont encore marginales). En outre, dans les régions de grandes exploitations (ex. : Groningue), le transfert à l'usine des salariés agricoles stimule la mécanisation qui rend disponibles de nouveaux travailleurs pour les activités non agricoles ; si des emplois non agricoles ne sont pas offerts, le niveau de peuplement peut tomber au-dessous d'un "point critique".

b) L'industrialisation permet une forte densité et une diversification de l'artisanat, du commerce et des services.

c) La densité de population est elle aussi plus élevée, L'accroissement démographique naturel plus fort, le déficit migratoire plus faible.

d) Les communes disposant de ressources accrues peuvent développer les équipements collectifs.

En résumé, "l'industrialisation des campagnes est une nécessité impérieuse. Sans elle, il ne saurait y avoir d'amélioration effective de la structure agraire ni d'élévation du niveau de vie dans les zones surpeuplées où domine le petit paysannat".

3 - France

- Y. LE BALLE : "L'ouvrier-paysan en Lorraine Mosellane". Paris, Edition Montchrestien, 1958.

Dans l'optique "incidences du développement industriel", il y a lieu de retenir de cet ouvrage que, dans la région étudiée, l'alternance d'activités prolonge l'existence d'une agriculture retardataire.

En outre, à la question de savoir s'il est rationnel de chercher à stopper le dépeuplement des régions rurales du département de la Moselle en fixant au village une population plus nombreuse grâce à la double activité ouvrière paysanne, l'auteur répond que le type d'agglomération correspond à cette situation est inadapté à la vie moderne.

- J.L. BELLIARD : "Les problèmes économiques et sociaux posés par les implantations industrielles en milieu rural - L'exemple de l'Aquitaine - Bordeaux, thèse de sciences économiques, 1966.

J.L. BELLIARD aborde de nombreux aspects de la croissance harmonisée du milieu rural. Il procède à un rappel des théories relatives à ce sujet. Sont examinées les tâches des collectivités locales en matière d'infrastructure, le problème des villages-centres, ainsi que l'évolution des structures démographiques, sociales et économiques. Cette évolution est analysée dans le cas de quelques communes de la Dordogne et de la Gironde qui ont bénéficié d'implantations industrielles (une usine de 1500 à 1600 personnes établie en 1939, une usine de 150 personnes créée en 1960-1961 et un établissement de 60 à 70 personnes implanté en 1963).

En ce qui concerne l'influence de l'industrie sur le développement de l'agriculture, le bilan est présenté comme défavorable : le regroupement des terres est entravé par le maintien de l'activité agricole, les usines précipitent le déclin des effectifs agricoles et en tarissent le renouvellement ; les revenus tirés de l'emploi industriel n'assurent pas le financement du capital qui devrait être substitué au travail.

S'il y a effet de stoppage sur l'activité agricole, le secteur commercial bénéficie d'un effet d'entraînement. Mais il n'existe pas d'influence notable sur le développement des autres services.

- C.R.E.S.A. : "Incidences des implantations industrielles sur le milieu rural". Paris, février 1967, ronéoté.

Les études faites par le C.R.E.S.A. pour le compte de la Délégation Générale à la Recherche Scientifique et Technique ont comporté deux phases. Une analyse statistique a d'abord été menée en 1964-1965, d'après les recensements de population de 1954 et 1962, pour 13 groupes de cantons caractérisés par de nombreuses opérations de décentralisation industrielle. Il s'agissait de déterminer les répercussions démographiques des implantations d'usines, en particulier sur la population active agricole. Puis, des monographies ont été réalisées en 1965-1966 pour quatre usines établies en milieu rural (Saint-Priest-la-Prugne dans la Loire, Lacq dans les Basses-Pyrénées, Saint-Chély d'Apcher dans la Lozère, et les Ancizes dans le Puy de Dôme).

Les résultats de ces recherches ont trait aux effets de l'industrialisation sur le secteur agricole, sur le développement régional sur l'aménagement rural :

a) Répercussions sur le secteur agricole

Les études effectuées confirment que pour résorber le sous-emploi agricole, la création d'emplois non agricoles doit être nettement supérieure à l'excédent de main-d'oeuvre en agriculture. En raison de certaines contraintes d'âge et de qualification, il n'y aurait eu que faible mobilité professionnelle des agriculteurs, d'où un recrutement important dans les secteurs non agricoles et dans des zones étendues.

D'autre part, selon les monographies, la régression de la population agricole n'entraîne pas une forte diminution du nombre des exploitations agricoles en raison de l'apparition d'exploitations de part-time celles-ci subsistent bien après les implantations industrielles (cas des aciéries de la Lozère et du Puy-de-Dôme installées en 1917). Il faut préciser que, dans les cas étudiés, la pression foncière est faible.

Enfin, en ce qui concerne l'évolution des systèmes d'exploitation, il a été constaté que la pénurie de main-d'oeuvre se traduit par un développement des cultures céréalières, que le départ des jeunes à l'usage fait augmenter le nombre des exploitations à un travailleur, ce qui entraîne la constitution d'une agriculture de subsistance. Enfin, dans les exploitations à temps partiel, il y a tantôt intensification et tantôt extension de la friche.

b) Répercussions générales sur le développement économique

A l'industrialisation correspondent la croissance (mais les usines ne sont pas toujours en mesure d'absorber l'excédent démographique naturel) et le rajeunissement de la population, ainsi que la modification de la structure des activités économiques. Mais les quatre études de cas montrent qu'en l'absence d'effets d'entraînement importants, le marché de l'emploi se ferme une fois les industries en place et qu'il existe un risque de mono-industrie dans les petites villes.

c)- Répercussions sur l'aménagement rural

L'implantation d'industries est un facteur de concentration géographique du peuplement ; les communes proches de l'implantation connaissent une nette augmentation de leurs densités de population.

Quant à la croissance du secteur tertiaire, elle peut être interprétée à la fois comme une cause et comme un effet du développement du secteur secondaire. Dans les zones rurales, les activités retrouvent un volume de clientèle en rapport avec leur capacité de travail.

Mais, du point de vue de l'organisation de l'espace rural, la dispersion de l'habitat conduit, dans certains cas, à une dispersion des équipements.

ANNEXE II - LA CONNAISSANCE STATISTIQUE DES MUTATIONS PROFESSIONNELLES AGRICOLES

L'enquête nous a conduits à déterminer quelles bases de sondage sont disponibles lorsqu'on veut établir une statistique sur les mutations professionnelles agricoles, des interviews devant être réalisés pour un échantillon d'ouvriers d'origine agricole. Compte tenu de l'hétérogénéité de la population à étudier, en particulier quant à l'âge, au statut dans le secteur agricole, à l'année d'embauche, il apparaissait nécessaire de réaliser un sondage stratifié.

Nous étions dès lors confrontés au problème général suivant existe-t-il une statistique évaluant et caractérisant le flux annuel de travailleurs agricoles vers les activités non agricoles ? Après avoir examiné ce point, nous présenterons les démarches effectuées pour trouver une base de sondage dans le cas particulier de notre enquête.

A - VUE D'ENSEMBLE SUR LA CONNAISSANCE DES FLUX DE MAIN-D'OEUVRE AGRICOLE VERS LES EMPLOIS NON AGRICOLES

Nous indiquerons d'abord les données de fait que l'on souhaiterait connaître ; nous constaterons ensuite qu'il n'existe actuellement aucune statistique fournissant toutes ces données et que les informations disponibles sont très incomplètes.

1 - Les données de fait qu'il serait souhaitable de connaître

a) Nombre des mutations

b) Caractéristiques socio-professionnelles de ceux qui se convertissent

- année de naissance
 - sexe
 - état matrimonial et nombre d'enfants
 - statut
 - . enfant d'agriculteur
 - . aide familial
 - . exploitant
 - . salarié
- } à temps complet
} et à temps partiel
- pour les non salariés :
 - . surface de l'exploitation
 - . mode de faire-valoir

- niveau de formation
- revenu (si une comptabilité est tenue)

c) Situation dans les activités non agricoles

- Nature de l'emploi (emploi de début et emplois ultérieurs avec les dates de changement)
 - . métier
 - . statut
 - . branche d'activité collective
 - . catégorie socio-professionnelle et qualification
 - . retours éventuels à l'emploi agricole
- habitat : localisation du premier domicile et des domiciles ultérieurs (avec les dates de changement), situation de l'habitat par rapport au lieu de travail
- revenu dans le premier emploi et dans les emplois ultérieurs
- alternance d'activité .

d)- Cadre des données

- temps : année
- espace : niveau le plus bas possible, c'est-à-dire la commune qui permet des regroupements (canton, département, "zone d'études démographiques et d'emploi", région de programme).

2 - Les informations disponibles (1)

Elles sont incomplètes, qu'il s'agisse de celles établies à partir des recensements démographiques ou de celles émanant de l'AMPRA.

(1) Nous évoquons à ce titre les informations périodiques. Dans le passé des données très importantes ont été obtenues sur les mutations professionnelles agricoles lors d'enquêtes par sondage réalisées par l'INSEE à l'échelon national :

- Enquête Emploi de mai 1951, qui donne les origines agricoles des personnes (hommes et femmes) qui, à cette date, ne travaillaient pas dans l'agriculture (Supplément au Bulletin Mensuel de Statistiques, avril-juin 1953, pages 1 à 32).
- Enquête Emploi de juin 1953, qui a permis de réaliser une analyse comparative de la mobilité sociale selon les catégories socio-professionnelles (Supplément au Bulletin Mensuel de Statistiques, oct.-déc. 1954, pages 32 à 40).
- Enquête sur la mobilité professionnelle en France entre 1959 et 1966 (Etudes et Conjoncture, n° 10, octobre 1966).

a) Recensements démographiques

Ils ne donnent que la diminution des actifs agricoles (à titre principal), pour des périodes assez larges (1946-1954, 1954-1962). Cette diminution est un résultat net qui recouvre plusieurs mouvements :

- Facteurs d'accroissement brut :

- . entrée en activité des jeunes
- . mutation d'actifs non agricoles vers l'activité agricole
- . immigration à partir de l'étranger ou à partir d'autres régions.

- Facteurs de diminution brute :

- . baisse des taux d'activité : des jeunes, des personnes âgées, des femmes
- . mutations professionnelles agricoles proprement dites
- . émigration vers d'autres régions ou vers l'étranger
- . retraite des personnes âgées
- . décès.

Il faudrait pouvoir mesurer l'incidence de chacun de ces facteurs pour savoir de combien les mutations professionnelles agricoles sont supérieures ou inférieures à la diminution nette des effectifs agricoles.

Mais on sait que les départs vers les activités non agricoles sont essentiellement le fait des personnes de moins de 45 ans. Dès lors, par élimination des décès et des mouvements géographiques (internationaux ou interrégionaux), on obtient une approximation des mutations professionnelles agricoles, mutations dites nettes, c'est-à-dire constituant le solde des entrées (faibles) et des sorties (1).

Pour effectuer ces calculs, encore faut-il connaître la structure par âge de la population active agricole aux divers recensements. Le renseignement n'existe au niveau du département que depuis 1946.

Enfin, les taux de mutations sont généralement calculés pour l'ensemble des actifs masculins. Sans doute les recensements donnent-ils les diminutions non seulement selon l'âge mais aussi selon le sexe et le statut. Mais l'activité agricole des femmes est mal saisie. Quant aux statuts, les deux groupes : salariés et non salariés, ne sont pas fermés l'un par rapport à l'autre ; et les passages d'un statut à l'autre, entre deux recensements, ne sont pas connus.

(1) Voir "Recensement Général de la population de 1962 ; résultats du dépouillement exhaustif". Fascicules départementaux publiés par l'INSEE et le Service Central des Enquêtes et Etudes Statistiques.

b) L'Association Nationale pour les Mutations Professionnelles en Agriculture (A.M.P.R.A.)

Cet organisme dispose d'informations sur les candidats qui sollicitent l'aide financière accordée depuis 1964, au titre du Fonds d'Action Sociale pour l'Aménagement des Structures Agricoles (F.A.S.A.S.A.) en vue de l'apprentissage d'un nouveau métier.

Ces informations sont relativement détaillées, mais ne concernent qu'un nombre restreint de mutants. Pour obtenir l'aide précitée, il faut remplir trois conditions :

- avoir travaillé dans "l'agriculture" pendant au moins 3 ans
- avoir moins de 45 ans,
- être "en surnombre" s'il s'agit des chefs d'exploitation ou de leurs fils,
- être inscrits comme demandeurs d'emploi et ne pas avoir occupé un emploi convenable depuis au moins 6 mois, s'il s'agit des salariés agricoles.

Au 31 décembre 1966, 18 000 dossiers (hommes + femmes) ont été instruits par l'A.M.P.R.A.; cela correspond à bien moins du 1/10^è de l'ensemble du flux annuel de mutations. Il faut en outre préciser que l'on ne retrouve pas à l'A.M.P.R.A. la totalité de ceux qui, en quittant l'activité agricole, passent :

- aux Echelons Régionaux de l'Emploi,
- aux services psychotechniques de l'A.F.P.A. (ex-ANIFRMO)
- dans les centres de F.P.A.

Finalement, il apparaît nécessaire de trouver une source d'informations qui soient à la fois moins partielles que celles fournies par l'AMPRA et beaucoup plus précises et moins globales que celles tirées des recensements démographiques. Il conviendrait d'avoir pour l'ensemble des mutants, des données annuelles à un niveau géographique aussi faible que possible et fournissant pour chaque individu quelques caractéristiques de la situation de départ et la situation d'arrivée.

B - LA RECHERCHE D'UNE BASE DE SONDAGE POUR LE RECRUTEMENT DE MAIN-DOEUVRE DANS LE SECTEUR AGRICOLE PAR UNE UNITE INDUSTRIELLE.

Dans notre enquête, nous désirions avoir pour les personnes d'origine agricole recrutées par l'usine étudiée, les renseignements suivants : nom, prénom, adresse, année d'embauche et statut dans l'activité agricole (enfant d'agriculteur, exploitant, aide-familial, salarié).

Nous avons d'abord essayé d'obtenir ces données auprès de l'établissement de LA JANAIIS. Ensuite, nous avons voulu exploiter les fichiers de la Mutualité Sociale Agricole et ceux de la Sécurité Sociale régime général. Mais l'une et l'autre tentatives ont échoué.

1ère phase

Les fichiers de l'employeur

La société industrielle avant de recruter procède à une enquête sur le candidat à l'embauchage. Elle possède donc tous les renseignements permettant de constituer une base de sondage. Ces données ont été demandées à la firme début mai 1965 par l'intermédiaire du Préfet de la Région.

Début juin 1965, la firme ne communique que le nombre et la répartition selon le statut dans l'agriculture des personnes d'origine agricole embauchées entre le 1/4/64 et le 1/4/65. A la mi-juillet, elle fournit la liste des communes où résidaient les "ouvriers de l'usine", avec répartition de ces communes en quatre catégories selon l'importance relative des ouvriers y résidant (moins de 10, de 10 à 20, de 20 à 40, et plus de 40) mais non l'indication du nombre ^{exact} d'ouvriers habitant dans chacune d'elles. Il n'était donc pas possible de constituer sur cette base un échantillon de communes ; un tel échantillon n'étant valable que si l'on peut affirmer qu'1/10è (par exemple) des communes contient 1/10è du personnel.

Sans vouloir trop généraliser, mais compte tenu de cette expérience ainsi que de celles faites dans d'autres cas précis, il est possible d'avancer que quand on veut étudier le recrutement de main-d'oeuvre d'origine agricole par telle entreprise, - ou bien l'entreprise ne connaît pas du tout l'origine agricole ou non agricole de son personnel, - ou bien elle est seulement en mesure de donner des informations incomplètes et incertaines, de toute façon insuffisantes pour une base de sondage - ou bien elle possède des données relativement précises, ce qui traduit une politique de recrutement très sélective et dans ce cas, sauf exception (par exemple si l'entreprise demande l'étude), on risque fort de se voir opposer l'argument du secret des affaires à une demande de communication.

2è phase

Les fichiers de la Mutualité Sociale Agricole et ceux de la Sécurité Sociale régime général

Maintenant que les assurances sociales sont obligatoires pour les agriculteurs (depuis le 1er avril 1961) et que les renseignements relatifs aux assurés sociaux agricoles sont regroupés aux Caisses de Mutualité Sociale Agricole, la démarche à suivre paraît être la suivante : saisir la mutation professionnelle agricole par le passage du régime agricole à un autre régime de Sécurité Sociale. Nous aurions ainsi la situation au départ et la situation à l'arrivée. Encore faudrait-il avoir accès à ces sources.

1 - Les données sur la situation de départ et la situation d'arrivée

- Au départ :

A partir des fichiers de la M.S.A., il est théoriquement possible de savoir chaque année et pour chaque commune le nombre de ceux qui quittent l'activité agricole ainsi que leurs caractéristiques (sexe, état matrimonial, nombre d'enfants, statut dans l'activité agricole, surface de l'exploitation, mode de faire-valoir).

Cette source n'est pas parfaite : les mises à jour sont faites dans certains cas avec retard ; le phénomène de la double activité peut créer des situations ambiguës, le statut déclaré ne correspond pas toujours au statut réel ... Mais elle ne semble pas avoir d'équivalent.

- A l'arrivée :

La Sécurité sociale régime général possède pour chaque établissement une liste nominative du personnel au 31 décembre de chaque année. Cette liste de noms peut permettre de se reporter aux fichiers propres dits pour avoir quelques éléments sur la situation de chaque individu (adresse, nature de l'emploi). D'autre part, la Sécurité Sociale détient un fichier où sont inscrits les changements de toute nature affectant la situation d'un travailleur. Mais ce fichier n'est pas toujours tenu à jour.

En dehors de la Sécurité Sociale, on pourrait penser consulter les Echelons Régionaux de l'Emploi (E.R.E.), les Associations pour l'Emploi dans l'Industrie et le Commerce (A.S.S.E.D.I.C.) et l'Administration des Impôts.

Ni les E.R.E., ni les A.S.S.E.D.I.C. ne possèdent de listes nominatives. Par contre, l'Administration des Contributions Directes détient une information intéressante sur les actifs non agricoles (états n° 2 et 2470) : nature de l'établissement employeur, état civil, adresse, indications sur la profession (emploi exercé, durée, montant du salaire perçu).

2 - L'accès aux sources

Nous relaterons à ce titre l'expérience que nous avons faite. Pour avoir les noms, adresses et au moins le statut dans l'agriculture du personnel recruté par l'usine étudiée, deux démarches étaient possibles :

- soit partir des listes du personnel détenues par la Sécurité Sociale ou l'Administration des Impôts et ensuite déterminer à la Mutualité Sociale Agricole lesquelles parmi ces personnes venaient du secteur agricole ;

- soit pratiquer le chemin inverse, c'est-à-dire partir d'abord des fichiers de la Mutualité Sociale Agricole pour avoir les noms de ceux qui ont quitté le régime agricole dans les départements concernés

-et ce depuis le fonctionnement de l'usine- et ensuite déterminer, grâce aux listes de la Sécurité Sociale ou de l'Administration des Impôts, celles qui parmi ces personnes travaillaient à l'usine étudiée.

a) La première voie étant en principe la plus courte, nous nous y sommes d'abord engagés. Courant septembre 1965, nous avons contacté la Direction Régionale de la Sécurité Sociale, mais celle-ci nous a demandé de relever d'abord des noms à la Mutualité Sociale Agricole. Les listes des impôts s'avérant plus intéressantes que celles de la Sécurité Sociale nous en avons sollicité la communication début octobre 1965 (pour deux éléments seulement : noms et adresses). A la mi-janvier 1966, la demande était rejetée, "la règle du secret professionnel s'opposant formellement à la communication des indications figurant dans les déclarations fiscales".

b) Il nous fallait dès lors pratiquer la deuxième voie : Mutualité Sociale Agricole puis régime général de Sécurité Sociale. Mais en vertu de l'article 1072 du Code Rural, les Caisses de M.S.A. sont tenues au secret professionnel : Les renseignements relatifs à l'état civil, au lieu de résidence des assurés sociaux, à la superficie des exploitations ont, entre autres données, un caractère confidentiel. Seuls les statisticiens du Service Central des Enquêtes et Etudes Statistiques du Ministère de l'Agriculture ont été habilités, jusqu'à présent, à consulter les fichiers de la M.S.A. (art. 45 de la loi de Finances de 1964).

On pouvait donc envisager de demander la collaboration de ces statisticiens pour réaliser notre travail. Mais la pénurie des moyens dont dispose le S.C.E.E.S. est suffisamment connue pour qu'il ne soit utile d'insister ; et, par ailleurs, les dépouillements à effectuer à la M.S.A. étaient considérables, spécialement dans les Caisses ne disposant pas d'équipements mécanographiques.

Pour assimiler notre travail à celui réalisé par le S.C.E.E.S. nous avons sollicité et obtenu l'inscription de notre projet au programme des enquêtes publiques à réaliser en 1966 (arrêté du 10 mars 1966 paru au J.O. du 18 mars 1966). Les dispositions de la loi du 7 juin 1951 sur le secret statistique, qui donnent aux enquêtés la garantie du secret professionnel, s'appliquent de ce fait à notre étude.

Malgré cette circonstance, la Direction des Affaires Professionnelles et Sociales du Ministère de l'Agriculture, administration de tutelle de la M.S.A., consultée fin mars 1966, a fait savoir fin avril que nous pouvions bénéficier vis-à-vis des Caisses de M.S.A. d'une dérogation à l'obligation du secret professionnel. Elle s'est appuyée sur la jurisprudence du Conseil d'Etat, selon laquelle "les renseignements ayant un caractère confidentiel" ne peuvent être "communiqués aux administrations publiques que lorsque la loi le prévoit expressément".

On peut relever :

- que, dans le cas qui nous concerne, l'accès régulier aux fichiers de la M.S.A. s'est trouvé rendu impossible par le manque de moyens du S.C.E.E.S. (circonstance que n'avait sans doute pas prévue le législateur) ;

- que le département Economie et Sociologie Rurales de l'I.N. tantôt entreprend des enquêtes assimilables à celles du S.C.E.E.S., tantôt collabore au travail du S.C.E.E.S.

L'enjeu dépasse largement le cas de l'étude projetée dans la région de Rennes. Nous avons vu antérieurement qu'il n'existe pas de véritables estimation et analyse du flux annuel des mutations professionnelles agricoles. Il résulte aussi des développements précédents, que seuls les fichiers de la M.S.A. peuvent permettre de réaliser une statistique sans doute pas absolument parfaite mais cependant plus valable que ce qui existe. L'exploitation des fichiers de la M.S.A. et de la Sécurité Sociale semble n'avoir jamais été faite dans le sens que nous venons d'indiquer (1).

3^e phase

La recherche de données à l'échelon communal

Les données recherchées ont été demandées à diverses personnes locales. Une telle collecte de l'information est très longue et ne peut être envisagée que dans des zones limitées.

Cette voie ne semble pas constituer par ailleurs un moyen d'obtenir une statistique donnant toutes les informations souhaitées dans la situation de départ et d'arrivée (cf. supra.). Les essais réalisés jusqu'à présent (2) montrent que certains des renseignements obtenus sont très imprécis (ex. : sous le terme ouvrier, on désignera aussi bien le manoeuvre que le chef d'atelier), surtout dans les communes importantes.

(1) Mais la Délégation Régionale de l'AMPRA de Toulouse a obtenu de la Caisse de Sécurité Sociale de la Haute-Garonne que des questionnaires spéciaux soient ajoutés aux cartes d'immatriculation envoyées aux nouveaux inscrits de toute origine.

(2) Se reporter par exemple aux résultats des enquêtes suivantes :
- Station d'Economie Rurale de Rennes : "Structures des exploitations agricoles et perspectives d'évolution dans quatre cantons du Morbihan Ronéoté, 1962 ; pages 13 et suivantes du fascicule I.

- Délégation Régionale de l'AMPRA de Rennes : "Des travailleurs quittent l'agriculture : qui sont-ils, où vont-ils ?" Ronéoté, 1966.

ANNEXE III - ESTIMATION du NOMBRE de MUTATIONS PROFESSIONNELLES AGRICOLES
PROVOQUEES PAR UNE IMPLANTATION INDUSTRIELLE

L'ampleur des conséquences d'une implantation industrielle
le secteur agricole d'une zone donnée, au cours d'une période donnée,
en partie fonction du nombre des mutations professionnelles provoquées
cette implantation. Pour estimer le total de ces départs, il faut tenir
compte de trois catégories d'emplois non agricoles :

- 1) les nouveaux emplois créés dans l'usine même (A) ;
- 2) les nouveaux emplois créés en dehors de l'usine par effet
induit (B) dans les branches liées à l'usine par des relations d'achat
ventes, ainsi que dans les branches qui satisfont la demande alimentée
directement ou indirectement par les revenus distribués par l'usine (b
timent, services) (1) ;
- 3) les emplois (C) qui sont libérés (2) par des travailleurs
qui viennent occuper des emplois de type A ou B (3).

$$\text{Soit : } A = A_1 + A_2$$

$$B = B_1 + B_2$$

$$C = C_1 + C_2$$

A_1 , B_1 et C_1 étant les emplois qui sont pris par des travail
leurs qui, immédiatement avant, se trouvaient dans le secteur agricole

Quels sont les éléments dont il faudrait tenir compte pour
calculer le nombre des mutations professionnelles agricoles provoquées
directement et indirectement par l'implantation industrielle, au cours
d'une période donnée ?

A un moment donné, et pour chaque catégorie d'emplois, il fa
considérer :

(1) La localisation de ces emplois dépend en partie du domicile des tr
vailleurs de l'usine : pour la mesure du multiplicateur d'emplois urba
voir Mme CAHEN "La détermination des multiplicateurs d'emplois urbains
Journal de la Société Statistique de Paris, 3è trimestre 1965, p. 153
178.

(2) A la condition naturellement que leur libération ne corresponde pa
une disparition.

(3) Les lettres A, B et C désignent soit les emplois occupés, soit les
personnes qui les occupent.

1) Les effectifs présents de travailleurs venus directement du secteur agricole.

2) Les effectifs de ce même type de travailleurs, qui ont quitté les emplois après les avoir occupés pendant un certain et qui :

21- ou bien sont revenus au secteur agricole,

22- ou bien ont repris un emploi dans une autre des trois catégories d'emplois considérées,

23- ou bien se sont dirigés vers des emplois qui ne sont ni des A, ni des B, ni des C.

Ces divers éléments sont symbolisés dans le tableau suivant

Catégories d'emplois	Effectifs présents	Effectifs absents			
		Total	dont revenus au secteur agricole	dont passés dans une autre des catégories d'emplois considérées	dont passés dans d'autres emplois
A ₁	a ₁₁	a ₁₂	α ₁₂₁	α ₁₂₂	α ₁₂₃
B ₁	b ₁₁	b ₁₂	β ₁₂₁	β ₁₂₂	β ₁₂₃
C ₁	c ₁₁	c ₁₂	γ ₁₂₁	γ ₁₂₂	γ ₁₂₃

Le nombre de travailleurs prélevés dans la population employée dans le secteur agricole est donné par :

$$a_{11} + b_{11} + c_{11} + \alpha_{123} + \beta_{123} + \gamma_{123}$$

Encore faudrait-il tenir compte des mutations professionnelles agricoles suscitées par des effets d'imitation (en particulier départ d'hommes entraînés par les départs de femmes) pour des emplois qui ne sont ni A, ni B, ni C, et qui, par ailleurs, se trouvent dans ou hors de la zone étudiée.

Ainsi apparaît-il que l'information nécessaire pour estimer de façon satisfaisante l'impact d'une implantation industrielle sur le secteur agricole est très vaste ; tel était le but de cette présentation.

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES

T A B L E A U X

	Pages
1 - Emigration nette (en % de la population de 1954) entre 1954 et 1962 pour les parties rurales de cantons d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan _____	7
2 - Structures socio-économiques agricoles de la zone principale d'attraction de l'usine de La Janais (communes rurales des cantons) année 1962 _____	8
3 - Structures socio-économiques agricoles au Sud-Est de l'Ille-et-Vilaine (communes rurales des cantons) année 1962 _____	10
4 - Ille-et-Vilaine : prix (en F) de terres agricoles en 1965 selon les régions _____	11
5 - Ille-et-Vilaine : Densité du bétail et production de lait par vache selon les régions (exercice 1960-1961) _____	12
6 - Ille-et-Vilaine : Variations selon les régions du revenu agricole moyen par unité de travail familiale dans les exploitations de moins de 20 ha _____	13
7 - Année d'entrée à l'usine des ouvriers d'origine agricole _____	23
8 - Ancienneté à l'usine _____	23
9 - Ancienneté de la mutation professionnelle _____	23
10 - Age au moment de l'enquête _____	26
11 - Situation familiale au moment de l'enquête _____	26
12 - Age au moment de la mutation professionnelle _____	30
13 - Situation familiale au moment de la mutation professionnelle _____	31
14 - Situation familiale au moment de la mutation en fonction de l'âge _____	31
15 - Nature de l'origine agricole _____	32
16 - Statut de ceux qui ont été actifs agricoles _____	33
17 - Indices de mobilité professionnelle selon le statut dans l'emploi agricole _____	33
18 - Surface des exploitations dans lesquelles travaillaient les aides-familiaux _____	34

19 - Aides-familiaux : répartition selon la surface de l'exploitation et le nombre de travailleurs masculins sur l'exploitation	34
20 - Caractéristiques des chefs d'exploitation	35
21 - Age de départ et situation familiale au moment du départ selon le statut dans l'emploi agricole	36
22 - Mutants directs : âge au moment de la mutation , situation familiale au moment de la mutation, statut dans l'emploi agricole, distance entre le domicile à l'embauche et l'usine en fonction de l'année d'entrée à l'usine	38
23 - Relation entre année d'entrée à l'usine et quelques critères : résultats des tests	39
24 - Mutants directs : âge au moment de la mutation, situation familiale au moment de la mutation, statut dans l'emploi agricole en fonction de la distance entre le domicile à l'embauche et l'usine	40
25 - Relation entre la distance domicile à l'embauche - usine et quelques critères : résultats des tests	41
26 - Qualification des ouvriers d'origine agricole	44
27 - Formation générale des ouvriers d'origine agricole	45
28 - Formation technique non agricole des ouvriers d'origine agricole	45
29 - Formation agricole des ouvriers d'origine agricole	45
30 - Réponses à la question "Considérez-vous votre activité non agricole comme définitive"	47
31 - Réponses à la question "Auriez-vous quitté l'agriculture si vous aviez été obligé de partir à Paris pour trouver un emploi non agricole"	49
32 - Migrations éventuelles vers Paris en fonction de l'âge au moment de la mutation et du statut dans l'emploi agricole	50
33 - Relation entre les migrations éventuelles vers Paris et quelques critères : résultats des tests	50
34 - Répartition des domiciles selon la catégorie de commune	52
35 - Pour les "ruraux d'origine", répartition des domiciles selon la catégorie de commune au moment de l'enquête	52
36 - Répartition selon la distance (à vol d'oiseau) par rapport à Sochaux des salariés transportés en car par la société Peugeot	56

37 - Migrations intercantonnales et interdépartementales	5
38 - Trajet domicile-usine : durée journalière (aller et retour) en fonction de la distance	6
39 - Trajet domicile-usine : durée journalière (aller et retour) selon la situation familiale	6
40 - Principal moyen de transport en fonction de la distance	6
41 - Caractéristiques des ruraux d'origine selon leur degré de mobilité géographique	6
42 - Degré de mobilité géographique des ruraux d'origine en fonction de quelques critères : résultats des tests	6
43 - Mode d'occupation du logement	6
44 - Type d'habitat	6
45 - Degré de peuplement	6
46 - Eau courante	6
47 - Désirs de rapprochement des ruraux actuels	7
48 - Caractéristiques des ruraux actuels selon leurs désirs de rapprochement	7
49 - Désirs de rapprochement des ruraux actuels en fonction de quelques critères : résultats des tests	7
50 - Etat matrimonial (au moment de l'enquête) des anciens aides-familiaux selon qu'ils continuent ou non à faire partie des ménages d'exploitants agricoles	7
51 - Ancienneté de la mutation professionnelle des anciens aides-familiaux qui font partie des ménages d'exploitants agricoles	7
52 - Le travail sur l'exploitation des anciens aides-familiaux qui font partie des ménages d'exploitants agricoles	7
53 - Anciens aides-familiaux qui font partie des ménages d'exploitants agricoles : réponses à la question "Versez-vous votre salaire à vos parents" ?	7
54 - Fréquence du financement de certains investissements par les anciens aides-familiaux qui font partie des ménages d'exploitants agricoles	8
55 - Fréquence du maintien d'une activité agricole partielle	8
56 - Les formes du maintien d'une activité agricole partielle	8

57 - Le maintien d'une activité agricole partielle en fonction du statut avant d'entrer à l'usine _____	82
58 - Répartition des anciens aides-familiaux selon leur maintien éventuel dans la branche, le secteur, la population agricoles _____	84
59 - Répartition des ouvriers-paysans selon la distance entre le domicile et l'usine _____	86
60 - Répartition des ouvriers-paysans selon la durée journalière des trajets domicile-usine _____	86
61 - Répartition des exploitations des ouvriers-paysans selon les personnes qui y travaillent _____	86
62 - Répartition des ouvriers d'origine agricole anciens exploitants selon leur maintien éventuel sur une exploitation _____	87
63 - Répartition des ouvriers-paysans selon la surface de leur exploitation _____	88
64 - Réponses des ouvriers-paysans à la question "Souhaitez-vous conserver l'activité agricole" ? _____	89
65 - Investissements des ouvriers-paysans : fréquence de l'emploi du salaire d'usine _____	90
66 - Localisation des médecins fréquentés par les ouvriers d'origine agricole _____	95
67 - Dentiste _____	95
68 - Coiffeur _____	96
69 - Garagiste _____	96
70 - Caisse d'Epargne et Crédit Agricole _____	97
71 - Caisse d'Epargne et Crédit Agricole : proportion des nouveaux clients par rapport à l'effectif de chaque classe d'ancienneté des non clients avant l'embauche _____	98
72 - Evolution de la localisation des achats de produits alimentaires d'après les réponses fournies par les ouvriers mariés au moment de l'enquête _____	100
73 - Evolution de la localisation des achats de vêtements et chaussures _____	101
74 - Evolution de la localisation des achats de meubles depuis l'entrée à l'usine d'après les réponses fournies par les ouvriers mariés _____	102

75 - Fréquence des achats de quelques biens d'équipement depuis l'entrée à l'usine _____	106
76 - Echelle de fréquence d'achat de biens d'équipement _____	106
77 - Taux d'équipement en téléviseurs, réfrigérateurs et machines à laver _____	108
78 - Répartition en valeur relative des achats de biens d'équipement selon l'ancienneté à l'usine _____	109
79 - Répartition en valeur relative des achats de biens d'équipement selon la qualification professionnelle des ouvriers mariés _____	110
80 - Répartition en valeur relative des achats de biens d'équipement réalisés par les ouvriers mariés selon qu'il s'agit de mutants directs ou indirects _____	111
81 - Répartition en valeur relative des achats de biens d'équipement selon l'activité de la femme _____	113
82 - Répartition en valeur relative des achats de biens d'équipement selon la taille des ménages _____	114
83 - Localisation des achats de nouveaux biens d'équipement effectués par les ouvriers mariés (en valeur relative par rapport au total des achats de chaque bien) _____	115
84 - Les facteurs d'attraction du commerce rennais (en valeur relative par rapport au total des ouvriers mariés ayant répondu à cette question) _____	117
85 - Evolution de la propension aux achats à crédit selon l'ancienneté à l'usine (en pourcentage par rapport à l'effectif de chaque classe n'ayant pas acheté à crédit avant l'entrée à l'usine) _____	118
86 - Fréquence des achats à crédit pour différents biens _____	119

F I G U R E S

1 - Aire principale de recrutement de main-d'oeuvre en milieu rural _____	3
2 - Zone de résidence du personnel de La Janais (1965) _____	4
3 - Régions agricoles et zone principale de recrutement de main-d'oeuvre en milieu rural _____	6
4 - Localisation des ouvriers d'origine agricole selon leur domicile au moment de l'enquête _____	20

5 - Communes - têtes de lignes de cars transportant le personnel de La Janais (1966) _____	25
6.- Usine de La Janais : répartition des ouvriers d'origine agricole selon la distance de leur domicile par rapport à l'usine _____	54
7 - Usine de VANNES : répartition des effectifs ouvriers selon la distance de leur domicile par rapport à l'usine _____	55
8 - Fréquence d'achat de quelques biens d'équipement depuis l'entrée à La Janais selon la situation familiale des ouvriers d'origine agricole _____	107
9 - Fréquence d'achat de quelques biens d'équipement selon l'ancienneté à l'usine _____	109
